



1 00000 000000 000000 000000 000000

19

REGISTRE DES NAISSANCES

A

POUR LES NAISSANCES

de l'arrondissement d'état civil de *Sayerne*.

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux* cents pages.

Lausanne, le *24 novembre 1891*.



Pour le Département :
Le Chef de Service,
L. Fauré

Le Volume fait suite à un Volume précédent dont les inscriptions vont du n° 74 de l'année 1888 au n° 125 de l'année 1891.
Ce que nous certifions .

L'officier de l'état civil
E. Maucher. Rapin

Payerne le 21 Décembre 1891.



N° 126
Zipret Oscar

Le vingt cinq Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 onze _____ à cinq heures _____ minutes du matin
 est _____ né - à Payerne, rue de Lousanne n° 77
Zipret Oscar _____ fils _____ légitime _____
 de Zipret Pierre _____ Profession : domestique de campagne
 de Walleried (Fribourg) _____ domicilié à Payerne _____
 et de Marguerite née Simonet _____
 de Villarepos _____

Inscrit au présent registre le vingt huit Décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-onze _____ sur la déclaration de Quinche Marianne
 sage-femme de Dombresson domiciliée à Payerne laquelle a assisté à l'accouchement.

Confirmé après lecture faite :

Marianne Quinche

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
 civil de Gurnels

Ls. Maxher Ropin

N° 127
Perrin Cécile
Marie

Le trente un Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 onze _____ à une heure _____ minutes du matin
 est _____ née - à Payerne, rue à Thomas n° 15
Perrin Cécile Marie _____ fille _____ légitime _____
 de Perrin Charles Constant _____ Profession : menuisier _____
 de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
 et de Marie née Buache _____
 de Payerne _____

Inscrit au présent registre le trente un Décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-onze _____ sur la déclaration du père Perrin
 Charles Constant.

Confirmé après lecture faite : Constant Perrin menuisier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Ls. Maxher Ropin

N° 128

Soulanten Ulysse
Savary Ulysse

Par acte de légitimation de ce jour
signé devant l'officier de l'état civil sous
signé, Savary Jules, agriculteur, de
Payerne, domicilié rue Corralles, et son
épouse Anna Marie Elisabeth née Sou-
lanten, dont le mariage a eu lieu le vingt
un Janvier mil huit cent quatre vingt
doux, ont reconnu Soulanten Ulysse
comme étant leur enfant légitime par
leur mariage.

En conséquence l'enfant Soulanten
Ulysse prend le nom de Savary Ulysse
fils légitime des deux mentionnés.

Payerne le vingt un Janvier mil huit
cent quatre vingt deux

L'officier de l'état civil
S. Mather-Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Didingen et à la Municipalité de Payerne.

B. 6-1. 92

N°

Le vingt neuf Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
onze _____ à deux heures quarante cinq minutes du matin

est _____ né _____ à Payerne, rue du Chemin Neuf n° 11-
Soulanten Ulysse _____ fils _____ il légitime _____

de Soulanten Anna Marie Elisabeth _____ Profession : _____
de Didingen (Fribourg) _____ domiciliée à Payerne _____
et de laquelle est fille elle-même de Bénédicte Soulanten, et
de Christine Agnès née Marchon. _____

Inscrit au présent registre le trente un Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-onze _____ sur la déclaration de Cherbuin Jen-
ny, sage-femme de Payerne y domiciliée, laquelle a assisté à l'accouchement.

Confirmé après lecture faite :

Jenny Cherbuin sage femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mather-Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil de
Didingen, au Département de Justice et Police
et au Juge de Paix de Payerne.

Le Numéro 128 de la présente page 2 est celui _____ mil huit cent quatre-vingt-
de la dernière _____ inscription _____ faite dans l'année 1891. minutes du _____ Les deux
est doubles _____ et du présent registre sont conformes. Ce que nous
Certifions. L'officier de l'état civil de Payerne _____ légitime _____

de _____ S. Mather-Rapin _____ Profession : _____
de Payerne le 31 Décembre 1891. domicilié à _____
et de _____

Un double a été remis le 4 Janvier 1892 à l'Autorité

Inscrit au présent registre le Cantonale en exécution de l'article 2
mil huit cent quatre-vingt de la Loi. sur la déclaration de _____

L'officier de l'état civil de Payerne. S. Mather-Rapin

Confirmé après lecture faite :

Payerne le 4 Janvier 1892.

Communiqué _____



L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

N° 1
Lutthy Albert
Théophile.

Le sept Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à midi - heure _____ minutes du _____
est _____ né - à Payerne, au Paquier aux Oies N° 40 _____
Lutthy Albert Théophile _____ fils - légitime _____
de Lutthy Pierre _____ Profession : pierriste _____
de Langnan (Berne) _____ domicilié à Payerne _____
et de Lina née Savary _____
de Payerne _____

Inscrit au présent registre le huit Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père, Lutthy
Pierre . _____

Confirmé après lecture faite :

Lutthy Pierre

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Langnan _____

L. Mathier-Rapin

N° 2
Gautschi Adolphe

Le douze Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à sept - heures _____ minutes du soir _____
est _____ né - à Payerne, rue de l'Hôpital N° 83 _____
Gautschi Adolphe _____ fils - légitime _____
de Gautschi Rudolf _____ Profession : cigareur _____
de Reinach (Argovie) _____ domicilié à Payerne _____
et de Mathilde née Haas _____
de Kriens (Lucerne) _____

Inscrit au présent registre le treize Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père, Gautschi
Rudolf _____

Confirmé après lecture faite :

Rudolf Goentschi

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Reinach . _____

L. Mathier-Rapin

N° 3

Doudin Emile

Le quatorze Janvier mil huit cent quatre-vingt-douze à huit heures trente minutes du matin

est né à Payerne, en Eglatigny N° 6

Doudin Emile fils légitime

de Doudin Jacques Profession: cordonnier

de Payerne domicilié à Payerne

et de Marianne née Buache

de Payerne

Inscrit au présent registre le quinze Janvier mil huit cent quatre-vingt-douze sur la déclaration du père Doudin Jacques.

Confirmé après lecture faite :

Jacques Doudin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathier-Rapin

Communiqué

N° 4

Savary. sexe féminin.

Le seize Janvier mil huit cent quatre-vingt-douze à sept heures minutes du soir

est née à Payerne, aux Rannes N° 46

Savary fille légitime

de Savary Samuel Profession: agriculteur

de Payerne domicilié à Payerne

et de Elise Emma née Savary

de Payerne

Inscrit au présent registre le dix neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-douze sur la déclaration du père Savary Samuel.

Confirmé après lecture faite :

Samuel Savary Savary

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathier-Rapin

Communiqué

N° 5
Gallon Marie

Le dix huit Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à onze heures _____ minutes du matin _____

est _____ née - à Payerne, rue de la Tuilerie N° 18 _____
Gallon Marie _____ fille illégitime _____

de Gallon Julia Louise _____ Profession : _____

de Mollondins _____ domiciliée à Payerne _____

et de laquelle est fille elle-même de Jean Louis Gallon et de
de Louise Julie née Perrin _____

Inscrit au présent registre le dix neuf Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration de Conte Elisa
sage-femme, de Payerne y domiciliée, laquelle a assisté à l'accouchement.

Confirmé après lecture faite :

Elisa Conte sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Mollondins à Donneloye.

S. Mathier Ropin

N° 6
Ryser Berthe
Louise

Le vingt huit Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à onze heures _____ minutes du matin _____

est _____ née - à Payerne, rue de la Boverie N° 2 _____
Ryser Berthe Louise _____ fille légitime _____

de Ryser Alfred _____ Profession : ouvrier à la Condenserie

de Lützelflüh (Berne) _____ domicilié à Payerne _____

et de Marie Louise née Borgognon _____

de Lesin (Fribourg) _____

Inscrit au présent registre le vingt huit Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Ryser
Alfred.

Confirmé après lecture faite :

Ryser Alfred

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Lützelflüh

S. Mathier Ropin

N° 7
Janetti Augusta
Alexandrine

Le vingt neuf Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à huit _____ heures _____ minutes du matin _____
est _____ née à Payerne, Grande Rue N° 53 _____
Janetti Augusta Alexandrine _____ fille _____ légitime _____
de Janetti Jean _____ Profession : peintre en bâtiments _____
de Quarona (province de Novare, Italie) domicilié à Payerne _____
et de Clotilde née Gallarotti _____
de Breia (Novare, Italie) _____
Inscrit au présent registre le vingt neuf Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Janetti
Jean . _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Janetti

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lensenne

S. Maxner-Rapin

N° 8
Bischoff Marie
Alice

Le trente un Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à huit _____ heures _____ trente _____ minutes du matin _____
est _____ née à Payerne, rue d'Yverdon N° 23 _____
Bischoff Marie Alice _____ fille _____ légitime _____
de Bischoff Jules Robert _____ Profession : comptable _____
de Spiez (Berne) _____ domicilié à Payerne _____
et de Rosalie née Schwenter _____
de Gessenay (Berne) _____
Inscrit au présent registre le premier Février _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Bischoff
Jules Robert . _____

Confirmé après lecture faite :

J. Bischoff

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Spiez .

S. Maxner-Rapin

N° 9
 Monney Jules
 Henri

Le deux Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze _____ à deux heures _____ minutes du matin -

est _____ né - à Payerne, Grande Rue N° 35 _____

Monney Jules Henri _____ fils _____ légitime _____

de Monney Jules _____ Profession : journalier _____

de Villars le Grand - domicilié à Payerne _____

et de Héniette Marie née Plumettaz _____

de Payerne _____

Inscrit au présent registre le deux Février _____
 mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père, Monney
 Jules. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Monney

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathier Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil
 de Constantine _____

N° 10
 Ischi Jules
 Robert

Le premier Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze _____ à huit heures _____ minutes du matin -

est _____ né - à Payerne, Grande Rue N° 48 _____

Ischi Jules Robert _____ fils _____ légitime _____

de Ischi Louis Reinhardt _____ Profession : coutelier _____

de Rünisberg (Berne) domicilié à Payerne _____

et de Fanny née Savary _____

de Payerne _____

Inscrit au présent registre le trois Février _____
 mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Ischi
 Louis Reinhardt. _____

Confirmé après lecture faite :

S. Ischi

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathier Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil
 d'Oberbipp. _____

N^o 11
 Hubler Julia
 Susanne.

Le cinq Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze _____ à dix heures _____ minutes du matin
 est _____ née à Payerne, Vers la Place d'armes n^o 13
 Hubler Julia Susanne _____ fille légitime _____
 de Hubler Frédéric _____ Profession : agriculteur
 de Bätterkinden (Berne) domicilié à Payerne _____
 et de Louise Lina née Savary _____
 de Payerne _____
 Inscrit au présent registre le six Février _____
 mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration d u père Hubler
 Frédéric.

Confirmé après lecture faite :

Frédéric Hubler Savary

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather. Rapin

Communiqué à l'officier de l'état

civil de Bätterkinden

N^o 12
 Moser Madeleine

Le neuf Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze _____ à trois heures _____ minutes du matin
 est _____ née à Payerne, Grande Rue, 37,
 Moser Madeleine _____ fille légitime _____
 de Moser Jean Ulrich _____ Profession : cafetier
 de Langnan (Berne) domicilié à Payerne _____
 et de Marie née Wenger _____
 de Röttenbach (Berne) _____
 Inscrit au présent registre le neuf Février _____
 mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration d u père Moser
 Jean Ulrich.

Confirmé après lecture faite :

Jean Moser.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather. Rapin

Communiqué à l'officier de l'état

civil de Langnan.

N° 13
Willommet Robert
Emile

Le neuf Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à midi _____ heure _____ minutes du _____
est _____ né _____ à Payerne, rue de l'Hôpital N° 91 _____
Willommet Robert Emile _____ fil 5 _____ légitime _____
de Willommet Emile _____ Profession : journelier _____
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Lina Joséphine née Brossy _____
de Payerne _____

Inscrit au présent registre le neuf Février _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Willom-
met Emile _____

Confirmé après lecture faite :
Emile Willommet

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
S. Mathier-Ropin

N° 14
Cherbuin Jeanne
Susanne
+ 1916

Le neuf Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à quatre heures _____ minutes du soir _____
est _____ née _____ à Payerne, Chemin de la Gare N° 52 _____
Cherbuin Jeanne Susanne _____ fil le _____ légitime _____
de Cherbuin Jules Daniel _____ Profession : charon _____
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Marie Henriette née Descorges (Descorges) _____
de Payerne _____

Inscrit au présent registre le neuf Février _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Cherbuin
Jules Daniel _____

Confirmé après lecture faite :
Daniel Cherbuin

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
S. Mathier-Ropin

N° 15

Willomet Blanche

Le dix Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à six heures _____ trente _____ minutes du Soir _____
est _____ née à Payerne, en Quary N° 30 _____
Willomet Blanche _____ fille _____ légitime _____
de Willomet Louis _____ Profession : ouvrier à la Condenserie
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Albertine née Zahnd _____
de Guggisberg (Berne) _____
Inscrit au présent registre le onze Février _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Willomet
Louis. _____

Confirmé après lecture faite :

Willomet Zalko Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Maxther. Rapin

Communiqué _____

N° 16

Feller Lydia
Frida

Le dix huit Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à neuf heures _____ minutes du matin _____
est _____ née à Payerne, rue d'Yverdon N° 23 _____
Feller Lydia Frida _____ fille _____ légitime _____
de Feller Charles _____ Profession employé à la fabrique de lait condensé
de Noflen (Berne) _____ domicilié à Payerne _____
et de Lydie Jeanne née Cuagnier _____
de Yvonand _____
Inscrit au présent registre le vingt Février _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père, Feller
Charles. _____

Confirmé après lecture faite :

Feller Charles

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Maxther. Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil

de Hirschdorf _____

N° 17
 Husson César
 Alfred.

Le vingt un Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze _____ à neuf heures _____ quarante minutes du matin _____
 est _____ né _____ à Payenne, Grande Rue N° 8 _____
Husson César Alfred _____ fils _____ légitime _____
 de Husson Henri Louis _____ Profession : agriculteur _____
 de Payenne _____ domicilié à Payenne _____
 et de Marie Julie née Lomini _____
 de Payenne _____

Inscrit au présent registre le vingt deux Février _____
 mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Husson
 Henri Louis _____

Confirmé après lecture faite :

M^{re} M^{re} Husson Lomini

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathier-Rapin

Communiqué _____

N° 18
 Lomini Robert
 Henri

Le vingt un Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze _____ à huit heures _____ minutes du soir _____
 est _____ né _____ à Payenne, rue de l'Hôpital N° 88 _____
Lomini Robert Henri _____ fils _____ légitime _____
 de Lomini Albert _____ Profession : journalier _____
 de Payenne _____ domicilié à Payenne _____
 et de Jenny née Guerber _____
 de Oberoenz (Bene) _____

Inscrit au présent registre le vingt trois Février _____
 mil huit cent quatre-vingt- Février _____ sur la déclaration du Cherbain Brossy
 Jenny sage femme de Payenne y domiciliée laquelle a assisté à l'accouchement.

Confirmé après lecture faite :

Jenny Cherbain Brossy sage femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathier-Rapin

Communiqué _____

N° 19
Perrin Louise

Le vingt trois Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à huit _____ heures _____ minutes du matin _____
est _____ née à Payerne, rue de Sansame N° 123 _____
Perrin Louise _____ fil le _____ légitime _____
de Perrin Jules _____ Profession : ouvrier à la fabrique de lait condensé
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Marguerite Louise née Caillet _____
de Maracon _____

Inscrit au présent registre le vingt trois Février _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père, Perrin
Jules. _____

Confirmé après lecture faite :

Perrin Jules

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Maxther. Rapin

Communiqué _____

N° 20
Bettex Marguerite

Le vingt huit Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à une _____ heure _____ minutes du matin _____
est _____ née à Payerne, rue des Granges N° 66 _____
Bettex Marguerite _____ fil le _____ légitime _____
de Bettex Henri _____ Profession : agriculteur _____
de Combremont le Petit _____ domicilié à Payerne _____
et de Lucie née Hofer _____
de Donatye _____

Inscrit au présent registre le vingt neuf Février _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père, Bettex
Henri. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Bettex

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Maxther. Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Combremont le Grand _____

N° 21
Schafroth Fritz

Le vingt huit Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze — à trois — heures _____ minutes du matin —

est _____ né — à la Bretonnière rière Payerne N° 99 —

Schafroth — Fritz _____ fils — légitime _____

de Schafroth Frédéric _____ Profession : agriculteur —

de Röttenbach (District de Signau, Berne) domicilié à la Bretonnière rière Payerne

et de Marie Elisabeth Minger née Gutter _____

de Wohlen (Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt neuf Février _____

mil huit cent quatre-vingt- douze — sur la déclaration du père, Schafroth

Frédéric. _____

Confirmé après lecture faite :

Fritz Schafroth

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil

de Röttenbach.

S. Mathier-Rapin

(Signature)

N° 22
Dietrich Alfred

Le vingt neuf Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze — à six — heures _____ minutes du soir —

est _____ né — à la Bretonnière rière Payerne N° 96 —

Dietrich Alfred _____ fils — légitime _____

de Dietrich Adolphe _____ Profession : vacher _____

de Köniz (Berne) _____ domicilié à la Bretonnière rière Payerne —

et de Rosine née Flotron _____

de Saint Imier _____

Inscrit au présent registre le deux Mars _____

mil huit cent quatre-vingt- douze — sur la déclaration du grand-père du

nouveau né Flotron Gottlieb de St Imier domicilié rière Payerne. —

Confirmé après lecture faite :

Gottlieb Flotron

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil

de Köniz

S. Mathier-Rapin

(Signature)

N° 23

De Dompierre Augusta
MarieLe deux Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à dix _____ heures _____ minutes du soir _____

est _____ née à Payerne, en Suavy N° 36 _____

De Dompierre Augusta Marie fille _____ légitime _____

de De Dompierre Daniel François _____ Profession : agriculteur _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

et de Marie née Cherbuin _____

de Payerne _____

Inscrit au présent registre le trois Mars _____

mil huit cent quatre-vingt-douze _____ sur la déclaration du père, De Dom-

pierre Daniel François. _____

Confirmé après lecture faite :

De Dompierre

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mathier - Repin

Communiqué _____

N° 24

Wyllommet Marie
LouiseLe quatre Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à onze _____ heures _____ minutes du soir _____

est _____ née à Payerne, Verschez Savary N° 30 _____

Wyllommet Marie Louise _____ fille _____ légitime _____

de Wyllommet Louis Daniel _____ Profession : journalier _____

de Payerne _____ domicilié à Verschez Savary rue Payerne

et de Sophie Marie née Mayor _____

de Grandcour _____

Inscrit au présent registre le cinq Mars _____

mil huit cent quatre-vingt-douze _____ sur la déclaration du père Wyllom-

met Louis Daniel _____

Confirmé après lecture faite :

L. Wyllommet Mayor.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mathier - Repin

Communiqué _____

N° 25
 Levy Germaine

Le quatre Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze _____ à huit heures _____ trente minutes du soir _____

est _____ née à Payerne, Grande Rue N° 16 _____

Levy Germaine _____ fille - légitime _____

de Levy Nephthali _____ Profession : Négociant _____

de Aussersihl (Zurich) domicilié à Payerne _____

et de Rosalie née Dreyfuss _____

de Belfort (France) _____

Inscrit au présent registre le cinq Mars _____
 mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père, Levy
 Nephthali. _____

Confirmé après lecture faite :

Levy Nephthali

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état-civil
 de Aussersihl.

L. M. Ropin

N° 26
 Savary Rose

Le Six Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze _____ à dix heures _____ minutes du soir _____

est _____ née au Paquier aux Oies rue Payerne N° 50 _____

Savary Rose _____ fille - légitime _____

de Savary Louis _____ Profession : Charpentier _____

de Payerne _____ domicilié au Paquier aux Oies rue Payerne _____

et de Anna Barbara née Hupferschmidt _____

de Sumiswald (Berne) _____

Inscrit au présent registre le huit Mars _____
 mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Savary
 Louis. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Savary Charpentier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

L. M. Ropin

N° 27
Savary Blanche

Le six mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à dix heures _____ dix minutes du soir _____
est _____ née au Paquier aux oies rière Payerne N° 50
Savary Blanche _____ fille légitime _____
de Savary Louis _____ Profession: charpentier
de Payerne _____ domicilié au Paquier aux oies rière Payerne
et de Anna Barbara née Kupferschmidt _____
de Sumiswald (Berne) _____
Inscrit au présent registre le huit mars _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père, Savary
Louis _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Savary Charpentier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

L. Mather-Rapin

N° 28
Chiesa Marie

Le onze mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à trois heures _____ minutes du matin _____
est _____ née à Payerne, Grande Rue N° 34 _____
Chiesa Marie _____ fille légitime _____
de Chiesa Domenico _____ Profession: négociant _____
de Bedonia (province de Parme, Italie) domicilié à Payerne _____
et de Catherine Marie Raffi _____
de Bedonia (Italie) _____
Inscrit au présent registre le douze mars _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père, Chiesa
Domenico. _____

Confirmé après lecture faite :

Chiesa Domenico

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne _____

L. Mather-Rapin

N° 29
Füscher Ernest

Le treize Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à dix _____ heures _____ minutes du soir _____

est _____ né _____ à Payerne, Vers la Place d'armes N° 11 _____

Füscher Ernest _____ fil s _____ légitime _____

de Füscher Samuel _____ Profession : journalier _____

de Grolaten (Berne) domicilié à Payerne _____

et de Rosine née Schweizer _____

de Rüthi près Thünnen (Berne) _____

Inscrit au présent registre le quinze Mars _____

mil huit cent quatre-vingt-douze _____ sur la déclaration du père Füscher

Samuel. _____

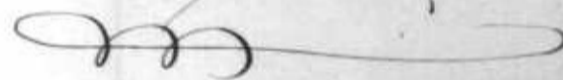
Confirmé après lecture faite :

Samuel Füscher

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather. Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil de
Bernisch-Kurzems à Vylersoltigen.



N° 30
Golliez Georges

Le quatorze Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à dix _____ heures _____ trente minutes du soir _____

est _____ né _____ à Payerne, Sous Corges N° 48 _____

Golliez Georges _____ fil s _____ légitime _____

de Golliez Benjamin _____ Profession : agriculteur _____

de Payerne et Lutry _____ domicilié à Payerne _____

et de Marianne née Pasche _____

de Ferlens _____

Inscrit au présent registre le quinze Mars _____

mil huit cent quatre-vingt-douze _____ sur la déclaration du père, Golliez

Benjamin. _____

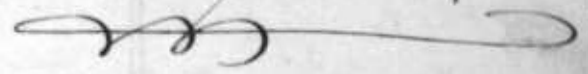
Confirmé après lecture faite :

Benj. Golliez

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather. Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Lutry.



N° 31
Perrin Emma
Jeanne

Le seize Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze à trois heures _____ minutes du matin
est _____ née à Payerne, Grande Rue N° 28
Perrin Emma Jeanne _____ fille légitime
de Perrin Auguste _____ Profession : boulanger
de Payerne _____ domicilié à Payerne
et de Jenny Elise née Ledor _____
de Bulet _____

Inscrit au présent registre le seize Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-douze _____ sur la déclaration d'un père Perrin
Auguste _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Perrin _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather. Lepin _____

Communiqué _____

N° 32
Perrin Armand

Le seize Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze à dix heures _____ quinze minutes du soir
est _____ né à la Foule rière Payerne
Perrin Armand _____ fils légitime
de Perrin Armand _____ Profession : agriculteur
de Payerne _____ domicilié à la Foule rière Payerne
et de Louise Adèle Jeannelle née DeDompierre _____
de Payerne _____

Inscrit au présent registre le dix sept Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-douze _____ sur la déclaration d'un père Perrin
Armand _____

Confirmé après lecture faite :

A. Perrin _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather. Lepin _____

Communiqué _____

N° 33
Caille mort né

Le seize Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze — à onze heures — trente minutes du soir —

est mort - né à Payerne, rue à Thomas N° 14 _____

Caille _____ fils — légitime _____

de Caille Charles Frédéric _____ Profession : agriculteur _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

et de Maria Bertha née Bossy _____

de Payerne _____

Inscrit au présent registre le dix sept Mars _____

mil huit cent quatre-vingt- douze — sur la déclaration du père, Caille

Charles Frédéric. _____

Confirmé après lecture faite :

Frédéric Caille

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathur Ropin

~~Communiqué~~ _____

N° 34
Wagner Jeanne
Rosa.

Le seize Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze — à cinq heures _____ minutes du matin —

est _____ née — à Payerne, rue de la Font de Berthe N° 107 _____

Wagner Jeanne Rosa _____ fille il légitime _____

de Wagner Emma _____ Profession : femme de ménage _____

de Ebnet, Commune de Cappel (S. Gall) domiciliée à Payerne _____

et de laquelle est fille elle-même de Jean Baptiste Alois Wagner, et

de Marie Anna Brunner _____

Inscrit au présent registre le dix huit Mars _____

mil huit cent quatre-vingt- douze — sur la déclaration de Comte Elisa

Sage femme de Payerne y domiciliée laquelle a assisté à l'accouchement. _____

Confirmé après lecture faite :

Elisa Comte sage femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathur Ropin

Communiqué à l'officier de l'état

civil d'Ebnet. (S. Gall)

au Département de Justice et Police et au Juge de Paix.

N° 35
Schmidt Hermann


Le dix sept mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à trois heures _____ minutes du soir _____
est _____ né à Payerne, rue de Lausanne n° 83 _____
Schmidt Hermann _____ fils _____ légitime _____
de Schmidt Reynold Auguste Hermann _____ Profession : ouvrier chapelier, originaire
de Saalfeld (Saxe-Meiningen) _____ domicilié à Payerne _____
et de Antonia née Kieferle _____
de Emmetach (Commune de Solgau, Wurtemberg) _____
Inscrit au présent registre le dix neuf mars _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père, Sch-
midt Reynold Auguste Hermann _____

Confirmé après lecture faite :

Schmidt Hermann

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne _____

S. Mathier. Ropin


N° 36
Schmidt Robert


Le dix sept mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à trois heures _____ quinze minutes du soir _____
est _____ né à Payerne, rue de Lausanne n° 87 _____
Schmidt Robert _____ fils _____ légitime _____
de Schmidt Reynold Auguste Hermann _____ Profession : ouvrier chapelier, originaire
de Saalfeld (Saxe-Meiningen) _____ domicilié à Payerne _____
et de Antonia née Kieferle _____
de Emmetach (commune de Solgau, Wurtemberg) _____
Inscrit au présent registre le dix neuf mars _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Schmidt
Reynold Auguste Hermann _____

Confirmé après lecture faite :

Schmidt Hermann

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne _____

S. Mathier. Ropin


N° 37
Bise Marie
Lina

Le vingt mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze à deux heures _____ minutes du matin

est _____ née à Payerne, en Chaux N° 4 _____

Bise Marie Lina _____ fille légitime _____

de Bise Felicien _____ Profession : menuisier _____

de Murist (Triboung) _____ domicilié à Payerne, en Chaux _____

et de Philomène Joséphine née Brouty _____

de Bottens (Vaud) _____

Inscrit au présent registre le vingt trois mars _____

mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père, Bise

Felicien . _____

Confirmé après lecture faite :

Bise Felicien

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Murist

S. Maxime Repin

N° 38
Nicod Constant
Benjamin
+

Le vingt trois mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze à midi heure _____ minutes du _____

est _____ né à Payerne, rue de Lausanne N° 68 _____

Nicod Constant Benjamin - fils - légitime _____

de Nicod Philippe _____ Profession : agent d'affaires _____

de Granges _____ domicilié à Payerne _____

et de Elise née Kobz _____

de Chardonmay sur Morges _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre mars _____

mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Nicod

Philippe . _____

Confirmé après lecture faite :

Ph. Nicod

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Granges près Payerne .

S. Maxime Repin

N° 39
Doudin Elie
Vincent

Le vingt quatre Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à six _____ heures _____ minutes du matin _____

est _____ né _____ à Payerne, rue de Lousanne N° 112 _____
Doudin Elie Vincent _____ fils _____ légitime _____

de Doudin Elie _____ Profession : contre-maître _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

et de Marie Louise née Rapin _____

de Payerne _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq Mars _____

mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père, Dou-

din Elie _____

Confirmé après lecture faite :

Elie Doudin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mathier Rapin

Communiqué _____

N° 40
Savary Robert

Le vingt sept Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à neuf _____ heures _____ minutes du matin _____

est _____ né _____ à Payerne, rue du Chemin Neuf N° 11 _____

Savary Robert _____ fils _____ légitime _____

de Savary Emile _____ Profession : employé au chemin de fer _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

et de Marie née Hermann _____

de Payerne _____

Inscrit au présent registre le vingt huit Mars _____

mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Savary

Emile _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Savary Hermann

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mathier Rapin

Communiqué _____

N° 41
Bieri Caroline
Emma

Le vingt sept mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à trois heures _____ minutes du matin _____

est _____ née à Payerne, rue de Lansonne n° 112

Bieri Caroline Emma _____ fille légitime _____

de Bieri Ulrich _____ Profession : agriculteur _____

de Schangnau (Berne) domicilié à Payerne _____

et de Caroline née Licetti _____

de Lendiswyl (Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt huit mars _____

mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Bieri

Ulrich. _____

Confirmé après lecture faite :

Ulrich Bieri

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Maxther Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Schangnau.

N° 42
Chevalier Hélène

Le trente mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à sept heures _____ trente minutes du matin _____

est _____ née à Payerne, en Glatigny n° 10 _____

Chevalier Hélène _____ fille légitime _____

de Chevalier Constant _____ Profession : préposé aux faillites

de Belmont et Ependes - domicilié à Payerne _____

et de Jeanne Henriette née Perrin _____

de Payerne _____

Inscrit au présent registre le trente mars _____

mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père, Che-

valier Constant. _____

Confirmé après lecture faite :

Chevalier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Maxther Rapin

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Belmont.

N° 43
 Seresche André
 Jules

Le vingt neuf Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze — à une heure _____ minutes du matin —

est _____ né à Payerne, rue de l'Hôpital N° 95 —

Seresche André Jules _____ fils _____ légitime _____

de Seresche Jules Emile _____ Profession : horloger —

de Bellaïgues _____ domicilié à Payerne _____

et de Louise née Chevalley _____

de Champauron _____

Inscrit au présent registre le trente Mars _____

mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Se-

resche Jules Emile _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Emile Seresche

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Maxner-Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil
 de Bellaïgues.

N° 44
 Faque Fritz
 Frédéric

Le deux Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze — à dix heures _____ minutes du matin —

est _____ né à Payerne, rue du Berger N° 33 —

Faque Fritz Frédéric _____ fils _____ légitime _____

de Faque Fritz _____ Profession : agriculteur —

de Frey _____ domicilié à Payerne _____

et de Augustine Louise née Maillard _____

de Chesalles sur Oron _____

Inscrit au présent registre le quatre Avril _____

mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Faque

Fritz _____

Confirmé après lecture faite :

Fritz Faque

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Maxner-Rapin

Communiqué à l'officier de l'état
 civil de Frey.

N° 45
Comte Lucie

Le six Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à cinq _____ heures _____ minutes du soir _____

est _____ né - à Payerne, au Paquier aux Oies _____

Comte Lucie _____ fille - légitime _____

de Comte Benjamin Joseph _____ Profession : charron _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne, au Paquier aux Oies _____

et de Emma née Ney _____

de Payerne _____

Inscrit au présent registre le sept Avril _____

mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du grand-oncle de
l'enfant nouveau né, Ney Emile de Payerne y domicilié. _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Ney

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathur. Ropin

Communiqué _____

N° 46
Monney Rose
Marguerite

Le neuf Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à huit heures _____ trente minutes du matin _____

est _____ née - à Payerne, Grande Rue N° 41 _____

Monney Rose Marguerite _____ fille - légitime _____

de Monney Henri Louis _____ Profession : boucher _____

de Villers le Grand _____ domicilié à Payerne _____

et de Marie Julie née Rothlisberg _____

de Hochstetten (Berne) _____

Inscrit au présent registre le neuf Avril _____

mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père, Monney
Henri Louis _____

Confirmé après lecture faite :

S. Monney

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathur. Ropin

Communiqué à l'officier de l'état civil _____

de Constantine _____

N° 47
Cerf Berthe
Jeanne.


Le dix Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à trois heures _____ trente minutes du matin
est _____ née à Payerne, bâtiment de la Gare N° 53.
Cerf Berthe Jeanne _____ fille - légitime _____
de Cerf François Joseph _____ Profession : employé au Jura simple
de Orbe _____ domicilié à Payerne _____
et de Julie Jeanne née Berençon _____
de Orbe et Ballaigues _____
Inscrit au présent registre le douze Avril _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père, Cerf
François Joseph. _____

Confirmé après lecture faite :

+ 

Communiqué à l'officier de l'état
Civil d'Orbe.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Ls. Mather. Rapin


N° 48
Stoss Bertha


Le neuf Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à huit heures _____ minutes du soir _____
est _____ née à Payerne, rue des Blanchisseuses N° 3
Stoss Bertha _____ fille - légitime _____
de Stoss Jean _____ Profession : ?
de Neuenegg (Berne) domicilié à ? _____
et de Anna née Beyeler _____
de Guggisberg (Berne) domiciliée à Payerne _____
Inscrit au présent registre le douze Avril _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration de Lydie Jeanne
Feller sage-femme, de Koflen domiciliée à Payerne, laquelle a assisté à l'accouchement.

Confirmé après lecture faite :

Lydie Feller Sage-femme

Communiqué à l'officier de l'état de
Neuenegg.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Ls. Mather. Rapin


N° 49
 Perrin Gaston
 Robert

Le quatorze Avil _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze _____ à quatre heures _____ minutes du Soir _____

est _____ né _____ à Payenne, en Glatigny N° 15 _____

Perrin Gaston Robert _____ fils _____ légitime _____

de Perrin César _____ Profession : agriculteur _____

de Payenne _____ domicilié à Payenne _____

et de Rose Susanne née Hoffer _____

de Donatyre _____

Inscrit au présent registre le seize (Seize) Avil _____

mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Perrin

César . _____

Confirmé après lecture faite :

César Perrin Hoffer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

St. Mathur. Rapin

Communiqué _____



N° 50
 Buttet Edmond
 Jules

Le quinze Avil _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze _____ à huit heures _____ minutes du Soir _____

est _____ né _____ à Payenne, rue de Louise N° 78 _____

Buttet Edmond Jules _____ fils _____ légitime _____

de Buttet Emile _____ Profession : charpentier _____

de Ferlens _____ domicilié à Payenne _____

et de Susanne Augustine née Martin _____

de Cossonay _____

Inscrit au présent registre le dix neuf Avil _____

mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Buttet

Emile . _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Buttet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

St. Mathur. Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil
 d'Oron la Ville.



N° 51
Bonny Ernest
Robert

Le vingt avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze — à onze — heures — trente — minutes du soir —
est — né — à Payerne, Grande Rue N° 7 —
Bonny Ernest Robert — fils — légitime —
de Bonny Jacques Louis — Profession : coiffeur —
de Chevroux — domicilié à Payerne —
et de Méry nie Fivaz —
de Payerne —

Inscrit au présent registre le vingt deux avril _____
mil huit cent quatre-vingt- douze — sur la déclaration d u père Bonny
Jacques Louis. _____

Confirmé après lecture faite :

Jacques Bonny

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Marcher. Rapiin

Communiqué à l'officier de l'état
Civil de Grandcour. _____

N° 52
Morattel Max
Benjamin

Le vingt deux avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze — à six — heures _____ minutes du matin —
est — né — à Payerne, rue des Granges N° 57 —
Morattel Max Benjamin — fils — légitime —
de Morattel Henri Louis — Profession : agriculteur —
de Payerne — domicilié à Payerne —
et de Lydia nie Weber —
de Oberutzwyl (St. Gall) —

Inscrit au présent registre le vingt deux avril _____
mil huit cent quatre-vingt- douze — sur la déclaration d u père, Morat-
tel Henri Louis. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Morattel Weber

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Marcher. Rapiin

Communiqué _____

N° 53
 Rosset Marguerite
 Blanche

Le vingt avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze _____ à six heures _____ minutes du Soir _____

est _____ née à Payenne, rue des Blanchisseuses N° 5

Rosset Marguerite Blanche _____ fille légitime _____

de Rosset Aimé _____ Profession : terrassier _____

de Lonay _____ domicilié à ? _____

et de Adèle Jaccard _____

de Sainte Croix, domiciliée à Payenne _____

Inscrit au présent registre le vingt deux avril _____

mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration de Quinche Marianna

Sage femme de Dombresson domiciliée à Payenne, laquelle a assisté à l'accouchement _____

Confirmé après lecture faite :

Marianna Quinche

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Maxher Ropin

Communiqué à l'officier de l'état

civil de Lonay _____

N° 54
 Meillard Lucie
 Hélène

Le vingt deux avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze _____ à neuf heures _____ minutes du Soir _____

est _____ née à Payenne, Grande Rue N° 52 _____

Meillard Lucie Hélène _____ fille légitime _____

de Meillard Jules _____ Profession : cocher _____

de Sullieux _____ domicilié à Paris (France) _____

et de Emma Sophie née Douat _____

de Payenne, ou elle est en séjour. _____

Inscrit au présent registre le vingt trois avril _____

mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration de Comte Elisa

Sage femme de Payenne y domiciliée laquelle a assisté à l'accouchement _____

Confirmé après lecture faite :

Elisa Comte sage femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Maxher Ropin

Communiqué à l'officier de l'état civil

de Mézières. _____

N° 55
 Mayor Charles
 Henri

+

Le vingt six avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze _____ à dix _____ heures _____ minutes du matin _____

est _____ né _____ à Payerne, rue de la Boverie N° 1 _____

Mayor Charles Henri _____ fils _____ légitime _____

de Mayor Louis Frédéric _____ Profession : journalier _____

de Oron le Château (enâtel) domicilié à Payerne _____

et de Henriette née Savanchy _____

de Lutry et Forel _____

Inscrit au présent registre le vingt neuf avril _____

mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Mayor

Louis Frédéric. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Frédéric Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Marner. Rapin

Communiqué à l'officier de l'état

civil d'Oron la Ville. _____

N° 56
 Crisinel Oscar
 Frédéric

+

Le vingt neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze _____ à huit _____ heures _____ minutes du matin _____

est _____ né _____ à Payerne au moulin à Pérons N° 31 _____

Crisinel Oscar Frédéric _____ fils _____ légitime _____

de Crisinel John _____ Profession : agriculteur _____

de Denezy _____ domicilié à Payerne _____

et de Rosine Elise née Bossy _____

de Payerne _____

Inscrit au présent registre le trente avril _____

mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Crisi-

nel John. _____

Confirmé après lecture faite :

John Crisinel Bossy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Marner. Rapin

Communiqué à l'officier de l'état

civil de Denezy à Payerne _____

N° 57
 Conne Henri

Le vingt neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze — à onze — heures _____ minutes du soir —

est _____ né à Payerne, Grande Rue N° 43 _____

Conne Henri _____ fils — légitime _____

de Conne Henri Isaac _____ Profession : charron _____

de Chexbres _____ domicilié à Payerne _____

et de Hortence née Guntlisberger _____

de Ruderswyl (Berne) _____

Inscrit au présent registre le trente avril _____

mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Conne

Henri Isaac _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Conne

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
 civil de Chexbres.

S. Math. Rapin

N° 58
 Givel Justine
 Marie

Le deux mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze — à onze — heures _____ trente — minutes du soir —

est _____ née à Payerne, rue des Moulins N° 34 _____

Givel Justine Marie _____ fille il légitime, reconnue _____

de Givel François _____ Profession : boucher _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

et de Marie Rosalie Pury _____

de Middel (Fribourg) _____

Inscrit au présent registre le trois mai _____

mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration de Cornut Marie

sage femme, de Sully domiciliée à Payerne laquelle a assisté à l'accouchement et de
 Givel François de Payerne y domicilié qui reconnaît être le père de
 l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

M^{me} Cornut S^{ge} fem

Givel François

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
 La Municipalité de Payerne

S. Math. Rapin

Par acte de légitimation de ce jour,
 signé devant l'officier de l'état civil sous-
 signé, Givel François de Payerne et son
 épouse Marie Rosalie née Pury dont le
 mariage a eu lieu aujourd'hui, ont
 reconnu Givel Justine Marie, comme
 étant leur enfant, légitimée par
 leur mariage.

Payerne le vingt mai mil-
 huit cent quatre-vingt douze
 L'officier de l'état civil
S. Math. Rapin

N° 50
Siandet Marthe

Le trois mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze — à cinq heures _____ minutes du soir

est _____ née à Payerne aux Rammes N° 47 _____

Siandet Marthe _____ fille — légitime _____

de Siandet Charles _____ Profession : ouvrier à la Condenserie

de Montpreveyres _____ domicilié à Payerne _____

et de Elise Marie née Tomini _____

de Payerne _____

Inscrit au présent registre le cinq mai _____

mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père, Siandet

Charles. _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Siandet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Maxther Rapiin

Communiqué à l'officier de l'état
Civil de Corcelles le Jorat.



N° 60
Siechti Albert

Le quatre mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze — à midi — heure _____ minutes du

est _____ né à Payerne, Chemin de la Gare _____

Siechti Albert _____ fils — légitime _____

de Siechti Albert _____ Profession : emballer

de Landiswyl (Berne) _____ domicilié à Payerne _____

et de Adèle née Tomini _____

de Corcelles près Payerne _____

Inscrit au présent registre le cinq mai _____

mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration de Comte Elisa

sage femme de Payerne y domiciliée laquelle a assisté à l'accouchement.

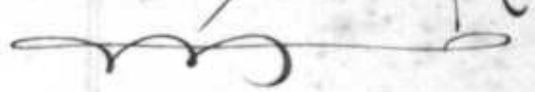
Confirmé après lecture faite :

Elisa Comte sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Maxther Rapiin

Communiqué à l'officier de l'état
Civil de Biglen



N° 61
Böpple Paul

Le onze Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze — à dix heures _____ cinq minutes du matin

est _____ né — à Payerne, rue du Temple N° 103

Böpple Paul _____ fils — légitime _____

de Böpple Jean Emmanuel _____ Profession : pasteur _____

de Bâle _____ domicilié à Payerne _____

et de Marie Barbara nie Beck _____

de Schaffhouse _____

Inscrit au présent registre le douze Mai _____

mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Böpple

Jean Emmanuel. _____

Confirmé après lecture faite :

L. Böpple pub.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Bâle.

L. Marthe Rapin

N° 62
Doudin Alfred
+

Le quinze Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze — à huit heures _____ minutes du matin

est _____ né — à Payerne, rue des Blanchisseuses N° 8. —

Doudin Alfred _____ fils — légitime _____

de Doudin Emile _____ Profession : journalier _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

et de Marie Louise nie Grandjean _____

de Bellerive _____

Inscrit au présent registre le seize Mai _____

mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Doudin

Emile. _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Doudin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

L. Marthe Rapin

N° 63
Christen Rosa
Julia.

Le quinze Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze — à huit- heure _____ minutes du matin —
est _____ née à Payerne, en Glatigny N° 12 —
Christen Rosa Julia — fille — légitime —
de Christen Paul Prosper — Profession : chauffeur —
de Dürrenroth (Berne) — domicilié à Payerne —
et de Julia Louise née Auberson —
de Essertines —

Inscrit au présent registre le seize Mai _____
mil huit cent quatre-vingt- douze — sur la déclaration du père, Christ:
ten Paul Prosper —

Confirmé après lecture faite :

J. Christen

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather. Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Dürrenroth.

N° 64
Brocard Julien
François

Le quinze Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze — à une — heure _____ minutes du matin —
est _____ né — à Payerne, Grande Rue N° 56 —
Brocard Julien François — fils — légitime —
de Brocard Ibemi Alfred — Profession : voiturier —
de Dizy — domicilié à Payerne —
et de Adeline Julianne née Richard —
de Gullens —

Inscrit au présent registre le dix sept Mai _____
mil huit cent quatre-vingt- douze — sur la déclaration du père Brocard
Ibemi Alfred. —

Confirmé après lecture faite :

Alfred Brocard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather. Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil
de La Sarraz.

N° 65
Magnin Marthe

Le dix huit Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à quatre heures _____ minutes du Soir _____
est _____ née à Payerne, en Gruyère n° 27 _____
Magnin Marthe _____ fil le - légitime _____
de Magnin Auguste Philippe _____ Profession : couvreur _____
de Cudrefin _____ domicilié à Payerne _____
et de Julie Caroline née Scennin _____
de Montagny _____

Inscrit au présent registre le dix neuf Mai _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Magnin
Auguste Philippe _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Magnin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Cudrefin.

L. Maucher, Repin

N° 66
Ney mort-né

Le dix huit Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à sept heures _____ quinze minutes du Soir _____
est mort-né à Payerne, en Glatigny n° 23 _____
Ney _____ fil s - légitime _____
de Ney César Frédéric _____ Profession : journalier _____
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Mina née Marti _____
de Lyss (Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt Mai _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Ney
César Frédéric _____

Confirmé après lecture faite :

César Ney, Marti.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

L. Maucher, Repin

N° 67
Schmidt Emma

Le vingt un mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à deux heures _____ trente minutes du matin

est _____ née à Payerne, au Foyer N° 48 _____
Schmidt Emma _____ fille légitime _____

de Schmidt Gottfried _____ Profession : maçon _____

de Währen (Berne) _____ domicilié à Payerne _____

et de Elise née Willommet _____

de Payerne _____

Inscrit au présent registre le vingt un mai _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père, Sch-
midt Gottfried. _____

Confirmé après lecture faite :

Schmidt Gottfried

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mueher. Ropin

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Währen.

N° 68
Bücher Emile
Aimé

Le vingt un mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à trois heures _____ trente _____ minutes du matin _____

est _____ né _____ à Payerne, Grande Rue N° 8 _____

Bücher Emile Aimé _____ fils _____ légitime _____

de Bücher Gustave Adolphe _____ Profession : ouvrier à la Condenserie

de Hallnach (Berne) _____ domicilié à Payerne _____

et de Marguerite Catherine née Aegeter _____

de Röttenbach (Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt un mai _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père, Bücher
Gustave Adolphe. _____

Confirmé après lecture faite :

Gustave Bücher

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mueher. Ropin

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Hallnach.

N° 69
Desmeules Paul
Brossy Paul

Par acte de légitimation de ce jour, signé devant l'officier de l'état civil soussigné, Brossy Jules, ciga-
reux, de Payerne y domicilié et son épouse Desmeules Eugénie, dont le mariage a eu lieu le vingt trois Septembre mil huit cent qua-
tre vingt trois, ont reconnu Desmeules Paul, comme étant leur enfant légitime par leur mariage.
En conséquence l'enfant Paul Desmeules prend le nom de Brossy Paul fils légitime des sus mentionnés Payerne le vingt trois Septembre mil huit cent quatre vingt trois
L'officier de l'état civil
L. Mathier. Rapin
Communiqué à l'état civil de Corcelles le Jorat et à la municipalité de Payerne.

Le vingt un mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze - à cinq heures _____ minutes du matin -
est _____ né - à Payerne, rue de l'Hôpital N° 95 -
Desmeules Paul _____ fils il légitime _____
de Desmeules Eugénie _____ Profession : ouvrière en tabacs
de Ropraz _____ domicilié à Payerne _____
et de laquelle est fille elle-même de Jules Desmeules et de Rosine
de Favre _____

Inscrit au présent registre le vingt un Mai _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration de Comte Elisa
sage-femme de Payerne y domiciliée, laquelle a assisté à l'accouchement

Confirmé après lecture faite :

Elisa Comte sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mathier. Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil de
Corcelles le Jorat et au Juge de Paix de Payerne.

N° 70
Rattazzi

Le vingt neuf mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze - à huit heures _____ trente minutes du matin -
est _____ né - à Payerne, au Pavement N° 1. -
Rattazzi _____ fils - légitime _____

de Rattazzi Giacomo Adelgiso Giovanni - Profession : maçon _____
de Luna (Novara, Italie) - domicilié à ? _____
et de Marie Louise née Cornamusaz _____
de Trey, domiciliée à Payerne _____

Inscrit au présent registre le trente mai _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration de Cornuz Marie
Sage femme, de Inty domiciliée à Payerne, laquelle a assisté à l'accouchement.
Cet enfant est décédé le vingt neuf mai à une heure du soir.

Confirmé après lecture faite :

M^{me} Cornuz Sage-fem

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mathier. Rapin

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne.

N° 71
Maret Jean
Louis

Le trois Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à une _____ heure _____ minutes du matin _____
est _____ né _____ à Payerne, Vers la Trilerie N° 40 _____
Maret Jean Louis _____ fil 5 _____ légitime _____
de Maret Jean Louis _____ Profession : taupier _____
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Marie Adeline née Goumaz _____
de Fitigny (Fibourg) _____
Inscrit au présent registre le trois Juin _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Maret
Jean Louis. _____

Confirmé après lecture faite :

Maret Louis

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Maucher-Rapin

N° 72
Ney Blanche
Elisabeth

Le cinq Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à sept _____ heures _____ minutes du matin _____
est _____ née _____ à Payerne, rue de Lousanne N° 71 _____
Ney Blanche Elisabeth _____ fille _____ légitime _____
de Ney Michel _____ Profession : boucher _____
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Lina Aimée née Solet _____
de Corsaux, Châtillens et les Thioleyres _____
Inscrit au présent registre le six Juin _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Ney
Michel. _____

Confirmé après lecture faite :

Michel Ney

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Maucher-Rapin

N° 73
Thivoz Louis
Albert

Le sept Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze — à trois heures _____ trente minutes du soir —
est _____ né — à Payerne, sur les Terreaux N° 63 —
Thivoz Louis Albert _____ fils — légitime —
de Thivoz Jules Louis _____ Profession : journalier —
de Missy _____ domicilié à Payerne —
et de Anna née Savary _____
de Payerne _____
Inscrit au présent registre le sept Juin _____
mil huit cent quatre-vingt-douze — sur la déclaration du père Thivoz
Jules Louis. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Thivoz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mathier-Rapin

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Grandcour.

N° 74
Pasteur Emile
Louis

Le neuf Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze — à une heure _____ trente minutes du matin —
est _____ né — à Payerne, Derrière Chapelle —
Pasteur Emile Louis _____ fils — légitime —
de Pasteur Louis _____ Profession : journalier —
de Sainte Croix _____ domicilié à Payerne —
et de Elise née Milloud _____
de Penthièraz _____
Inscrit au présent registre le neuf Juin _____
mil huit cent quatre-vingt-douze — sur la déclaration du père Pasteur
Louis. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Pasteur

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mathier-Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Ste. Croix.

N° 15
Kurz Paul
Edouard

Le huit Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à six _____ heures _____ minutes du soir _____
est _____ né _____ à Payerne, en Gruyère N° 25 _____
Kurz Paul Edouard _____ fils _____ légitime _____
de Kurz Alphonse _____ Profession : négociant _____
de Worb (Berne) _____ domicilié à Payerne _____
et de Bertha née Frick _____
de Horgen (Zurich) _____
Inscrit au présent registre le neuf Juin _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Kurz
Alphonse. _____

Confirmé après lecture faite :

Alphonse Kurz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Ls. Mather. Rapin

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Worb. _____

[Signature]

N° 16
Savary Oscar
Henri

Le dix Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à quatre heures _____ minutes du soir _____
est _____ né _____ à Verschez-Verin née Payerne N° 76 _____
Savary Oscar Henri _____ fils _____ légitime _____
de Savary Henri _____ Profession : agriculteur _____
de Payerne _____ domicilié à Vers chez Verin née Payerne _____
et de Lina Elise née Hübler _____
de Bätterkinden (Berne) _____
Inscrit au présent registre le onze Juin _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Savary
Henri _____

Confirmé après lecture faite :

H. Savary Hübler

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Ls. Mather. Rapin

Communiqué _____

[Signature]

N° 77
Fluhmann Elise

Le douze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze à neuf heures _____ trenteminutes du matin
est _____ née à Payerne, rue à Thomas N° 14
Fluhmann Elise _____ fille - légitime
de Fluhmann Gottlieb _____ Profession : scieur
de Neuenegg (Berne) - domicilié à Payerne
et de Elisabeth nie Flotran
de St. Imier (Berne)

Inscrit au présent registre le treize Juin _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père, Fluh-
mann Gottlieb.

Confirmé après lecture faite :

Gottlieb Fluhmann

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Neuenegg.

Ls. Mathur. Rapin

N° 78
Riesen Paul
Alfred

Le quinze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze à onze heures _____ minutes du soir
est _____ né à Payerne, rue des Granges N° 68
Riesen Paul Alfred _____ fils - légitime
de Riesen Alfred _____ Profession : cigareur
de Guggisberg (Berne) - domicilié à Payerne
et de Rosine Berthe nie Hostettler
de Wahlen (Berne)

Inscrit au présent registre le seize Juin _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père, Riesen
Alfred.

Confirmé après lecture faite :

Alfred Riesen

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
Civil de Guggisberg.

Ls. Mathur. Rapin

N° 79
Junod Marie
Julia.

Le quinze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à neuf heures _____ trente minutes du Soir _____
est _____ né à _____ Payerne, Grande Rue N° 24 _____
Junod Marie Julia _____ fille _____ légitime _____
de Junod Louis Victor _____ Profession : professeur de musique
de Sainte Croix _____ domicilié à Payerne _____
et de Constance Nina Alexandrine Adeline née Seytrequin _____
de Mont _____

Inscrit au présent registre le dix sept Juin _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Junod
Louis Victor _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Junod

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mathier - Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Ste Croix.

N° 80
Tenthorey Paul
Eugène

Le vingt Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à trois heures _____ quinze minutes du matin _____
est _____ né à Payerne, rue de Guillermaux N° 2 _____
Tenthorey Paul Eugène _____ fils _____ légitime _____
de Tenthorey Henri Louis _____ Profession : boulanger _____
de Seigneux et Dompierre domicilié à Payerne _____
et de Julie Clémence née Rochat _____
de Lieu _____

Inscrit au présent registre le vingt Juin _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Tenthorey
Henri Louis _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Tenthorey

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mathier - Rapin

Communiqué aux officiers de l'état civil
de Villerszel et de Lucens.

N° 81
Perrin Henri

Le dix huit Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à dix _____ heures _____ minutes du soir _____

est _____ né _____ à Payerne, rue de Lausanne N° 116-

Perrin Henri _____ fils _____ légitime _____

de Perrin Jules _____ Profession : agriculteur

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

et de Julia née Hoffer _____

de Donatyre _____

Inscrit au présent registre le vingt Juin _____

mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Perrin

Jules (Perrin Jules) _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Perrin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Marthe Ropin

Communiqué _____

(Signature)

N° 82
Binggeli Marguerite

Le treize Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à onze _____ heures _____ cinquante minutes du matin _____

est _____ née _____ à Payerne, rue de Lausanne N° 69 _____

Binggeli Marguerite _____ fille _____ légitime _____

de Binggeli Nicolas _____ Profession : menuisier _____

de Wählern (Berne) _____ domicilié à la Plaine, Genève _____

et de Elisabeth née Zeller _____

de Zwisimmen (Berne) en séjour à Payerne _____

Inscrit au présent registre le vingt Juin _____

mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration de Lydie Feller

sage femme, de Woffley domiciliée à Payerne, laquelle a assisté à l'accouchement

Confirmé après lecture faite :

Lydie Feller Sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Marthe Ropin

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Wählern et au bureau de l'état civil
de Genève.

(Signature)

N° 83
Chiappone Georges
Antonin Maire

Le dix huit Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à sept _____ heures _____ minutes du soir _____
est _____ né - à Payerne, rue de Lausanne n° 74 bis _____

Chiappone Georges Antonin Maire fils - légitime _____
de Chiappone Antoine Georges Auguste _____ Profession : négociant _____
de Sarzo (province de Novare, Italie) domicilié à Payerne _____
et de Marie Madeleine Philippine née Dresco _____
de Sarzo (Italie) _____

Inscrit au présent registre le vingt Juin _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Chiap-
pone Antoine Georges Auguste. _____

Confirmé après lecture faite :
Chiappone Dresco

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
S. Maxther. Rapin

N° 84.
Gerber mort. né

Le vingt Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à trois _____ heures _____ minutes du matin _____
est mort - né - à Payerne, Grande Rue n° 10 _____

Gerber _____ fils - légitime _____
de Gerber Jean _____ Profession : boucher _____
de Langnau (Berne) _____ domicilié à Payerne _____
et de Marie Louise née Gerber _____
de Langnau (Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt - un Juin _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Gerber
Jean. _____

Confirmé après lecture faite :
J. Gerber

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
S. Maxther. Rapin

N° 85
Millet Jeanne
Berthe

+ 12 Sept 92.

Le vingt un Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze — à huit heures _____ trente minutes du soir —
est _____ née à Payerne, rue de Lausanne N° 92 —
Millet Jeanne Berthe _____ fille - légitime _____
de Millet Jean Lucien _____ Profession : boulanger —
de Monbelloz (Fribourg) - domicilié à Payerne _____
et de Marie née Fallent _____
de Begnins _____

Inscrit au présent registre le vingt trois Juin _____
mil huit cent quatre-vingt- douze — sur la déclaration du père Millet
Jean Lucien. _____

Confirmé après lecture faite :

J. Lucien Millet

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Monbelloz.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathier-Rapin

N° 86
Jeunet Rose
Eugénie

B. 5 Millet

Le vingt quatre Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze — à trois heures _____ trente minutes du soir —
est _____ née à Payerne, Chemin de la Gare N° 52 —
Jeunet Rose Eugénie _____ fille - légitime _____
de Jeunet Joseph Alphonse _____ Profession : cigareur, originaire
de Foncine-le-Haut (Départ. du Jura, France) domicilié à Payerne _____
et de Emma née Roth _____
de Grossaffoltem (Bienne) _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq Juin _____
mil huit cent quatre-vingt- douze — sur la déclaration du père Jeunet
Joseph Alphonse. _____

Confirmé après lecture faite :

Joseph Jeunet

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathier-Rapin

N° 87

Morgenegg Albert
Théophile

Le premier Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze — à trois — heures _____ minutes du Soir —
est _____ né — à Payerne, rue de la Croix Blanche N° 23 —
Morgenegg Albert Théophile — fil l légitime _____
de Morgenegg Gottlieb _____ Profession : journalier _____
de Höniz (Berne) _____ domicilié à Payerne _____
et de Madelaine née Berger _____
de Ober-Saugeneck (Berne) _____

Inscrit au présent registre le deux Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père, Morge-
negg Gottlieb.

Confirmé après lecture faite :

Gottlieb Morgenegg

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Höniz.L. Maxner - Ropin

N° 88

Giviel Hélène
Rose

Le deux Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze — à deux — heures _____ minutes du Soir —
est _____ née — à Sers chez Serrin mère Payerne N° 70 —
Giviel Hélène Rose — fille — légitime _____
de Giviel Eugène _____ Profession : agriculteur _____
de Payerne _____ domicilié à Sers chez Serrin mère Payerne
et de Rosine née Nay _____
de Payerne _____

Inscrit au présent registre le deux Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Giviel
Eugène.

Confirmé après lecture faite :

Eugène Giviel

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

L. Maxner - Ropin

N° 89.
Rossier Eglantine

Le neuf Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à huit heures _____ minutes du matin _____

est _____ née à Payerne, rue de Lausanne N° 77 _____

Rossier Eglantine _____ fille légitime _____

de Rossier Jules _____ Profession : boulanger _____

de Villarzel _____ domicilié à Payerne _____

et de Marie Louise née Estoppey _____

de Granges _____

Inscrit au présent registre le neuf Juillet _____

mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père, Rossier

Jules. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Rossier Estoppey.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Ls. Mathur. Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil

de Villarzel.

N° 90
Brossy mort-né

Le neuf Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à trois heures _____ minutes du matin _____

est mort-né _____ à Payerne, rue de l'Hôpital N° 98 _____

Brossy _____ fils il légitime _____

de Brossy Emma Anna _____ Profession : ouvrière en tabacs _____

de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____

et de laquelle est fille elle-même de Isaac Abram Brossy, et _____

de Susette Marianne née Rapin. _____

Inscrit au présent registre le onze Juillet _____

mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration de Jenny Cherbuin-

Brossy sage-femme de Payerne y domiciliée laquelle a assisté à l'accouchement.

Confirmé après lecture faite :

J. Cherbuin Brossy sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Ls. Mathur. Rapin

Communiqué _____

N° 91

Béranek Edmond

Le cinq Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze _____ à une _____ heure _____ minutes du soir _____
 est _____ né _____ à Payenne, rue des Blanchisseuses N° 5
 Béranek Edmond _____ fils _____ légitime _____
 de Béranek Georges Léopold _____ Profession : journalier _____
 de Donatye _____ domicilié à Payenne _____
 et de Lydia née Bize _____
 de Sillersel _____


Inscrit au présent registre le douze Juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration de la mère
 Béranek Lydia née Bize _____

Confirmé après lecture faite :

Lydia Béranek

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
 d'Aranches.

L. Maxner. Rapin


N° 92

Savary Blanche
Emma

Le douze Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze _____ à midi _____ heure _____ minutes du _____
 est _____ née _____ à Payenne, rue de la Reine Berthe N° 106
 Savary Blanche Emma _____ fille _____ légitime _____
 de Savary Auguste _____ Profession : charpentier _____
 de Payenne _____ domicilié à Payenne _____
 et de Julie Louise née Delacour _____
 de Missy _____


Inscrit au présent registre le treize Juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Savary
 Auguste _____

Confirmé après lecture faite :

Savary Auguste

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

L. Maxner. Rapin


N° 93
Berquer Mathilde

Le douze Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à huit heures _____ minutes du matin _____

est _____ né(e) à Payerne, rue de Lausanne n° 110 _____

Berquer Mathilde _____ fille _____ légitime _____

de Berquer Lion Samuel _____ Profession : confiseur _____

de Wengi (Berne) _____ domicilié à Payerne _____

et de Marianne née Riser _____

de Dürrenroth (Berne) _____

Inscrit au présent registre le treize Juillet _____

mil huit cent quatre-vingt-douze _____ sur la déclaration du père Berquer
Lion Samuel.

Confirmé après lecture faite :

Lion Berquer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Wengi

L. Mather. Rapin

N° 94
Mivelaz Marthe
Marquerite

Le dix neuf Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à huit heures _____ minutes du soir _____

est _____ né(e) à Payerne, rue des Moulins n° 33 _____

Mivelaz Marthe Marquerite _____ fille _____ légitime _____

de Mivelaz Louis Alfred _____ Profession : employé au chemin de fer

de Solier Pisset _____ domicilié à Payerne _____

et de Fanny Jenny Elise née Tallent _____

de Bequins _____

Inscrit au présent registre le vingt Juillet _____

mil huit cent quatre-vingt-douze _____ sur la déclaration du père, Mivelaz
Louis Alfred.

Confirmé après lecture faite :

Mivelaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Boffens à Solier Pisset.

L. Mather. Rapin

N^o 95
Weber Marie

Le vingt neuf Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à trois heures _____ minutes du Soir _____

est _____ née à Payerne, rue des Blancs-Sabons N^o 12
Weber Marie _____ fille légitime _____

de Weber Gustave _____ Profession : cigareur _____

de Menziken (Argovie) — domicilié à Payerne _____

et de Christine Marie Schempp _____

de Schöndorf (Wurtemberg) _____

Inscrit au présent registre le premier Août _____

mil huit cent quatre-vingt-douze _____ sur la déclaration d'un père Weber

Gustave, qui n'a pu produire aucune autre pièce que son permis d'établissement N^o 6685

Confirmé après lecture faite :

Gustave Weber

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather. Ropin

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Menziken.

N^o 96
Caille Blanche
Marguerite

Le premier Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à deux heures _____ trente _____ minutes du matin _____

est _____ né à Payerne, en Quay N^o 25 _____

Caille Blanche Marguerite _____ fille légitime _____

de Caille Henri _____ Profession : agriculteur _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

et de Mathilde Sophie née Givé _____

de Payerne _____

Inscrit au présent registre le premier Août _____

mil huit cent quatre-vingt-douze _____ sur la déclaration d'un père Caille

Henri.

Confirmé après lecture faite :

Henri Caille

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather. Ropin

Communiqué _____

N° 97
Grivaz Marthe

Le premier Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à deux heures _____ minutes du Soir _____

est _____ née à Payerne, rue des Moulins N° 35 _____

Grivaz Marthe _____ fil le - légitime _____

de Grivaz Louis François _____ Profession : tourneur _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

et de Marie née Berger _____

de Eclépens _____

Inscrit au présent registre le premier Août _____

mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration de Comte Elisa

sage femme de Payerne y domiciliée laquelle a assisté à l'accouchement _____

Confirmé après lecture faite :

Elisa Comte sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Marthe Rapin

Communiqué _____

N° 98
Clot Ernest
Emile

Le premier Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à sept heures _____ minutes du Soir _____

est _____ né à Payerne, rue d'Yverdon N° 8 _____

Clot Ernest Emile _____ fil s - légitime _____

de Clot Henri _____ Profession : agriculteur _____

de Billers le Comte _____ domicilié à Payerne _____

et de Emilie née Drapel _____

de Seysui et Aigle _____

Inscrit au présent registre le deux Août _____

mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Clot

Henri _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Clot

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Marthe Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil

de Denezey _____

N° 99

Delorme Cornélie
Caroline

Le trois août _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à trois heures _____ trente minutes du matin
est _____ né _____ à Sayerne, rue de Louvaine N° 72
Delorme Cornélie Caroline — fille — légitime _____
de Delorme Samuel _____ Profession : employé de bureau
de Sallamand _____ domicilié à Sayerne _____
et de Marienne Lisette nie Torny _____
de Sallamand _____

Inscrit au présent registre le trois août _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Delorme
Samuel _____

Confirmé après lecture faite :

S. Delorme

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Endrefin _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Manner. RapinN° 100
Rapin Jules
Frédéric

+

Le quatre août _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à trois heures _____ quarante cinq minutes du matin
est _____ né _____ à Sayerne, rue d'Yverdon N° 8 _____
Rapin Jules Frédéric _____ fils — légitime _____
de Rapin César David _____ Profession : négociant _____
de Sayerne _____ domicilié à Sayerne _____
et de Anna Johanna Katharina nie Staudt _____
de Frankfort S/Mein _____

Inscrit au présent registre le quatre août _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Rapin
César David _____

Confirmé après lecture faite :

César Rapin

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Manner. Rapin

N° 101
 Senseyres Robert
 Gérard

Le cinq août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze _____ à six _____ heures _____ minutes du Soir _____
 est _____ né _____ à Payeme, rue d'Yverdon N° 14 _____
 Senseyres Robert Gérard _____ fils _____ légitime _____
 de Senseyres Charles Louis _____ Profession : agriculteur _____
 de Corcelles le Sorat _____ domicilié à Payeme _____
 et de Isabelle née Fivar _____
 de Payeme _____

Inscrit au présent registre le six août _____
 mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Senseyres
 Charles Louis . _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Senseyres

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
 de Corcelles le Sorat

S. Mathur. Rapin

N° 102
 Michel Clotilde
 Emma.

Le six août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze _____ à onze _____ heures - trente cinq _____ minutes du Soir _____
 est _____ née _____ à Payeme, en Glatigny N° 12 _____
 Michel Clotilde Emma _____ fille _____ légitime _____
 de Michel Emile Clément _____ Profession : cantonnier au Gura Simple _____
 de Cheyres (Fribourg) _____ domicilié à Payeme _____
 et de Elise née Steiner _____
 de Sumiswald (Berne) _____

Inscrit au présent registre le huit août _____
 mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Michel
 Emile Clément . _____

Confirmé après lecture faite :

Michel Emile.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
 de Cheyres.

S. Mathur. Rapin

N° 103

Wulliemoz Gabrielle
Julia Fanny

Le treize Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
douse — à quatre heures ⁴⁵ _____ minutes du soir _____

est _____ née - à Payerne, Grande Rue N° 9 _____

Wulliemoz Gabrielle Julia Fanny fille - légitime _____

de Wulliemoz Ernest _____ Profession : pharmacien _____

de Suarens _____ domicilié à Payerne _____

et de Marie Lisa née Veuve _____

de la Chaux de Fonds et Cernier _____

Inscrit au présent registre le quinze Août _____

mil huit cent quatre-vingt- douse _____ sur la déclaration du père Wullie:
moz Ernest. _____

Confirmé après lecture faite :

Wulliemoz ph

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Suarens.

L. Mathier. Rapin

N° 104

Doudin mort-né

Le treize Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
douse — à neuf heures _____ minutes du matin _____

est mort-né - à Payerne, Grande Rue N° 43 _____

Doudin _____ fils _____ légitime _____

de Doudin Alexandre François _____ Profession : agriculteur _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

et de Julie née Duffay _____

de Bassel _____

Inscrit au présent registre le quinze Août _____

mil huit cent quatre-vingt- douse _____ sur la déclaration du père (Duffay)

Alexandre François Doudin - Duffay. _____

Confirmé après lecture faite :

Alexandre François Doudin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

L. Mathier. Rapin

N° 105
 Quidort Louis
 Frédéric

Le quatorze août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze _____ à quatre heures _____ trente minutes du matin _____

est _____ né _____ à Payerne, rue de Lausanne n° 80 _____

Quidort Louis Frédéric _____ fils _____ légitime _____

de Quidort Frédéric Charles _____ Profession : facteur d'instruments de musique _____

de Chevroux _____ domicilié à Payerne _____

et de Henriette née Bonnez _____

de Yverdon _____

Inscrit au présent registre le quinze août _____
 mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Quidort
 Frédéric Charles. _____

Confirmé après lecture faite :

Frédéric Quidort Bonnez

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
 de Grandcour.

S. Maxther-Rapin

N° 106
 Bossy Emile
 Frédéric

Le vingt août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze _____ à cinq heures _____ minutes du matin _____

est _____ né _____ à Payerne, rue d'Yverdon n° 64 _____

Bossy Emile Frédéric _____ fils _____ légitime _____

de Bossy Emile _____ Profession : agriculteur _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

et de Marie Elisa née Tomini _____

de Payerne _____

Inscrit au présent registre le vingt août _____
 mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père, Bossy
 Emile _____

Confirmé après lecture faite :

Bossy Emile

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

S. Maxther-Rapin

N° 107
Mayor mort-né

Le vingt trois août _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à dix _____ heures _____ minutes du soir _____
est mort-né à Payerne, rue des Moulins N° 42 _____
Mayor _____ fil *si* légitime _____
de Mayor Adèle Elisa _____ Profession : ouvrière à la Condenserie
de Oron le Château _____ domiciliée à Payerne _____
et de laquelle est fille elle-même d'abord Daniel Mayor, et _____
de Adèle née Roux _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq août _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration de la grand' mère
du nouveau né Adèle Mayor née Roux d'Oron le Château, à Payerne

Confirmé après lecture faite :

Adèle Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathier. Repin

Communiqué _____

N° 108
Siechti Marie

Le vingt trois août _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à dix _____ heures _____ minutes du matin _____
est _____ né(e) à Payerne, rue des Granges N° 68 _____
Siechti Marie _____ fille _____ légitime _____
de Siechti Ulrich _____ Profession : domestique agriculteur
de Signau (Berne) _____ domicilié à Payerne _____
et de Anna Elisabeth née Aeberhard _____
de Urtenen (Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq août _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Siechti
Ulrich _____

Confirmé après lecture faite :

Ulrich Siechti

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathier. Repin

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Signau.

N° 109
Bonny Charles

Le trente Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à trois heures _____ minutes du matin
est _____ né _____ à Payerne, Grande Rue N° 13
Bonny Charles _____ fils _____ légitime _____
de Bonny Jean Jacques _____ Profession : coiffeur _____
de Chevroux _____ domicilié à Payerne _____
et de Julie Louise née Cuany _____
de Chevroux _____

Inscrit au présent registre le premier Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Bonny
Jean Jacques _____

Confirmé après lecture faite :

J. Bonny

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Grandcour _____

S. Mathier-Rapin

N° 110
Malan Marguerite

Le deux Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à six heures _____ minutes du soir _____
est _____ née _____ à Payerne, rue du Temple N° 104 _____
Malan Marguerite _____ fille _____ légitime _____
de Malan Auguste Etienne _____ Profession : pasteur _____
de Forze Pellice (province de Turin, Italie) domicilié à Payerne _____
et de Octavie Linda née Falmon _____
de Turin _____

Inscrit au présent registre le trois Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père _____
Malan Auguste Etienne _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Etienne Malan

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie d'état
à Lensenne _____

S. Mathier-Rapin

N° 111
 Ney Ernest Frederic
 +

Le sept Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze _____ à une heure _____ minutes du soir _____

est _____ né à Payerne, en Quary N° 34 _____
 Ney Ernest Frederic _____ fils — légitime _____

de Ney Jacques Samuel _____ Profession : agriculteur _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

et de Rosalie née Fenthoray _____

de Seigneux et Dompiere sur Lucens _____

Inscrit au présent registre le huit Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Ney
 Jacques Samuel. 1

Confirmé après lecture faite :

Samuel Ney Fenthoray

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mathier, Rapin

Communiqué _____

N° 112
 Merz Marguerite

Le huit Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze _____ à sept heures _____ trente minutes du soir _____

est _____ née à Payerne, rue de Lausanne N° 70 _____

Merz Marguerite _____ fille — légitime _____

de Merz Hermann _____ Profession : cigareur _____

de Beinwyl (argovie), domicilié à Payerne _____

et de Emma née Bally _____

de Buchholterberg (Berne) _____

Inscrit au présent registre le neuf Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Merz
 Hermann.

Confirmé après lecture faite :

Hermann Merz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mathier, Rapin

Communiqué à l'officier de l'état

civil de Beinwyl

N° 113
Rapin Martha

Le neuf Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze — à deux heures _____ minutes du soir —

est _____ né — à Bersches Savoyrière Payerne N° 42 —

Rapin Martha _____ fil le légitime _____

de Rapin Eugène _____ Profession : agriculteur

de Corcelles près Payerne domicilié à — Bersches Savoyrière Payerne

et de Suzanne née Rapin _____

de Corcelles près Payerne _____

Inscrit au présent registre le dix Septembre _____

mil huit cent quatre-vingt- douze — sur la déclaration du père Rapin

Eugène _____

Confirmé après lecture faite :

Eug. Rapin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Maxner. Rapin

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Corcelles.

N° 114
Genton. Gustave
Aloïs

Le dix Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze — à six heures _____ trente minutes du matin —

est _____ né — à la Foulle rière Payerne N° _____

Genton Aloïs Gustave _____ fils — légitime _____

de Genton Aloïs _____ Profession : fileteur

de Puidoux et Chardonne — domicilié à la Foulle rière Payerne

et de Thérèse Héloïse née Perrin _____

de Payerne _____

Inscrit au présent registre le dix Septembre _____

mil huit cent quatre-vingt- douze — sur la déclaration du père Genton

Aloïs _____

Confirmé après lecture faite :

Genton

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Maxner. Rapin

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Corsier St. Saphorin à Chexbres.

N° 115

Hänni Alfred

Le dix Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à quatre heures _____ minutes du matin

est _____ né _____ à Payerne, rue de l'Hôpital N° 98

Hänni Alfred _____ fils _____ légitime _____

de Hänni Jean _____ Profession : terrassier _____

de Toffen (Berne) _____ domicilié à Payerne _____

et de Emma née Güttnrecht _____

de Gempnach (Fribourg) _____

Inscrit au présent registre le dix Septembre _____

mil huit cent quatre-vingt-douze _____ sur la déclaration du père Hänni
Jean _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Hänni

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Belp.

L. Mather. Rapin

N° 116

Rapin Jules
DanielLe dix Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à onze heures _____ trente _____ minutes du matin

est _____ né _____ à Vers. chez Perrin nière Payerne N° 77

Rapin Jules Daniel _____ fils _____ légitime _____

de Rapin Albert _____ Profession : laitier _____

de Payerne _____ domicilié à Vers. chez Perrin nière Payerne _____

et de Sophie née Savary _____

de Payerne _____

Inscrit au présent registre le douze Septembre _____

mil huit cent quatre-vingt-douze _____ sur la déclaration du père Rapin
Albert _____

Confirmé après lecture faite :

Albert Rapin Savary

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

L. Mather. Rapin

N° 117
 Somini Mathilde

Le quinze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze _____ à onze heures _____ minutes du matin _____
 est née à Etrablos rive Payerne n° 90 _____
 Somini Mathilde _____ fille légitime _____
 de Somini Henri François _____ Profession : agriculteur _____
 de Payerne _____ domicilié à Etrablos rive Payerne _____
 et de Alicia née Crausaz _____
 de Frey _____

Inscrit au présent registre le seize Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-douze _____ sur la déclaration du père, Somini
 Henri François _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Somini

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathur. Repin

N° 118
 Mathys mort-né

Le dix neuf Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze _____ à dix heures _____ minutes du matin _____
 est mort-né à Payerne, rue du Berger n° 74 _____
 Mathys _____ fils légitime _____
 de Mathys Frédéric Louis _____ Profession : cordonnier _____
 de Wynigen (Berne) _____ domicilié à Payerne _____
 et de Elmire Augustine née Favre _____
 de Silars (Vevins) _____

Inscrit au présent registre le vingt Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-douze _____ sur la déclaration du père Mathys
 Frédéric Louis _____

Confirmé après lecture faite :

Frédéric Mathys

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathur. Repin

N° 119
Jomini Marie
Anna

Le dix huit Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à onze heures _____ minutes du Soir _____
est _____ née à Payerne, à la place d'armes N° 15 _____
Jomini Marie Anna _____ fille _____ légitime _____
de Jomini Jules François _____ Profession : agriculteur _____
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Marie née Steinmann _____
de Gempenach (Triboung) _____
Inscrit au présent registre le vingt Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Jomini
Jules François. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Jomini Heimann

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathier-Rapin

N° 120
Grivaz Blanche
Hélène.

Le vingt trois Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à huit heures _____ trente _____ minutes du Soir _____
est _____ née à Payerne, à la Caroline _____
Grivaz Blanche Hélène _____ fille _____ légitime _____
de Grivaz Henri Émile _____ Profession : géomètre _____
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Emma Caroline née Groux _____
de Payerne _____
Inscrit au présent registre le vingt quatre Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Grivaz
Henri Émile. _____

Confirmé après lecture faite :

H. Grivaz

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathier-Rapin

N° 121
 Chatton Berthe
 Louise

Le vingt sept Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze _____ à sept heures _____ minutes du soir _____

est _____ née à Payerne, rue des Moulins N° 33 _____

Chatton Berthe Louise _____ fille _____ légitime _____

de Chatton César Alexandre _____ Profession : chapelier _____

de Romont _____ domicilié à Payerne _____

et de Marie née Bidiville _____

de Granges _____

Inscrit au présent registre le vingt huit Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Chat.

ton César Alexandre _____

Confirmé après lecture faite :

César Chatton

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Marthe Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil
 de Romont

N° 122
 Jan-Duchêne Berthe

Le vingt sept Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze _____ à quatre heures _____ trente _____ minutes du soir _____

est _____ née à Sers chez Perin rue Payerne N° 10 _____

Jan-Duchêne Berthe _____ fille _____ légitime _____

de Jan-Duchêne Léonard _____ Profession : agriculteur _____

de Corcelles près Payerne domicilié à Sers chez Perin rue Payerne

et de Elise Marie née Savary _____

de Payerne _____

Inscrit au présent registre le vingt huit Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Jan-

Duchêne Léonard _____

Confirmé après lecture faite :

Léonard Jan

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Marthe Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil
 de Corcelles

N° 123
Heiz Louise

Le vingt neuf Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à deux heures _____ trente minutes du matin
est _____ née à Payerne, sur les Terreaux n° 63
Heiz Louise _____ fille _____ légitime _____

de Heiz Rodolphe _____ Profession : agriculteur
de Reinach (argovie) _____ domicilié à Payerne _____
et de Marie Célestine née Roulin _____
de Treyvaux (Fribourg) _____

Inscrit au présent registre le vingt neuf Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père, Heiz
Rodolphe . _____

Confirmé après lecture faite :

Rodolphe Heiz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather-Ropin

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Reinach . _____

N° 124
Herman mort-né

Le trois Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à deux heures _____ minutes du matin
est mort - né - à Payerne _____
Herman _____ fils _____ légitime _____

de Herman Louis _____ Profession : journalier
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Marie Louise née Ris _____
de Staffelbach (argovie) _____

Inscrit au présent registre le quatre Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père, Herman
Louis . _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Hermann Rier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather-Ropin

Communiqué _____

N° 125
 Sonner Alice

Le six Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze — à six heures _____ minutes du matin —
 est _____ née à Payerne, rue à Thomas N° 19 —
 Sonner Alice _____ fille — légitime —
 de Sonner Henri Frédéric _____ Profession : agriculteur —
 de Yvonand _____ domicilié à Payerne —
 et de Pauline Charlotte née Guiguer _____
 de Sillers sous Champvent _____
 Inscrit au présent registre le six Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt- douze — sur la déclaration du père, Sonner
 Henri Frédéric. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Sonner-Guiguer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
 civil de Yvonand.

L. Mathier-Rapin

N° 126
 Hermann Rose
 Augusta

Le huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze — à cinq heures _____ minutes du Soir —
 est _____ née à Payerne, rue du Portail N° 29 —
 Hermann Rose Augusta _____ fille — légitime —
 de Hermann Auguste François _____ Profession : publicateur —
 de Payerne _____ domicilié à Payerne —
 et de Julie née Ochs _____
 de Duillier _____
 Inscrit au présent registre le dix Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt- douze — sur la déclaration du père, Hermann
 Auguste François. _____

Confirmé après lecture faite :

Hermann - Ochs

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mathier-Rapin

N° 127
Schmann Hermann

Le neuf Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à une _____ heure _____ trente minutes du matin _____

est _____ né à Payerne, Villa Humbert _____

Schmann Hermann _____ fil 5 _____ légitime _____

de Schmann Gottlieb _____ Profession : charpentier _____

de Buchillon (Fribourg) _____ domicilié à Payerne _____

et de Marie née Hauser _____

de Schüpfen (Berne) _____

Inscrit au présent registre le dix Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Schmann

Gottlieb. _____

Confirmé après lecture faite :

Gottlieb Schmann

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathier-Ropin

Communiqué à l'officier de l'état civil

de Bischlen. _____

N° 128
Tomini Emilie

Le dix huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à neuf heures _____ minutes du matin _____

est _____ née à Payerne, Grande Rue N° 58 _____

Tomini Emilie _____ fil 6 _____ légitime _____

de Tomini Henri Jacques _____ Profession : charcutier _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

et de Flore Emma née Doudin _____

de Payerne _____

Inscrit au présent registre le dix huit Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Tomini

Henri Jacques. _____

Confirmé après lecture faite :

Florence Tomini-Doudin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathier-Ropin

Communiqué _____

N° 120
Häberli Emile

Le vingt quatre Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à six _____ heures _____ minutes du matin _____

est _____ né _____ à Boulex rière Payerne n° 101, _____

Häberli Emile _____ fils _____ légitime _____

de Häberli Samuel _____ Profession : agriculteur _____

de Münchenbüschée (Berne) domicilié à Boulex rière Payerne _____

et de Marie Rosine née Köhli _____

de Hallnach _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Häberli

Samuel. _____

Confirmé après lecture faite :

S. Häberli

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Münchenbüschée

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Maxther Rapin

N° 130
Spicher Christine
Isabelle

Le trente un Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à trois _____ heures _____ minutes du soir _____

est _____ née _____ à Payerne, aux Moulins de Glatigny n° 20

Spicher Christine Isabelle _____ fille _____ légitime _____

de Spicher Joseph Henri _____ Profession : (ouvrier à la) meunier _____

de Ueberstorf (Fribourg) _____ domicilié à Payerne _____

et de Marie née Haussener _____

de Ruggisberg (Berne) _____

Inscrit au présent registre le deux Novembre _____

mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Spicher

Joseph Henri. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Spicher

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Ueberstorf.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Maxther Rapin

N° 131
Parisod Lia
Mathilde

Le premier Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à cinq _____ heures _____ minutes du soir _____

est _____ née à Payerne, en Suary N° 60 _____
Parisod Lia Mathilde _____ fille _____ légitime _____

de Parisod Paul _____ Profession : agriculteur _____

de Lutry et Villette _____ domicilié à Payerne _____

et de Berthe née Hofer _____

de Donatye _____

Inscrit au présent registre le deux Novembre _____

mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Parisod
Paul _____

Confirmé après lecture faite :

Paul Parisod

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Lutry et Cully.

L. Mather. Rapiin

N° 132
Siffert Jean
Joseph

Le huit Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à sept _____ heures _____ quarante cinq minutes du matin _____

est _____ né _____ à Payerne, rue de Guillermaux N° 2 _____

Siffert Jean Joseph _____ fils _____ légitime _____

de Siffert Joseph Nicolas _____ Profession : employé à la Condenserie

de Neyruz (Fribourg) _____ domicilié à Payerne _____

et de Marie Marguerite née Bongard _____

de SpenDES (Fribourg) _____

Inscrit au présent registre le neuf Novembre _____

mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Siffert

Joseph Nicolas _____

Confirmé après lecture faite :

Siffert Nicolas

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Neyruz (Fribourg)

L. Mather. Rapiin

N° 133
 Ney Samuel
 Louis

Le treize Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze _____ à une _____ heure _____ minutes du matin -
 est _____ né - à Payerne, rue du Marché N° 90 _____
 Ney Samuel Louis _____ fil s _____ légitime _____
 de Ney Daniel dit Samuel _____ Profession : couvreur - ramonneur
 de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
 et de Julie née Gillard _____
 de Montpreveyres _____
 Inscrit au présent registre le quatorze Novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration d'un père Ney
 Daniel dit Samuel. _____

Confirmé après lecture faite :

Daniel Ney

Communiqué

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mather. Rapin

N° 134
 Brüggemann Elise
 Augusta Wilhelmine

Le quinze Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze _____ à trois _____ heures _____ minutes du soir _____
 est _____ née à Payerne, rue à Thomas N° 32 _____
 Brüggemann Elise Augusta Wilhelmine _____ fille _____ légitime _____
 de Brüggemann Wilhelm Antoine Frédéric Jean _____ Profession : contre maître cigareur
 de Hambourg (Allemagne) - domicilié à Payerne _____
 et de Virginie Caroline née Monney _____
 de Villars le Grand _____
 Inscrit au présent registre le quinze Novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration d'un père Brügge-
 mann Wilhelm Antoine Frédéric Jean. _____

Confirmé après lecture faite :

W. A. F. J. Brüggemann

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
 à Lausanne.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mather. Rapin

N° ~~130~~ 135

Toneatti Elisabeth

Le vingt deux Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à deux _____ heures _____ minutes du matin _____
est _____ née à la Maladeire rière Payerne _____
Toneatti Elisabeth _____ fille - légitime _____
de Dominique Toneatti _____ Profession : entrepreneur de travaux
de Claretto (district de Spilimberg, Italie) domicilié à Payerne _____
et de Catherine Josephine née Furger _____
de Altendorf (Schwytz) _____
Inscrit au présent registre le vingt deux Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-douze _____ sur la déclaration du père
Toneatti Dominique _____

Confirmé après lecture faite :

Toneatti Domenico

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Sr. Maxther Rappin

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne

N° 136

Serrin Alice
Louise

Le vingt trois Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à quatre heures _____ minutes du matin _____
est _____ née à Payerne, rue à Thomas N° 15 _____
Serrin Alice Louise _____ fille - légitime _____
de Serrin Charles Constant _____ Profession : menuisier _____
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Marie née Buache _____
de Payerne _____
Inscrit au présent registre le vingt. quatre Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-douze _____ sur la déclaration du père Serrin
Charles Constant _____

Confirmé après lecture faite :

Constant Serrin Buache

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Sr. Maxther Rappin

Communiqué

N° 137
Decorges Charles
Emile

Le huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à minuit heure _____ dix _____ minutes du _____
est _____ né - à Payerne, rue des Granges N° 61 _____
Decorges Charles Emile _____ fils - légitime _____
de Decorges Jules _____ Profession : agriculteur _____
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Julie née Brossy _____
de Payerne _____
Inscrit au présent registre le neuf Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Decor-
ges Jules. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Decorges

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Maxther. Rapin

Communiqué _____

N° 138
Rapin Henri
Emile

Le neuf Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à une - heure _____ minutes du Soir _____
est _____ né - à Payerne, rue de Lausanne N° 112 _____
Rapin Henri Emile _____ fils il légitime _____
de Rapin Elisa _____ Profession : tailleur _____
de Corcelles près Payerne - domiciliée à Vevey, en séjour à Payerne
et de laquelle est fille elle-même de Emile Auguste Rapin _____
de Louise Mary née Hermann _____

Inscrit au présent registre le douze Décembre _____

mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration de Cornuz Marie
Sage-femme de Enty domiciliée à Payerne qui a assisté à l'accouchement

Confirmé après lecture faite :

M^{me} Cornuz Sage-fem

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Maxther. Rapin

Communiqué aux officiers de l'état civil
de Corcelles et Vevey.

N° 139

Matther Henri

Le quatorze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à sept _____ heures quarante cinq _____ minutes du soir _____

est _____ né _____ à Payerne, rue du Berger N° 14 _____

Matther Henri _____ fils _____ légitime _____

de Matther Henri David _____ Profession: cuisinier _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

et de Marie née Gaumann _____

de Oberthal (Berne) _____

Inscrit au présent registre le seize Décembre _____

mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Matther

Henri David. _____

Confirmé après lecture faite :

Matther Henri

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Matther. Rapin

N° 140

Champion Julia
Marquerite

Le seize Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à trois _____ heures _____ minutes du soir _____

est _____ née _____ à Payerne, rue de l'Hôpital N° 80 _____

Champion Julia Marquerite _____ fille _____ légitime _____

de Champion Henri Jules _____ Profession: menuisier _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

et de Julie née Frick _____

de Oberutzwyl (St. Gall) _____

Inscrit au présent registre le seize Décembre _____

mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père, Cham-

pion Henri Jules. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Champion

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Matther. Rapin

N° 141
Mestral Louis
César

Le vingt un Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze — à quatre heures _____ minutes du matin —

est _____ né à Payerne, rue des Moulins N° 33 —
Mestral Louis César _____ fils — légitime _____

de Mestral Abram Louis Benoit — Profession : cigareur —

de Payerne _____ domicilié à Payerne —

et de Rosine née Wächter _____

de Sauperswyl (Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt un Décembre _____

mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père, Mestral

Abram Louis Benoit. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Mestral

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather, Rapin

N° 142
Key Ernest
Frédéric

Le vingt trois Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze — à sept heures _____ minutes du soir —

est _____ né à Strablor rue Payerne, N° 93 —

Key Ernest Frédéric _____ fils — légitime _____

de Key Frédéric Henri _____ Profession : agriculteur —

de Payerne _____ domicilié à Strablor rue Payerne —

et de Elise née Bonnes _____

de Yvonand _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre Décembre _____

mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père, Key

Frédéric Henri. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Key Vornes

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather, Rapin

N° 143

Parex Jules
Adolphe

Le vingt sept Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à une _____ heure _____ trente _____ minutes du matin _____
est _____ né à Payerne, rue des Deux Tours N° 93 _____
Parex Jules Adolphe _____ fils _____ légitime _____
de Parex Charles Louis _____ Profession : chauffeur à la Condensoir
de Sainte Croix _____ domicilié à Payerne _____
et de Jenny née Jacot. Parel _____
de Genève _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Parex
Charles Louis . _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Jari

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Sainte Croix _____

L^s. Maucher-Rapin

N° 144

Jeunet Emma

Le vingt sept Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à neuf _____ heures _____ minutes du matin _____
est _____ née à Payerne, rue d'Yverdon N° 12 _____
Jeunet Emma _____ fille _____ légitime _____
de Jeunet Luc Auguste _____ Profession : cigareur _____
de Foncine le Haut (Dépt. du Jura, France) domicilié à Payerne _____
et de Emma née Aubert _____
de Savagnier (Neuchâtel) _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration du père Jeunet
Luc Auguste . _____

Confirmé après lecture faite :

Luc Jeunet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier la Chancellerie
d'Etat à Lausanne . _____

L^s. Maucher-Rapin

N° 145
Goutte Emile
Antoine

Le vingt six Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à onze heures _____ minutes du soir _____

est _____ né à Payerne, rue du Berger _____

Goutte Emile Antoine _____ fils _____ légitime _____

de Goutte Antoine _____ Profession: négociant, originaire

de Losmont (départ. du Doubs, France) domicilié à Payerne _____

et de Marie née Bandet _____

de Union (Haute Savoie, France) _____

Inscrit au présent registre le vingt huit Décembre _____

mil huit cent quatre-vingt-douze _____ sur la déclaration du père, Goutte

Antoine _____

Confirmé après lecture faite :

Antoine Goutte

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathier Ropin

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne.



N° _____

Le numero 145 de la présente page 75 est _____ mil huit cent quatre-vingt-
celui de la _____ dernière heure inscription faite dans _____ minutes de l'année 1892.
est Les _____ deux doubles du registre sont conformes. _____

Ce que nous certifions _____

fils _____ légitime _____

de l'officier de l'état civil de Payerne _____

Profession: _____

de S. Mathier Ropin _____ domicilié à _____

et de Payerne le 31 Décembre 1892.



de Un double a été remis le 3 Janvier 1893 à l'autorité _____

Inscrit au présent registre le Cantonale en exécution de l'article 2 de la Loi.

mil huit cent quatre-vingt _____ S. Mathier Ropin _____

S. Mathier Ropin

Confirmé après lecture faite :

Payerne le 3 Janvier 1893.

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :



N° 146
Luthy Julia Alice

Le trente Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze — à quatre heures — trente minutes du matin —
est _____ né(e) à Pâquier aux Oies rive Payerne N° 49 —
Luthy Julia Alice _____ fille légitime _____
de Luthy Pierre _____ Profession : picriste _____
de Langnan (Berne) _____ domicilié à Payerne, au Pâquier aux oies
et de Lina née Savary _____
de Payerne.

Inscrit au présent registre le deux Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Luthy
Pierre _____

Confirmé après lecture faite :

Luthy Pierre

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather. Rapin

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Langnan.

B. 5 Janvier

N° 1
Pollien Edouard

Le trois Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize — à onze heures — trente minutes du soir —
est _____ né — à Payerne, sur les Ferreaux N° 63 —
Pollien Edouard _____ fils — légitime _____
de Pollien Marie François _____ Profession : chef de chantier
de Meillerie (Haute Savoie, France) domicilié à Payerne _____
et de Marie Madeleine née Ducret _____
de Guin (Fribourg) _____

Inscrit au présent registre le quatre Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Pollien
Marie François.

Confirmé après lecture faite :

Pollien

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather. Rapin

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne.

N° 2
Doudin Ernest
Louis

Le neuf Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize — à deux-heures _____ minutes du soir _____
est _____ né — à Payerne, rue du Collège N° 66 —
Doudin Ernest Louis _____ fils — légitime _____

de Doudin Daniel Louis _____ Profession : journalier —
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Caroline Elisa née Howald _____
de Thörigen (Berne) _____

Inscrit au présent registre le dix Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Dou-
din Daniel Louis _____

Confirmé après lecture faite :

Daniel Doudin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mather. Rapin

Communiqué _____

va le 13 Janvier 1853
M. M. M. M.

N° 3
Galliker Martha

Le quatorze Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize — à trois-heures _____ trente minutes du matin —
est _____ née — à Payerne, rue des Blanchissuses N° 1 —
Galliker Martha _____ fille — légitime _____

de Galliker Jean _____ Profession : cordonnier —
de Gunzwill (Lucerne) _____ domicilié à Payerne _____
et de Elise née Herren _____
de Mühleberg _____

Inscrit au présent registre le seize Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Galliker
Jean _____

Confirmé après lecture faite :

Galliker Jean

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mather. Rapin

Communiqué à l'office de l'état civil
de Gunzwill _____

N° 4
Kunz Emma
Lina.

Le vingt trois Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à onze heures _____ quinze minutes du soir _____

est _____ née à Payerne, rue de Lausanne N° 80 _____

Kunz Emma Lina _____ fil le _____ légitime _____

de Kunz Fréderich _____ Profession : agriculteur _____

de Trub (Berne) _____ domicilié à Payerne _____

et de Lina Marie Josephine née Berger _____

de Wengi (Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq Janvier _____

mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Kunz

Fréderich. _____

Confirmé après lecture faite :

Friedrich Kunz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mauthner-Rapin

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Trub.

N° 5
Ney François
André

Le vingt quatre Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à une heure _____ trente minutes du matin _____

est _____ né à Payerne, rue de Lausanne N° 112 _____

Ney François André _____ fil s _____ légitime _____

de Ney François _____ Profession : cigareur _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

et de Louise Jenny Marie née Lannin _____

de Dillars le Grand. _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq Janvier _____

mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Ney

François. _____

Confirmé après lecture faite :

F. Ney

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mauthner-Rapin

Communiqué _____

N° 6
Finsternwald Bertha
Elise

Le vingt six Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à trois heures _____ minutes du soir _____
est _____ née à Payerne, Grande Rue N° 5 _____
Finsternwald Bertha Elise _____ fil le légitime _____
de Finsternwald Jacob _____ Profession : employé au chemin de fer
de Stilli (Argovie) _____ domicilié à Payerne _____
et de Louise Elise née Somini _____
de Payerne _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père, Fins-
ternwald Jacob. _____

Confirmé après lecture faite :

Finsternwald

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Stilli. _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather. Ropin

N° 7
Albier Charles

Le vingt neuf Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à neuf heures _____ minutes du matin _____
est _____ né _____ à Payerne, aux Moulins de Glatigny N° 33 _____
Albier Charles _____ fil s _____ légitime _____
de Albier Jacques Adrien _____ Profession : meunier _____
de Kiesenbach (Grand Duché de Baden) domicilié à Payerne _____
et de Cécile née Somini _____
de Payerne _____

Inscrit au présent registre le trente Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Albier
Jacques Adrien. _____

Confirmé après lecture faite :

Albier Adrien

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather. Ropin

N° 8

Schmid Joseph
Vincent
Marie EliseLe vingt neuf Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize — à six heures _____ minutes du matin

est _____ né e à Payerne, rue du Berger N° 73 _____

Schmid Marie Elise _____ fille — légitime _____

de Schmid Joseph _____ Profession : cigareur _____

de Herznach (Argovie) domicilié à ? _____

et de Elise Julie née Maillard _____

de Chesalles sur Oron, domiciliée à Payerne _____

Inscrit au présent registre le trente un Janvier _____

mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration de Comte Elise

sage femme de Payerne y domiciliée qui a assisté à l'accouchement _____

Confirmé après lecture faite :

Elisa Comte sage-fem.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Herznach.

L. Marthe Ropin

N° 9

Battaini Julia

Le premier Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize — à deux heures _____ minutes du matin

est _____ née à Payerne, rue des Blanchisseuses N° 5 _____

Battaini Julia _____ fille — légitime _____

de Battaini Joseph César _____ Profession : maçon _____

de Gurone, province de Côme, Italie domicilié à Payerne _____

et de Elise née Gaud _____

de Courgevaud (Fribourg) _____

Inscrit au présent registre le deux Février _____

mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père, Battai-

ni Joseph César. _____

Confirmé après lecture faite :

César Battaini

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne.

L. Marthe Ropin

N° 10
Walter Berthe
Anna.

Le trois Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à huit heures _____ minutes du matin
est _____ née à Payerne, rue des Granges N° 60
Walter Berthe Anna _____ fille légitime _____

de Walter Emmanuel Joseph _____ Profession : tailleur d'habits
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Marie Victorine née Finguely _____
de Font la Ville (Fribourg) _____

Inscrit au présent registre le quatre Février _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Walter
Emmanuel Joseph. _____

Confirmé après lecture faite :

E. Walter

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Manner-Rapin

Communiqué _____

N° 11
Bettex Elisa

Le trois Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à six heures _____ minutes du soir
est _____ née à Payerne, rue du Collège N° 66
Bettex Elisa _____ fille légitime _____

de Bettex Henri _____ Profession : agriculteur
de Combremont le Petit _____ domicilié à Payerne _____
et de Lucienne Hoffer _____
de Donatye _____

Inscrit au présent registre le quatre Février _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père, Bettex
Henri. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Bettex Hoffer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Manner-Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Combremont le Grand. _____

N^o 12
Gomini Isabelle

Le six Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à sept heures _____ minutes du soir _____
est _____ née à Etrablon, rière Payerne N^o 94 _____
Gomini Isabelle _____ fille _____ légitime _____
de Gomini Samuel Henri _____ Profession : cordonnier _____
de Payerne _____ domicilié à Etrablon rière Payerne _____
et de Elise née Estoppey _____
de Trey _____

Inscrit au présent registre le sept Février _____
mil huit cent quatre-vingt-douze _____ sur la déclaration du père Gomini
Samuel Henri. _____

Confirmé après lecture faite :

J^e Henri Gomini Estoppey

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

L. Mather-Rapin

N^o 13
Vanetti Edouard
Emile

Le six Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à trois heures _____ trente minutes du soir _____
est _____ né à Payerne, Grande Rue N^o 53 _____
Vanetti Edouard Emile _____ fils _____ légitime _____
de Vanetti Jean _____ Profession : peintre en bâtiments _____
de Quaronna (province de Novare, Italie) domicilié à Payerne _____
et de Clotilde née Gallarotti _____
de Breia (Novare, Italie) _____

Inscrit au présent registre le huit Février _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Vanetti
Jean. _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Vanetti

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

L. Mather-Rapin

N° 14
Mayoz Elisa

Le neuf Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à quatre heures _____ trente minutes du matin
est _____ née à Payerne, Grande Rue N° 62 _____
Mayoz Elisa _____ fille légitime _____
de Mayoz Louis _____ Profession : marchand de chaussures
de Grandcour _____ domicilié à Payerne _____
et de Anna née Cornuz _____
de Mour _____

Inscrit au présent registre le neuf Février _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père, Mayoz
Louis. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Mayoz fils

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Grandcour.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Manner-Rapin

N° 15
Besson Ida

Le vingt Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à huit heures _____ trente minutes du soir
est _____ née à Payerne, à la Boverie _____
Besson Ida _____ fille légitime _____
de Besson Jules _____ Profession : condenseur
de Chapelles _____ domicilié à Payerne _____
et de Marie Louise née Lavinin _____
de Fezy _____

Inscrit au présent registre le vingt un Février _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Besson
Jules. _____

Confirmé après lecture faite :

Besson Jules

Communiqué à l'officier de l'état civil
de St. Cerges.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Manner-Rapin

N° 16
Mian Rosa

Le vingt un Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à six _____ heures _____ minutes du matin _____
est _____ née _____ à Corges, rière Payerne N° 61 _____
Mian Rosa _____ fille _____ légitime _____

de Mian Samuel Louis _____ Profession : agriculteur _____
de Payerne _____ domicilié à Corges rière Payerne _____
et de Emma nie Savary _____
de Payerne _____

Inscrit au présent registre le vingt un Février _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Mian
Samuel Louis. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Mian Savary

Communiqué

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather Repin

N° 12
Guggi Eusébe

Le vingt deux Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à deux _____ heures _____ minutes du matin _____
est _____ né _____ à Payerne, rue de Sansanne N° 77 _____
Guggi Eusébe _____ fils _____ légitime _____

de Guggi Urs Adolphe _____ Profession : médecin Vétérinaire _____
de Grenchen (Solme) _____ domicilié à Payerne _____
et de Emma nie Bonnez _____
de Yvonand _____

Inscrit au présent registre le vingt deux Février _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Guggi
Urs Adolphe _____

Confirmé après lecture faite :

A. Guggi Urs

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Grenchen

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather Repin

N° 18
Groux Emile

Le vingt un Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à sept _____ heures _____ minutes du soir _____
est _____ né _____ à Payerne, rue des Moulins N° 38 _____
Groux Emile _____ fils _____ légitime _____
de Groux Jean _____ Profession: journalier _____
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Louise Jeanne Groux née Dufay _____
de Payerne _____

Inscrit au présent registre le vingt deux Février _____
mil huit cent quatre-vingt- treize _____ sur la déclaration du père Groux
Jean. _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Grand Duffay

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathier-Rapin

N° 19
Plumettaz Jacques
Louis Jérôme

Le vingt cinq Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à cinq _____ heures _____ minutes du matin _____
est _____ né _____ à Payerne, Grande Rue N° 53 _____
Plumettaz Jacques Louis Jérôme _____ fils _____ légitime _____
de Plumettaz Paul _____ Profession: cafetier _____
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Marie née Tomini _____
de Payerne _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq Février _____
mil huit cent quatre-vingt- treize _____ sur la déclaration du père Plumet-
taz Paul. _____

Confirmé après lecture faite :

Paul Plumettaz

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathier-Rapin

N° 20
Crausaz Emile
Maurice

Le vingt quatre Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à midi - heure _____ trente minutes du _____
est _____ né - à Payerne, en Glatigny N° 4 _____
Crausaz Emile Maurice fils il légitime _____
de Crausaz Louisa _____ Profession : journalière _____
de Trey _____ domicilié à Payerne _____
et de laquelle est fille elle-même de François Crausaz, et
de Marie née Estoppey _____
Inscrit au présent registre le vingt sept Février _____
mil huit cent quatre-vingt- treize _____ sur la déclaration de Crausaz
François grand père du nouveau-né, de Trey domicilié à Payerne.

Confirmé après lecture faite :

François Crausaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Moatther-Ropin

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Trey et au Juge de Paix du cercle

N° 21
Gillieron Albert

Le vingt cinq Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à six - heures _____ minutes du Soir _____
est _____ né - à Payerne, rue de Lousanne N° 68 _____
Gillieron Albert _____ fils _____ légitime _____
de Gillieron Ulysse _____ Profession : journalier _____
de Ropraz _____ domicilié à Payerne _____
et de Adèle née Cranoud _____
de Oppens _____
Inscrit au présent registre le vingt sept Février _____
mil huit cent quatre-vingt- treize _____ sur la déclaration du père Gil-
lieron Ulysse. _____

Confirmé après lecture faite :

Ulysse Gillieron

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Moatther-Ropin

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Corcelles le Jorat.

N° 22
Comte Jacques
Frédéric

Le vingt cinq Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à trois heures _____ trente minutes du soir _____

est _____ né _____ à Payerne, à la Boverie _____
Comte Jacques Frédéric _____ fils _____ légitime _____

de Comte Henri _____ Profession : employé à la Condenserie
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Berthe Félicie née Rasin _____
de Payerne _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Février _____
mil huit cent quatre-vingt- treize _____ sur la déclaration d u père Comte
Henri. _____

Confirmé après lecture faite :

H. Comte

Communiqué

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mather Rasin

N° 23
Comte Louis

Le quatre Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à cinq _____ heures _____ minutes du matin _____

est _____ né _____ à Corges rière Payerne N° 6 _____
Comte Louis _____ fils _____ légitime _____

de Comte Eugène Daniel _____ Profession : employé à la Condenserie
de Payerne _____ domicilié à Corges rière Payerne _____
et de Bertha née Aigroz _____
de Combremont le Petit _____

Inscrit au présent registre le quatre Mars _____
mil huit cent quatre-vingt- treize _____ sur la déclaration d u père Comte
Eugène Daniel. _____

Confirmé après lecture faite :

Eugène Comte

Communiqué

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mather Rasin

N° 24
Bischoff Marcel
Emile

Le quatre Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à onze heures _____ minutes du matin

est né à Payerne, à la Boverie _____

Bischoff Marcel Emile fil s. légitime _____

de Bischoff Jules Robert Profession : comptable _____

de Spiez (Berne) domicilié à Payerne _____

et de Rosalie née Schwenter _____

de Gessenay (Berne) _____

Inscrit au présent registre le six Mars _____

mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Bischoff

Jules Robert _____

Confirmé après lecture faite :

J. Bischoff

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather Repin

Communiqué à l'officier de l'état civil

de Spiez _____

N° 25
Luginbühl mort-né.

Le cinq Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à six heures _____ minutes du matin

est mort-né à Payerne rue d'Yverdon N° 17 _____

Luginbühl fil s. légitime _____

de Luginbühl Charles Profession : tanneur _____

de Saugnen (Berne) domicilié à Payerne _____

et de Elise née Durssel _____

de Seigneux _____

Inscrit au présent registre le six Mars _____

mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Lugin-

bühl Charles _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Luginbühl

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather Repin

Communiqué _____

N° 26
Perrin Théophile
Aloïs

Le six Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à dix _____ heures _____ minutes du matin _____

est _____ né _____ à Payerne, Grande Rue N° 13 _____
Perrin Théophile Aloïs _____ fil & _____ légitime _____

de Perrin César Benjamin _____ Profession : négociant _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

et de Anna Sophie Marie née Givél _____

de Payerne _____

Inscrit au présent registre le sept Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Perrin
César Benjamin _____

Confirmé après lecture faite :

B. Perrin

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Marthe Ropin

N° 27
Cherbuin Hélène
Marguerite

Le neuf Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à neuf _____ heures _____ trente minutes du matin _____

est _____ née _____ à Payerne, Chemin de la Gare N° 52 _____

Cherbuin Hélène Marguerite _____ fille _____ légitime _____

de Cherbuin Jules Daniel _____ Profession : charon _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

et de Marie Henriette née Descorges _____

de Payerne _____

Inscrit au présent registre le dix Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père, Cherbuin
Jules Daniel _____

Confirmé après lecture faite :

J. Cherbuin

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Marthe Ropin

N° 28
Roux Edmond
Florian.

Le dix huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à sept _____ heures _____ trente minutes du soir _____
est _____ né _____ à Payerne, en Guillermaux N° 7 _____

Roux Edmond Florian _____ fil s _____ légitime _____

de Roux Eugène François Alexandre _____ Profession : comptable _____

de Lausanne _____ domicilié à Payerne _____

et de Emma Buache née Germond _____

de Corcelles près Payerne _____

Inscrit au présent registre le vingt Mars _____

mil huit cent quatre-vingt- treize _____ sur la déclaration du père, Roux

Eugène François Alexandre. _____

Confirmé après lecture faite :

E. Roux

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Lausanne.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Maxther. Rapin

N° 29
Pilet Berthe
Augustine

Le vingt cinq Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à une _____ heure _____ vingt _____ minutes du matin _____

est _____ née _____ à Payerne, rue d'Yverdon N° 15 _____

Pilet Berthe Augustine _____ fil le _____ légitime _____

de Pilet Constant Henri Auguste _____ Profession : journalier _____

de Château d'Oex _____ domicilié à Payerne _____

et de Marie Louise Anastasie Yenni née Mottet _____

de Tärzinyl (Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq Mars _____

mil huit cent quatre-vingt- treize _____ sur la déclaration du père Pilet

Constant Henri Auguste. _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Pilet

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Château d'Oex

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Maxther. Rapin

N° 30
Favre Emile
Henri

Le trente Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à trois heures _____ minutes du matin _____

est _____ né _____ à Payerne, rue des Blanchisseuses N° 5 _____

Favre Emile Henri _____ fils. il légitime _____

de Favre Aline _____ Profession : journalière _____

de Thierrens _____ domicilié à Payerne _____

et de laquelle est fille elle-même de Jean David Favre, et

de Susanne Louise née Crausaz _____

Inscrit au présent registre le premier Avril _____

mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration de Feller Lydie

sage femme de Hoffen domiciliée à Payerne. _____

Confirmé après lecture faite :

Lydie Feller Sage femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathier. Repin

Communiqué à l'officier de l'état civil
de St. Cerges, or au Juge de Paix.

B. 5. avril

N° 31
Ney Marthe
Lina

Le quatre Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à quatre heures _____ minutes du matin _____

est _____ née _____ à Payerne, en Quary N° 60 _____

Ney Marthe Lina _____ fille légitime _____

de Ney Emile Louis _____ Profession : agriculteur _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

et de Lina née Boffer _____

de Donatye _____

Inscrit au présent registre le quatre Avril _____

mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père, Ney

Emile Louis. _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Ney

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathier. Repin

Communiqué _____

N° 32

Chuard Eglantine

Le deux avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à quatre heures _____ minutes du soir _____

est _____ né e à Payerne, Chemin de la Gare N° 23

Chuard Eglantine _____ fille _____ légitime _____

de Chuard Isaac Henri _____ Profession : employé au chemin de fer

de Corcelles près Payerne domicilié à Payerne _____

et de Cécile Augusta née Willommet _____

de Payerne _____

Inscrit au présent registre le quatre avril _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Chuard
Isaac Henri. _____

Confirmé après lecture faite :

Chuard Henri. _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Corcelles. _____L. Mather Repin

N° 33

Willommet Paul

Le cinq avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à sept heures _____ minutes du matin _____

est _____ né à Payerne, en Glatigny N° 23 _____

Willommet Paul _____ fils _____ légitime _____

de Willommet Jeanne Marie _____ Profession : ouvrière à la Condensoir

de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____

et de laquelle est fille-elle-même de Louis Willommet et de So-

phie née Doudin _____

Inscrit au présent registre le six avril _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration de Jenny Cherbuin
Brossy sage-femme de Payerne y domiciliée qui a assisté à l'accouchement.

Confirmé après lecture faite :

Jenny Cherbuin sage femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué avisé le Juge de Paix. _____

L. Mather Repin

N° 34
 Rapin Marcel
 Auguste

Le cinq avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 treize — à six heures _____ trente minutes du soir _____
 est né — à Payerne, Grande Rue N° 1 _____
 Rapin Marcel Auguste _____ fils — légitime _____
 de Rapin Henri _____ Profession : menuisier _____
 de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
 et de Marie Louise née Sommerer _____
 de Sainte-Croix _____

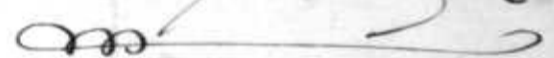
Inscrit au présent registre le six avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père, Rapin
 Henri _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Rapin Sommerer.

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mather-Rapin


N° 35
 Maier mort-né

Le cinq avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 treize — à une heure _____ minutes du soir _____
 est mort-née à Payerne, rue du Marché N° 91 _____
 Maier _____ fille — légitime _____
 de Maier Georges _____ Profession : vannier _____
 de Redwitz (Bavière) — domicilié à Payerne _____
 et de Marie Anne Angéline née Cuenat _____
 de Montfaucon (Berne) _____


Inscrit au présent registre le six avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père, Maier
 Georges. _____

Confirmé après lecture faite :

Gy. Maier

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mather-Rapin


N° 36
Graf mort-née

Le cinq avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à huit heures _____ minutes du matin
est mort-née à Payerne, en Chaux N° 5 _____

Graf _____ fille légitime _____
de Graf Christian (laitier) _____ Profession : laitier _____
de Lauterbrunnen (Berne) domicilié à Payerne _____
et de Marie Lucie née Robatel _____
de Prez vers Vevins (Fribourg) _____

Inscrit au présent registre le sept avril _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration de la tante du
nouveau né Lina Graf de Lauterbrunnen, domiciliée à Payerne

Confirmé après lecture faite :

Lina Graf

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Maxther Repin

Communiqué _____

N° 37
Perrin Aloïs

Le huit avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à huit heures _____ minutes du matin
est né à Payerne, rue de la Bovrie N° _____

Perrin Aloïs _____ fils légitime _____
de Perrin Jules _____ Profession : ouvrier à la Condenseuse
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Marguerite Louise née Caillet _____
de Maracon _____

Inscrit au présent registre le huit avril _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père, Perrin
Jules.

Confirmé après lecture faite :

Perrin Jules

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Maxther Repin

Communiqué _____

N° 38
Givél sexe féminin

Le huit avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize — à neuf heures _____ trente minutes du matin

est _____ né(e) à Payenne, rue des Moulins N° 34

Givél _____ fil le légitime _____

de Givél François _____ Profession : boucher _____

de Payenne _____ domicilié à Payenne _____

et de Marie Rosalie née Pury _____

de Meides (Fibourg) _____

Inscrit au présent registre le onze avril _____
mil huit cent quatre-vingt- treize _____ sur la déclaration du grand-père
du nouveau-né Givél-Mermier François de Payenne y domicilié

Confirmé après lecture faite :

Givél François

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

St. Mathur. Rapin

Communiqué

N° 39
Rossier Jules
César

Le treize avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize — à onze heures _____ minutes du matin

est _____ né(e) à Payenne, rue de Sansanne N° 77

Rossier Jules César _____ fil s légitime _____

de Rossier Jules _____ Profession : boulangier _____

de Villersel _____ domicilié à Payenne _____

et de Marie Louise née Estoppuy _____

de Granges _____

Inscrit au présent registre le quatorze avril _____
mil huit cent quatre-vingt- treize _____ sur la déclaration du père Rossier
Jules . _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Rossier Boulangier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

St. Mathur. Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Villersel . _____

N° 40
Ney Cécile
Louise

Le treize avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à dix _____ heures _____ minutes du soir _____
est _____ né _____ à Strablor, rue Payerne N° 91 _____
Ney Cécile Louise _____ fille _____ légitime _____
de Ney Jean Samuel _____ Profession : agriculteur _____
de Payerne _____ domicilié à Strablor rue Payerne _____
et de Marguerite née Pfister _____
de Oberburg (Berne) _____
Inscrit au présent registre le quatorze avril _____
mil huit cent quatre-vingt- treize _____ sur la déclaration du père Ney
Jean Samuel _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Samuel Ney Pfister

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Ls. Marthe Rapin

Communiqué _____

N° 41
Clot Eugène

Le vingt cinq avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à deux _____ heures _____ minutes du soir _____
est _____ né _____ à Payerne, rue d'Yverdon N° 12 _____
Clot Eugène _____ fils _____ légitime _____
de Clot Jules _____ Profession : directeur de Banque _____
de Villars le Comte _____ domicilié à Payerne _____
et de Emma née Hänni _____
de Salvenach (Fribourg) _____
Inscrit au présent registre le vingt cinq avril _____
mil huit cent quatre-vingt- treize _____ sur la déclaration du père, Clot
Jules _____

Confirmé après lecture faite :

Jublat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Ls. Marthe Rapin

Communiqué à l'officier de l'état-civil

de Denez y

N° 42
Schafroth Ernest

Le vingt cinq Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à neuf heures _____ minutes du matin _____

est _____ né _____ à la Bretonnière rive Payerne N° 99 _____

Schafroth Ernest _____ fil 5 _____ légitime _____

de Schafroth Frédéric dit Fritz _____ Profession : agriculteur _____

de Röthenbach (district de Gignan, Berne) domicilié à la Bretonnière rive Payerne

et de Marie Elisabeth Wünger née Gutter _____

de Wöhler (Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt six Avril _____

mil huit cent quatre-vingt- treize _____ sur la déclaration du père Schaf:

roth Frédéric dit Fritz. _____

Confirmé après lecture faite :

Fritz Schafroth

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Malthus Ropin

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Röthenbach.

N° 43
Plumettaz Emma
Julia

Le vingt sept Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à minuit heures _____ trente minutes du _____

est _____ née à Payerne, rue des Deux Tours N° 95 _____

Plumettaz Emma Julia _____ fil le _____ légitime _____

de Plumettaz Henri Alphonse _____ Profession : fromager _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

et de Marie Louise née Hubler _____

de Bätterkinden (Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Avril _____

mil huit cent quatre-vingt- treize _____ sur la déclaration du père Plumet:

taz Henri Alphonse. _____

Confirmé après lecture faite :

Alph Plumettaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Malthus Ropin

Communiqué _____

N° 44
Cherbuin Paul.

Le vingt six avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à sept _____ heures _____ minutes du soir _____
est _____ né _____ à Payerne, à la Riolar N° 50 _____
Cherbuin Paul _____ fils _____ légitime _____
de Cherbuin François Emile _____ Profession : employé à la Condenseuse
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Henriette Lisette née Stuki _____
de Ballenbühl, commune de Gysenstein (Berne) _____
Inscrit au présent registre le vingt huit avril _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père, Cherbuin
François Emile _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Cherbuin

Communiqué

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Moatther-Ropin

N° 45
Cherbuin mort-né

Le vingt six avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à sept _____ heures quarante-cinq _____ minutes du soir _____
est mort-né _____ à Payerne, à la Riolar N° 50 _____
Cherbuin _____ fils _____ légitime _____
de Cherbuin François Emile _____ Profession : employé à la Condenseuse
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Henriette Lisette née Stuki _____
de Ballenbühl commune de Gysenstein (Berne) _____
Inscrit au présent registre le vingt huit avril _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père, Cherbuin
François Emile _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Cherbuin

Communiqué

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Moatther-Ropin

N° 46
Spicher Bertha

Le vingt six Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à trois heures _____ minutes du matin

est _____ né - à Payerne en Glatigny N° 26 _____

Spicher Bertha _____ fille - légitime _____

de Spicher Louis Alexandre _____ Profession : domestique Camionneur

de Ueberstorf (Fribourg) domicilié à Payerne _____

et de Marie Céline née Pythoud _____

de Nories (Fribourg) _____

Inscrit au présent registre le vingt huit Avril _____

mil huit cent quatre-vingt- treize _____ sur la déclaration du père Spicher

Louis Alexandre . _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Spicher

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Ls. Mather. Ropin

Communiqué à l'officier de l'état civil

de Ueberstorf.

N° 47
Caille Alfred
Alphonse.

Le vingt neuf Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à six heures _____ minutes du matin

est _____ né - à Payerne, rue de Sausanne N° 97 _____

Caille Alfred Alphonse _____ fils - légitime _____

de Caille Samuel Alfred _____ Profession : négociant _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

et de Ernestine Marie née Fiaux _____

de Sausanne _____

Inscrit au présent registre le premier Mai _____

mil huit cent quatre-vingt- treize _____ sur la déclaration du père Caille

Samuel Alfred . _____

Confirmé après lecture faite :

Alfred Caille

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Ls. Mather. Ropin

Communiqué _____

N° 48

Magnin Ernest

+

Le trente avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ à six heures _____ trente minutes du matin

est né à Payerne rue de la Boverie n° 1 _____

Magnin Ernest _____ fils légitime _____

de Magnin Emile _____ Profession : journalier _____

de Cudrefin _____ domicilié à Payerne _____

et de Marie Ernestine née Seguer _____

de La Magne (Nidom) _____

Inscrit au présent registre le premier Mai _____

mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Magnin

Emile. _____

Confirmé après lecture faite :

Magnin Emile

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Cudrefin.

L. Manner. Rapin

N° 49

Rittener Marguerite

Le vingt neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ à onze heures _____ quinze minutes du soir _____

est née à Payerne, Grande Rue n° 45 _____

Rittener Marguerite _____ fille légitime _____

de Rittener Louis Jules _____ Profession : fabricant de cigares

de Vevey et Châten d'Oex _____ domicilié à Payerne _____

et de Anna Marie née Hügi _____

de Oberwyl près Büren (Berne) _____

Inscrit au présent registre le premier Mai _____

mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Rittener

Louis Jules. _____

Confirmé après lecture faite :

J. Rittener

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Vevey et Châten d'Oex

L. Manner. Rapin

N° 50
Schüpbach Louis

Approuvé la radiation du mot
"Schüpbach" à la sixième
ligne ci-contre.
Sp. Mathier-Ropin

Le six mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à quatre heures _____ minutes du matin
est _____ né à Payerne, Place du Marché N° 100
Schüpbach Louis _____ fils _____ légitime _____
de Schüpbach Louis _____ Profession: contre maître cigaron
de Schüpbach Sandiswyl (Bains) domicilié à Payerne _____
et de Emma née Wagner _____
de Ebnet près Cappel (St. Gell) _____

Inscrit au présent registre le six mai _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Schüp-
bach Louis. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Schüpbach

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Biglen.

Sp. Mathier-Ropin

N° 51
Saccoud Jeanne

+

Le dix mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à dix heures _____ minutes du soir
est _____ née à Payerne, Grande Rue N° 45
Saccoud Jeanne _____ fille _____ légitime _____
de Saccoud Louis Daniel _____ Profession: charpentier _____
de Prudoux _____ domicilié à Payerne _____
et de Aloïse Eugénie (née) Bron née Grobety _____
de Saint-Gephoim (Lavaux) _____

Inscrit au présent registre le douze mai _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père, Saccoud
Louis Daniel. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Saccoud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de St Sephoim à Chexbres.

Sp. Mathier-Ropin

N° 52

Bartl Emmanuel


Le douze Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize à cinq heures _____ minutes du matin
est _____ né à Payerne, rue de Lausanne N° 68
Bartl Emmanuel _____ fil s. — légitime
de Bartl Emmanuel _____ Profession : facteur d'instruments de musique
de Silberbach (Bohême, Autriche) domicilié à Payerne
et de Marie née Turbrügg
de Trutigen (Berne)
Inscrit au présent registre le douze mai _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Bartl
Emmanuel.

Confirmé après lecture faite :

Emmanuel Bartl

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather. Hopin


N° 53

Schorpp Susanne
Berthe.


Le quinze Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize à onze heures _____ trente minutes du soir
est _____ née à Payerne, rue de Lausanne N° 112
Schorpp Susanne Berthe _____ fille — légitime
de Schorpp Charles Edouard _____ Profession : conducteur de travaux
de Kuchatel _____ domicilié à Payerne
et de Julia Lina née Hermann
de Payerne
Inscrit au présent registre le dix sept mai _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Schorpp
Charles Edouard.

Confirmé après lecture faite :



Communiqué à l'officier de l'état civil
de Kuchatel

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather. Hopin


N° 54
Zulauf Marie
Catherine

Le dix huit Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize — à deux heures _____ trente minutes du soir —
est _____ né(e) à Payerne, en Guillermaux N° 7 —
Zulauf Marie Catherine _____ fille il légitime _____
de Zulauf Marianne _____ Profession : garde malade
de Schinznach (Argovie) — domiciliée à Payerne —
et de laquelle est fille elle-même de Friedrich Zulauf et de Elisabeth
de née Muri _____

Inscrit au présent registre le dix neuf mai _____
mil huit cent quatre-vingt- treize _____ sur la déclaration de Comte Elisa
Sage-femme de Payerne y domiciliée laquelle a assisté à l'accouchement.

Confirmé après lecture faite :

Elise Comte sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mather Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil de

Schinznach, au Département de Justice et Police
et au Juge de Paix de Payerne.

N° 55
Köchli Eugène
John.

Le dix sept Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize — à midi _____ heures _____ minutes du _____
est _____ né — à Payerne, rue des Deux Tours N° 93
Köchli Eugène John _____ fils il légitime _____
de Köchli Rosine _____ Profession : domestique de ménage
de Mühleberg (Berne) — domiciliée à Payerne —
et de laquelle est fille elle-même de Christian Köchli, et
de Elisabeth Kruppen _____

Inscrit au présent registre le vingt Mai _____
mil huit cent quatre-vingt- treize _____ sur la déclaration de Comte Elisa
Sage-femme de Payerne qui a assisté à l'accouchement _____

Confirmé après lecture faite :

Elisa Comte sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mather Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil de

Mühleberg, au Département de Justice et Police
et au Juge de Paix.

N° 56

+ Füscher Samuel

Le dix neuf mai _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ à dix heures _____ trente minutes du matin _____

est _____ né à Payerne, à la Place d'armes N° 12

Füscher Samuel _____ fils _____ légitime _____

de Füscher Samuel _____ Profession: journelier _____

de Golaten (Berne) - domicilié à Payerne _____

et de Rosine née Schweizer _____

de Rüthi près Thurnen (Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt mai _____

mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Füscher

Samuel . _____

Confirmé après lecture faite :

Samuel Füscher

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Maucher, Rogin

Communiqué à l'officier de l'état civil de

Sylvestre

N° 57

Stauffiger Rosa
Ida.

Le treize mai _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ à quatre heures _____ trente minutes du soir _____

est _____ née à Payerne, Avenue de la Gare N° 101-

Stauffiger Rosa Ida _____ fille il légitime _____

de Stauffiger Rosina _____ Profession: Cuisinière _____

de Heimenhausen (Berne) - domiciliée à Payerne _____

et de laquelle est fille elle-même de Jacob Stauffiger et de

de Marie née Hummer _____

Inscrit au présent registre le vingt deux mai _____

mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration de Comte Elise

sage femme de Payerne y domiciliée laquelle a assisté à l'accouchement.

Confirmé après lecture faite :

Elise Comte sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Maucher, Rogin

Communiqué à l'officier de l'état civil

de Herzogenbuchsee, en Département de Justice et Police et en Juge de Paix.

N° 58
Wyllommet Paul

Le vingt un Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ à quatre heures _____ minutes du matin _____

est _____ né _____ à Vers chez Savary rière Payerne N° 30 _____

Wyllommet Paul _____ fils _____ légitime _____

de Wyllommet Louis Daniel _____ Profession : journalier _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne, Vers chez Savary _____

et de Sophie Marie rière Mayor _____

de Grandcour _____

Inscrit au présent registre le vingt deux Mai _____

mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Wyllommet Louis Daniel . _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Wyllommet Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathier. Rapin

~~Communiqué~~

N° 59
Husson Susanne

Le vingt trois Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ à trois heures _____ minutes du soir _____

est _____ née _____ à la Fenettaz rière Payerne N° 26 _____

Husson Susanne _____ fille _____ légitime _____

de Husson Henri Louis _____ Profession : agriculteur _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

et de Marie Julie rière Somini _____

de Payerne _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre Mai _____

mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Husson Henri Louis . _____

Confirmé après lecture faite :

M^r: Husson Somini

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathier. Rapin

~~Communiqué~~

N° 60
Kurz Olga
Emma Bertha

Le vingt cinq Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à neuf heures _____ trente minutes du matin
est _____ née à Payerne, Place du Marché N° 55
Kurz Olga Emma Bertha _____ fille - légitime _____

de Kurz Alphonse _____ Profession : négociant _____
de Worb (Berne) _____ domicilié à Payerne _____
et de Bertha née Frick _____
de Horgen (Zurich) _____

Inscrit au présent registre le vingt six Mai _____
mil huit cent quatre-vingt- treize _____ sur la déclaration du père Kurz
Alphonse . _____

Confirmé après lecture faite :

Alph Kurz

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Worb.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Marthe - Rapin

N° 61
Hubler Oscar
Alfred.

Le vingt six Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à onze heures _____ minutes du soir _____
est _____ né à Payerne, Grande Rue N° 20 _____
Hubler Oscar Alfred _____ fils - légitime _____

de Hubler Jules Henri _____ Profession : Secrétaire municipal
de Bätterkinden (Berne) _____ domicilié à Payerne _____
et de Marie Lenny née Gysel _____
de Payerne _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Mai _____
mil huit cent quatre-vingt- treize _____ sur la déclaration du père Hubler
Jules Henri . _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Hubler

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Bätterkinden

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Marthe - Rapin

N° 62

Häusammann Virginie

Lina Rosa.

Carminati Virginie

Lina Rosa.

Par acte de légitimation du jour, signé devant l'officier de l'état civil sousigné, Carminati Antonio Lino, maçon, de Brembilla, la province de Bergame (Italie) domicilié à Payerne, et son épouse Rosina Häusammann dont le mariage a eu lieu aujour d'hui, ont reconnu Häusammann Virginie Lina Rosa, comme étant leur enfant, légitime par leur mariage. En conséquence l'enfant Häusammann prend le nom de Carminati Virginie Lina Rosa, fille légitime des susnommés. Payerne le quinze Janvier mil huit cent quatre vingt quatorze.

L'officier de l'état civil
S. Marthe Ropin

Communiqué à l'officier de l'état civil de Wohlen et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

N° 63

+ Savary Louise

Le vingt six Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ à dix _____ heures _____ minutes du Soir _____

est _____ née à Payerne, rue de Lausanne N° 77 _____

Häusammann Virginie Lina Rosa _____ fille illégitime _____

de Häusammann Rosina _____ Profession : _____

de Wohlen (Berne) _____ domiciliée à Payerne _____

et de laquelle est fille elle-même de Häusammann Jean _____ et de Werena née Wälti _____

Inscrit au présent registre le vingt neuf Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration de Comte Elisa

Sage-femme de Payerne y domiciliée qui a assisté à l'accouchement

Confirmé après lecture faite :

Elisa Comte Sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Marthe Ropin

Communiqué à l'officier de l'état civil

de Wohlen, au Département de Justice et Police et au Juge de Paix

Le trente Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ à six _____ heures _____ minutes du matin _____

est _____ née à Payerne, rue du Chemin Neuf N° 11 _____

Savary Louise _____ fille légitime _____

de Savary Jules _____ Profession : agriculteur _____

de Payerne _____ domicilié à la Grange de la Ville près Corcelles _____

et de Anna Marie Elisabeth née Boulantou _____

de Didingen (Fribourg) domiciliée à Payerne. _____

Inscrit au présent registre le trente Mai _____

mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père _____

Savary Jules. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Savary

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Marthe Ropin

Communiqué à l'officier de l'état civil

de Corcelles près Payerne.

N° 64

Doudin Richard
Henri

Le quatre Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à une _____ heure _____ minutes du matin
est _____ né _____ à Payerne, rue de Lousanne n° 112
Doudin Richard Henri _____ fils _____ légitime _____
de Doudin Elie _____ Profession : contre maître cigareur
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Marie Louise née Rapin _____
de Payerne _____
Inscrit au présent registre le cinq Juin _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration d u père, Doudin
Elie _____

Confirmé après lecture faite :

Elie Doudin

Communiqué

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Maxther-Rapin

N° 65

Gallino François

Il ressort d'une lettre de
bourgeoisie notariée J. Favre
à Montreux, le 25 octobre 1915
et visée par le Conseil d'Etat sans
la délai légal, que Vallino
François, mentionné ci-contre
acté reçu au nombre des bour-
geois de la Commune du Châtelard
(Montreux)

Inscrit le 11 Novembre 1915
par ordre du Département de
Justice et Police.

L'officier de l'état civil
S. Maxther-Rapin

Communiqué au Département de
Justice et Police le 11 Novembre 1915.

Le premier Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à huit _____ heures _____ cinquante minutes du Soir _____
est _____ né _____ à la Bretonnière rière Payerne n° 99
Gallino François _____ fils _____ légitime _____
de Gallino Giuseppe _____ Profession : chef de chantier
de Saluggia (province de Novare, Italie) domicilié à la Bretonnière rière Payerne
et de Maria Adelaïde Nomo _____
de Saluggia (Italie) _____
Inscrit au présent registre le six Juin _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Gallino Giusep-
pe (qui s'est déjà présenté le trois Juin pour cette inscription mais sans pièce justificative, ce qui l'a renvoyé
à ce jour, ayant dû venir à la Commune d'origine pour obtenir un acte de mariage.

Confirmé après lecture faite :

Vallino Joseph

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lousanne.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Maxther-Rapin

N° 66
Tuscher Susanne
Marie

Le douze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize — à huit — heures _____ minutes du matin —
est _____ née à Payerne, Grande Rue N° 51 _____
Tuscher Susanne Marie _____ fille — légitime _____
de Tuscher Frédéric _____ Profession : hôtelier _____
de Limpach (Berne) _____ domicilié à Payerne _____
et de Pauline Emilie née Laager _____
de La Heutte _____

Inscrit au présent registre le treize Juin _____
mil huit cent quatre-vingt- treize _____ sur la déclaration du père Tuscher
Frédéric _____

Confirmé après lecture faite :

F. Tuscher

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mauthner-Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Limpach.

N° 67
Crausaz Marguerite
Rose

Le treize Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize — à six — heures _____ minutes du matin —
est _____ née à Verschez Verin rière Payerne N° 78 _____
Crausaz Marguerite Rose _____ fille — légitime _____
de Crausaz Charles _____ Profession : charretier _____
de Trey _____ domicilié à Verschez Verin rière Payerne _____
et de Lia née Mounoud _____
des Thioleyres. _____

Inscrit au présent registre le quatorze Juin _____
mil huit cent quatre-vingt- treize _____ sur la déclaration du père Crausaz
Charles _____

Confirmé après lecture faite :

Crausaz Charles

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mauthner-Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Trey.

N° 68

Schiffer Marguerite
Frida.

Le seize Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize — à dix heures _____ trente minutes du matin —
est _____ née à Payerne, rue d'Yverdon n° 16 —
Schiffer Marguerite Frida _____ fille — légitime —
de Schiffer Charles Bernhard _____ Profession : négociant —
de Herberswil - Mettmensletten (Lucerne) domicilié à Payerne —
et de Louise née Gerber _____
de Schengnan (Berne) _____
Inscrit au présent registre le dix sept Juin _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père, Schiffer
Charles Bernhard. _____

Confirmé après lecture faite :

Ch. Schiffer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

*L. Maucher-Ropin*Communiqué à l'officier de l'état civil
de Mettmensletten.*[Signature]*

N° 69

Savary Emma

Le vingt Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize — à sept heures _____ minutes du matin —
est _____ née à Payerne, Sous la Tuilerie n° 46 —
Savary Emma _____ fille — légitime —
de Savary Alfred _____ Profession : charpentier —
de Payerne _____ domicilié à Payerne —
et de Bertha née Pittet _____
de Seigneux _____
Inscrit au présent registre le vingt un Juin _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père, Savary
Alfred _____

Confirmé après lecture faite :

Alfred Savary

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Maucher-Ropin

Communiqué _____

[Signature]

N° 70
Rapin mort né

Le vingt cinq Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à quatre heures _____ minutes du matin
est mort - né - à Sers chez Savary rière Payerne N° 42
Rapin _____ fils - légitime _____

de Rapin Eugène _____ Profession : agriculteur
de Coralles près Payerne _____ domicilié à Sers chez Savary rière Payerne
et de Suzanne née Rapin _____
de Coralles près Payerne _____

Inscrit au présent registre le vingt six Juin _____
mil huit cent quatre-vingt- treize _____ sur la déclaration du père du non :
veuve née Rapin Eugène . _____

Confirmé après lecture faite :

Eug. Rapin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Wauthier Rapin

Communiqué

N° 71
Donnez Marcel
Charles

Le vingt cinq Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à trois heures _____ trente minutes du soir _____
est _____ né - à Etrablos rière Payerne N° 85
Donnez Marcel Charles _____ fils - légitime _____

de Donnez Samuel Benjamin _____ Profession : agriculteur
de Yvonand _____ domicilié à Etrablos rière Payerne
et de Lina née Morel _____
de Marnand _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Juin _____
mil huit cent quatre-vingt- treize _____ sur la déclaration du père du
nouveau. né Donnez Samuel Benjamin. _____

Confirmé après lecture faite :

Samuel Donnez-Morel.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Wauthier Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil
d'Yvonand _____

N° 72

Givél Marcel
Abram.

+

B. 4. juillet

Le trente Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize — à six — heures — trente minutes du soir —
est _____ né — à Payerne, rue du Marché N° 89 —
Givél Marcel Abram _____ fils — légitime —
de Givél Emile François _____ Profession : agriculteur —
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Elise née Ibinder _____
de Payerne et Guggisberg _____
Inscrit au présent registre le premier Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Givél
Emile François. _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Givél-Ibinder

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Sr. Maxime Rapin

N° 73
Tomini Berthe
Lenny

Le deux Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize — à quatre — heures — _____ minutes du soir —
est _____ née — à Payerne, rue de l'Hôpital N° 78 —
Tomini Berthe Lenny _____ fille — légitime —
de Tomini Albert _____ Profession : agriculteur —
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Lenny née Guerber _____
de Ober-Oetz _____
Inscrit au présent registre le trois Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Tomini
Albert. _____

Confirmé après lecture faite :

Tomini Albert

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Sr. Maxime Rapin

N° 74
 Pipoz Blanche

Le six Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
 treize — à cinq heures _____ quinze minutes du matin —
 est née à Payerne, rue d'Yverdon n° 19 —
 Pipoz Blanche _____ fille légitime _____

de Pipoz Alphonse Amédée — Profession : scieur —
 de Charney (Fribourg) — domicilié à Payerne —
 et de Fanny Rosine née Pahud _____
 de Oyens _____

Inscrit au présent registre le sept Juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize — sur la déclaration du père Pipoz
 Alphonse Amédée. _____

Confirmé après lecture faite :

Amédée Pipoz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
 civil de Charney

Sp. Mathieu Rapin

N° 75
 Pipoz Florence

Le six Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
 treize — à cinq heures _____ trente minutes du matin —
 est née à Payerne, rue d'Yverdon n° 19. —
 Pipoz Florence _____ fille légitime _____

de Pipoz Alphonse Amédée — Profession : scieur —
 de Charney (Fribourg) — domicilié à Payerne —
 et de Fanny Rosine née Pahud _____
 de Oyens _____

Inscrit au présent registre le sept Juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize — sur la déclaration du père Pipoz
 Alphonse Amédée. _____

Confirmé après lecture faite :

Amédée Pipoz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
 civil de Charney

Sp. Mathieu Rapin

N° 76

Schmidt Auguste
Hermann.

Le huit Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize — à cinq heures _____ minutes du soir _____
est _____ né — à Payerne, rue d'Yverdon N° 9 _____
Schmidt Auguste Hermann — fils — légitime _____
de Schmidt Reynold Auguste Hermann — Profession : ouvrier chapelier
de Saalfeld (Saxe-Meiningen) domicilié à Payerne _____
et de Antonia née Kieferle _____
de Emmetach (Commune de Solgau, Wurtemberg) _____
Inscrit au présent registre le huit Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Schmidt
Reynold Auguste Hermann _____
Confirmé après lecture faite :
Hermann Schmitt _____
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
Ls. Noether-Ropin _____
Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

N° 77

Biranek Samuel

Le huit Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize — à dix heures _____ minutes du soir _____
est _____ né — à Payerne, rue des Blanchisseuses N° 6. _____
Biranek Samuel — fils — légitime _____
de Biranek Georges Léopold — Profession : socquier _____
de Donatye _____ domicilié à Payerne _____
et de Lydia née Bize _____
de Sillarzel _____
Inscrit au présent registre le dix Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Biranek
Georges Léopold. _____
Confirmé après lecture faite :
Biranek Georges Léopold _____
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
Ls. Noether-Ropin _____
Communiqué à l'officier de l'état civil
à Evanches _____

N° 78
Christen Henri
Fritz

Le seize Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à cinq heures _____ minutes du matin
est _____ né _____ à Payerne, rue de la Boverie _____
Christen Henri Fritz _____ fils _____ légitime _____
de Christen Paul Prosper _____ Profession : chauffeur _____
de Dürrenroth (Berne) _____ domicilié à Payerne _____
et de Julia Louise née Auberson _____
de Gressy et Essertines _____
Inscrit au présent registre le dix sept Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Chris-
ten Paul Prosper _____

Confirmé après lecture faite :

P. Christen

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Dürrenroth

L. Mather-Ropin

N° 79
Schiesser Elise
Rosine

Le dix neuf Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à huit heures _____ minutes du soir _____
est _____ née _____ à Payerne, en Glatigny n° 14 _____
Schiesser Elise Rosine _____ fille _____ légitime _____
de Schiesser Philippe Auguste _____ Profession : tenassier _____
de Les Vives (Genève) _____ domicilié à Payerne _____
et de Adeline Julie née Cherbuin _____
de Payerne _____
Inscrit au présent registre le vingt un Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père _____
Schiesser Philippe Auguste _____

Confirmé après lecture faite :

Schiesser P. Auguste

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
soit au Bureau Central d'état civil à Genève.

L. Mather-Ropin

N° 80
Chiesa Emile
Joseph François
+

Le vingt un Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à minuit heure _____ trente minutes du _____
est _____ né _____ à Payerne, Grande Rue N° 34 _____
Chiesa Emile Joseph François _____ fils _____ légitime _____
de Chiesa Domenico. _____ Profession : négociant _____
de Bedonia (province de Parme, Italie) domicilié à Payerne _____
et de Catherine Marie Raffi _____
de Bedonia (Italie) _____

Inscrit au présent registre le vingt deux Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père _____
Chiesa Domenico. _____

Confirmé après lecture faite :

Domenico Chiesa

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Walther Repin

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne

N° 81
Fuchs Robert
Ernest

Le trente un Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à huit heures quarante cinq _____ minutes du matin _____
est _____ né _____ à Payerne, rue de la Boverie N° 42 _____
Fuchs Robert Ernest _____ fils _____ légitime _____
de Fuchs Rodolphe Robert _____ Profession : mécanicien _____
de Einsiedeln (Schwytz) _____ domicilié à Payerne _____
et de Eugénie née Bornoz _____
de Saugondry _____

Inscrit au présent registre le premier Août _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Fuchs
Rodolphe Robert. _____

Confirmé après lecture faite :

Robert Fuchs

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Walther Repin

Communiqué à l'officier de l'état civil
d'Einsiedeln.

N° 82
Savary Mathilde
Germaine

Le trente un Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à une _____ heure _____ minutes du matin _____

est _____ née à Payerne, Grande Rue N° 30 _____

Savary Mathilde Germaine _____ fille _____ légitime _____

de Savary Paul dit Alfred _____ Profession : gypseur et peintre _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

et de Augustine Stéphanie née Overney _____

de Charney (Fribourg) _____

Inscrit au présent registre le premier Août _____

mil huit cent quatre-vingt- treize _____ sur la déclaration du père Savary

Paul dit Alfred. _____

Confirmé après lecture faite :

Paul dit Alfred Savary.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. MATHY Repin

Communiqué

N° 83
Pratin Henri
Charles

Le trente Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à six _____ heures _____ trente minutes du matin _____

est _____ né _____ à Payerne, rue de l'Hôpital N° 92 _____

Pratin Henri Charles _____ fils _____ légitime _____

de Pratin Jean Charles _____ Profession : menuisier _____

de Correvon _____ domicilié à Payerne _____

et de Alice Emma née Guignot _____

de Essertes _____

Inscrit au présent registre le premier Août _____

mil huit cent quatre-vingt- treize _____ sur la déclaration du père Pratin

Jean Charles. _____

Confirmé après lecture faite :

Pratin Jean Charles

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. MATHY Repin

Communiqué à l'officier de l'état-civil
de St. Céciles

N° 84
Buache Oscar

Le quatre août _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à six _____ heures _____ minutes du matin _____

est _____ né - à Payerne, rue à Thomas N° 15 _____

Buache Oscar _____ fil et légitime _____

de Buache Susanne _____ Profession : cigareuse _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

et de laquelle est fille elle-même de François Benjamin Buache, et _____

de Marie née Rey _____

Inscrit au présent registre le cinq août _____

mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration de Quinche Marianne

une sage femme de Dombrefon domiciliée à Payerne qui a assisté à l'accouchement. _____

Confirmé après lecture faite :

Marianne Quinche

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Moarher Rapiin

Communiqué _____

N° 85
Blankart Paul
Jean

Le six août _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à huit _____ heures _____ minutes du matin _____

est _____ né - à Payerne, Grande Rue N° 54 _____

Blankart Paul Jean _____ fils _____ légitime _____

de Blankart Gustave Adolphe _____ Profession : horloger _____

de Stallikon (Zurich) _____ domicilié à Payerne _____

et de Louise Amélie Ursule née Civel _____

de Payerne _____

Inscrit au présent registre le sept août _____

mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père, Blankart

Gustave Adolphe. _____

Confirmé après lecture faite :

Gustave Blankart

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Moarher Rapiin

Communiqué à l'officier de l'état-civil
de Stallikon. _____

N° 86
Ryser Aline

Le neuf août _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ à huit heures _____ trente minutes du matin _____ est _____ née - à Payerne, rue de la Boverie n° 2 _____

Ryser Aline _____ fille - légitime _____ de Ryser Alfred _____ Profession : ouvrier à la Condenserie de Lützelkofen (Berne) _____ domicilié à Payerne _____ et de Marie Louise née Borgognon _____ de Sesin (Fribourg) _____

Inscrit au présent registre le neuf août _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père, Ryser Alfred _____

Confirmé après lecture faite :
Ryser Alfred

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lützelkofen

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
S. Mather-Ropin

N° 87
(Riser) Blanche
Ryser Fanny

Le treize août _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ à quatre heures _____ minutes du soir _____ est _____ née - à Payerne, rue de la Reine Berthe n° 108 _____

Riser Blanche Fanny _____ fille - légitime _____ de Riser Charles _____ Profession : ouvrier à la Condenserie de Lützelkofen (Berne) _____ domicilié à Payerne _____ et de Julia née Buache _____ de Payerne _____

Inscrit au présent registre le quatorze août _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Riser Charles _____

Confirmé après lecture faite :
Charles Ryser

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lützelkofen

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
S. Mather-Ropin

Par décision du 11 octobre 1943 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre en ce sens que le nom patronymique orthographié par erreur "Riser" soit orthographié "Ryser". - Inscrit le 14 octobre 1943 L'officier de l'état civil:

Matter

Communiqué au Département de Justice et Police et à l'état civil de Lützelkofen le 14. 10. 1943.

N° 88
Savary Blanche
Berthe

Le dix sept Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à sept heures _____ trente minutes du soir _____
est _____ née à Payerne, en Vnary N° 46 _____
Savary Blanche Berthe _____ fille _____ légitime _____
de Savary Fritz Louis _____ Profession : agriculteur _____
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Henriette Marie née Tomini _____
de Payerne _____

Inscrit au présent registre le dix huit Août _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Savary
Fritz Louis _____

Confirmé après lecture faite :

Fritz Savary Tomini

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Marthe Rapin

N° 89
Bercher Ernest

Le vingt Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à midi heure _____ minutes du _____
est _____ né à Payerne, Grande Rue N° 8 _____
Bercher Ernest _____ fils _____ légitime _____
de Bercher Louis _____ Profession : caissier à la Banque Populaire _____
de Combremont le Grand _____ domicilié à Payerne _____
et de Pauline Louise née Perrin _____
de Payerne _____

Inscrit au présent registre le vingt deux Août _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Bercher
Louis _____

Confirmé après lecture faite :

L. Bercher

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Combremont le Grand _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Marthe Rapin

N° 90
Chiappone Albertine
Marie

Le vingt deux Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à sept heures _____ minutes du soir _____

est _____ née à Payerne, rue de Lausanne N° 74 _____

Chiappone Albertine Marie _____ fille _____ légitime _____

de Chiappone Antoine Georges Auguste — Profession : négociant _____

de Sarzo (province de Novare, Italie) domicilié à Payerne _____

et de Marie Madeleine Philippine née Dresco _____

de Sarzo (Italie) _____

Inscrit au présent registre le vingt trois Août _____

mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration d'un père, Chiap-

pone Antoine Georges Auguste. _____

Confirmé après lecture faite :

A. Chiappone

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mather, Repin

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne.

N° 91
Despond Augusta
Lionie

Le vingt quatre Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à quatre heures cinquante-cinq minutes du soir _____

est _____ née à Payerne, rue de Lausanne N° 78 _____

Despond Augusta Lionie _____ fille _____ légitime _____

de Despond Tobie Pierre André _____ Profession : cafetier _____

de Dondidier (Tribourg) — domicilié à Payerne _____

et de Marguerite Louise née Dubey _____

de Gletterens (Tribourg) _____

Inscrit au présent registre le vingt six Août _____

mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Despond

Tobie Pierre André. _____

Confirmé après lecture faite :

R. Despond

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mather, Repin

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Dondidier.

N° 92
Conne Henri

Le vingt sept Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à huit heures _____ minutes du soir _____

est _____ né à Payerne, Grande Rue N° 43 _____
Conne Henri _____ fils _____ légitime _____

de Conne Henri Isaac _____ Profession : charon _____

de Chexbres _____ domicilié à Payerne _____

et de Hortense née Guntlisberger _____

de Ruderswyl (Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt huit août _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père, Conne
Henri Isaac. _____

Confirmé après lecture faite :

Conne Henri _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Chexbres. _____

Ls. Maucher-Rapin

N° 93
Berger Estelle

Le seize Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à cinq heures _____ minutes du soir _____

est _____ née à Payerne, rue de l'Hôpital N° 96 _____

Berger Estelle _____ fille _____ légitime _____

de Berger Marie Auguste _____ Profession : journalier _____

de Langnan (Berne) domicilié à Payerne _____

et de Rosa née Scheidegger _____

de Escholzmatt (Lucerne) _____

Inscrit au présent registre le premier Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration de la mère, Rosa
Berger née Scheidegger. _____

Confirmé après lecture faite :

Rosa _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Langnan. _____

Ls. Maucher-Rapin

N° 94
Berger Thérèse

Le seize Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize — à six — heures (six heures) — minutes du soir —

est _____ né(e) à Payerne, rue de l'Hôpital N° 96 —

Berger Thérèse _____ fil le — légitime —

de Berger Marie Auguste _____ Profession : journalier —

de Langnan (Berne) — domicilié à Payerne —

et de Rosa née Scheidegger _____

de Escholzmatt (Lucerne) _____

Inscrit au présent registre le premier Septembre _____

mil huit cent quatre-vingt-treize — sur la déclaration de la mère

Rosa Berger née Scheidegger. _____

Confirmé après lecture faite :

Rosa Lopez

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather. Rapin

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Langnan.

N° 95
Doudin Marie
Louise

Le deux Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize — à deux — heures _____ minutes du matin —

est _____ née(e) à Payerne, rue des Blanchisseuses N° 8

Doudin Marie Louise _____ fil le — légitime —

de Doudin Emile _____ Profession : journalier —

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

et de Marie Louise née Grandjean _____

de Bellerive _____

Inscrit au présent registre le deux Septembre _____

mil huit cent quatre-vingt-treize — sur la déclaration du père Doudin

Emile. _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Doudin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather. Rapin

Communiqué _____

N^o 96
Bossy Oscar

Le quatre Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à neuf heures _____ minutes du matin
est _____ né _____ à Payerne, rue d'Yverdon N^o 64
Bossy Oscar _____ fils _____ légitime _____
de Bossy Emile _____ Profession : entrepreneur de travaux
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Marie Elise née Tomini _____
de Payerne _____

Inscrit au présent registre le cinq Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père, Bossy
Emile . _____

Confirmé après lecture faite : Bossy Emile

Bossy Emile

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mather-Ropin

Communiqué _____

N^o 97
Savary Jeanne
Louise

Le quatre Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à deux heures _____ minutes du soir _____
est _____ née _____ à Payerne, au Champ de la Blanche _____
Savary Jeanne Louise _____ fille _____ légitime _____
de Savary Daniel _____ Profession : charpentier _____
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Elise née Siegenthaler _____
de Trüb (Borne) _____

Inscrit au présent registre le cinq Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Savary
Daniel . _____

Confirmé après lecture faite :

Savary Daniel charpentier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mather-Ropin

Communiqué _____

N° 98
Henriod Henri
Emile

Le quatre Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à huit heures _____ minutes du Soir _____
est _____ né à Payerne, rue des Moulins N° 44 -
Henriod Henri Emile _____ fils _____ légitime _____

de Henriod Abram _____ Profession : journalier _____
de Gullens _____ domicilié à Payerne _____
et de Louise née Ney _____
de Payerne _____

Inscrit au présent registre le six Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Hen-
riod Abram. _____

Confirmé après lecture faite :

Henric Abram

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Marthe Rapin

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Gullens.

N° 99
Golar Armand
Alfred

Le sept Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à huit heures _____ minutes du matin _____
est _____ né à Payerne, Grande Rue N° 26 _____
Golar Armand Alfred _____ fils _____ légitime _____

de Golar Charles Louis _____ Profession : boulanger _____
de l'abbaye (Vallée de Six) - domicilié à Payerne _____
et de Charlotte Julie Dorine née Rosset _____
de Genève _____

Inscrit au présent registre le huit Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Golar
Charles Louis. _____

Confirmé après lecture faite :

C. Golar
Hautamy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Marthe Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil
de l'abbaye.

N° 100

Beer Maria
Sia

Le huit Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à neuf heures _____ trente minutes du matin
est _____ né à Payerne, rue des Moulins N° 35

Beer Maria Sia _____ fil le légitime _____

de Beer Adolphe Henri _____ Profession : employé _____

de Coinsins _____ domicilié à Payerne _____

et de Marie Cécile née Roussel _____

de La Tonaise (Fribourg) _____

Inscrit au présent registre le neuf Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Beer
Adolphe Henri. _____

Confirmé après lecture faite :

Beer

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Begnins _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Marcher-Ropin

N° 101

Ibinden Susanne
Marie

Le onze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à huit heures _____ minutes du matin

est _____ née à Payerne, en Glatigny N° 16

Ibinden Susanne Marie _____ fil le légitime _____

de Ibinden Christian _____ Profession : aiguilleur _____

de Guggisberg (Berne) - domicilié à Payerne _____

et de Louise Gabrielle née Keller _____

de Oberembrach (Zurich) _____

Inscrit au présent registre le onze Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Ibinden
Christian. _____

Confirmé après lecture faite :

Christian Ibinden

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Guggisberg _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Marcher-Ropin

N° 102.
Schwab Gérard
Alfred Jean.

Le dix Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à huit heures _____ trente minutes du soir _____
est _____ né _____ à Payerne, rue de Lousanne N° 75 _____
Schwab Gérard Alfred Jean _____ fils _____ légitime _____
de Schwab Jean _____ Profession : comptable _____
de Oberwyl près Buren (Berne) domicilié à Payerne _____
et de Marie Valentine née Knauer _____
de Songny _____

Inscrit au présent registre le onze Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Schwab
Jean _____

Confirmé après lecture faite :

Schwab

Communiqué à l'officier de l'état civil
d' Oberwyl _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Maucher-Ropin

N° 103
Ferrin Oscar

*Paris
10 Rue Aubriot*

Le douze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à cinq heures _____ minutes du soir _____
est _____ né _____ à Payerne, rue de Lousanne N° 96 _____
Ferrin Oscar _____ fils _____ légitime _____
de Ferrin Charles _____ Profession : maréchal _____
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Caroline Emma née Tivar _____
de Payerne _____

Inscrit au présent registre le quatorze Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Ferrin
Charles _____

Confirmé après lecture faite :

Ferrin Tivar Charles

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Maucher-Ropin

Herzen Frida Emma

N° 104

Schraner Frida

Emma

Par acte de légitimation de ce jour, signé devant l'officier de l'état civil soussigné, Herzen Frédéric de Surtigen et Malach domicilié à Payerne et son épouse Marie née Schraner dont le mariage a eu lieu aujourd'hui, ont reconnu Schraner Frida Emma, comme étant leur enfant, légitimée par leur mariage.

En conséquence l'enfant Schraner Frida Emma prend le nom de Herzen Frida Emma fille légitime des sus-mentionnés.

Payerne le vingt deux Janvier mil huit cent quatre vingt quatorze

L'officier de l'état civil

S. Maxther-Rapin

Communiqué au Département de Justice et Police, aux officiers de l'état civil de Morat, Meyriez et Laufenbourg et aux municipalités de Surtigen et Morat.

N° 105

Mottet Berthe

Louise

Le dix sept Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ à une _____ heure _____ minutes du matin _____

est _____ née à Payerne, rue des Blanchisseuses N° 1 _____

Schraner Frida Emma _____ fille légitime _____

de Schraner Marie _____ Profession : journalière _____

de Laufenbourg (Argovie) domiciliée à Payerne _____

et de laquelle est fille elle-même de Albert Schraner et de Anne

de Berbe née Schenk _____

Inscrit au présent registre le dix neuf Septembre _____

mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration de Comte Elise

Sege-femme de Payerne y domiciliée qui a assisté à l'accouchement.

Confirmé après lecture faite :

Elisa Comte

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Maxther-Rapin

Communiqué à l'officier de Laufenbourg, au

Département de Justice et Police et au Juge de Paix

Le dix neuf Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ à huit _____ heures _____ trente _____ minutes du soir _____

est _____ née à Payerne, rue des Deux Tours N° 93 _____

Mottet Berthe Louise _____ fille légitime _____

de Mottet Jules _____ Profession : journalier _____

de Joennier _____ domicilié à Payerne _____

et de Medeleine née Höchli _____

de Mühleberg (Berno) _____

Inscrit au présent registre le vingt Septembre _____

mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Mottet

Jules. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Mottet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Maxther-Rapin

Communiqué (Jules Mottet)

Communiqué à l'officier de l'état civil de Granges.

N° 106
Key Cécile

Le sept Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 treize _____ à huit heures _____ minutes du soir _____
 est _____ née au *Paquier aux Oies rière Payerne N° 49*
Key Cécile _____ fil le *il* légitime _____
 de *Key Méry* _____ Profession : _____
 de *Payerne* _____ domicilié au *Paquier aux Oies rière Payerne*
 et de laquelle est fille elle même de *Suzanne Louise Key* _____
 de _____

Inscrit au présent registre le *neuf* Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-*treize* _____ sur la déclaration de *Louise Davidel*
née Bahud sage-femme de Brains domiciliée rière Payerne qui a assisté à
 l'accouchement. _____

Confirmé après lecture faite :

Louise Davidel

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather-Rapin

Communiqué à l'officier de Paix de
Payerne.

N° 107
*Hochmuth Ernest
 Charles*

Le vingt Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 treize _____ à dix heures _____ minutes du soir _____
 est _____ né à *Payerne, Grande Rue N° 55*
Hochmuth Ernest Charles _____ fil *s* légitime _____
 de *Hochmuth Charles Richard* _____ Profession : *ouvrier sur les instruments de musique*
 de *Zibenberg (Bakeme, Autriche)* domicilié à *Payerne* _____
 et de *Rosine née Charles* _____
 de *Corcelles sur Chavornay* _____

Inscrit au présent registre le *vingt trois* Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-*treize* _____ sur la déclaration du père *Hochmuth*
Charles Richard. _____

Confirmé après lecture faite :

P. Hochmuth

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather-Rapin

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
 à *Lausanne*.

N° 108

Marmoud mort-né

Le vingt trois Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ à neuf heures _____ minutes du matin

est mort-né à Payerne, rue d'Yverdon N° 10

Marmoud _____ fille - légitime _____

de Marmoud Charles César _____ Profession : fromager _____

de Staux (Haute Savoie, France) domicilié à Payerne _____

et de Eléonore Céline nie Pasquier _____

de Maules (Tribourg) _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père du

nouveau né Marmoud Charles César. _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Marmoud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Maxther Repin

Communiqué _____

N° 109
Crisinel Jules
François.

Le vingt neuf Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ à minuit _____ heure _____ trente minutes du _____

est _____ né à Payerne, au moulin à Pegeons N° 32

Crisinel Jules François _____ fils - légitime _____

de Crisinel John _____ Profession : agriculteur _____

de Denezey _____ domicilié à Payerne _____

et de Rosine Elise nie Bossy _____

de Payerne _____

Inscrit au présent registre le trente un Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père, Crisi-

nel John _____

Confirmé après lecture faite :

John Crisinel Bossy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Maxther Repin

Communiqué à l'officier de l'état civil
à Neyruz.

N° 110
Savary Blanche

Le trois Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à onze heures _____ trente minutes du soir _____
est _____ née à Payerne, rue du Marché N° 90 _____
Savary Blanche _____ fil le _____ légitime _____
de Savary Fritz _____ Profession : charpentier _____
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Susette née Moyste _____
de Correvon _____

Inscrit au présent registre le quatre Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Savary
Fritz _____

Confirmé après lecture faite :

Fritz Savary Moyste

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Moatther Ropin

Communiqué

N° 111
Doudin enfant
du sexe masculin

Le cinq Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à onze heures _____ minutes du matin _____
est _____ né à Payerne, rue du Chemin Neuf N° 11 _____
Doudin enfant du sexe masculin fils _____ légitime _____
de Doudin Frédéric _____ Profession : ouvrier gazier _____
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Eugénie née Ropin _____
de Corcelles _____

Inscrit au présent registre le sept Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Doudin
Frédéric _____

Confirmé après lecture faite :

Doudin Frédéric

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Moatther Ropin

Communiqué

N° 112
Thévoz Frédéric
Daniel.

+

Le six Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à une _____ heure _____ trente _____ minutes du matin _____

est _____ né _____ au Champ de la Planchette rière Payerne _____

Thévoz Frédéric Daniel _____ fils _____ légitime _____

de Thévoz Jules Louis _____ Profession : journelier _____

de Missy _____ domicilié à Payerne _____

et de Anna née Savary _____

de Payerne _____

Inscrit au présent registre le sept Novembre _____

mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Thévoz

Jules Louis _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Thévoz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S: Malther Rapiin

Communiqué à l'officier de l'état

civil de Grandcom.

N° 113
Giger Georges
Auguste

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud le 21 Mars 1919 a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus contre, en ce sens que le nom patronymique doit être orthographié "Geiger" au lieu de "Giger".

Inscrit le 28 Mars 1919.

L'officier de l'état civil

S: Malther Rapiin

Communiqué au Département de Justice et Police et à l'état civil de Wigoltingen

Le dix Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à trois _____ heures _____ minutes du matin _____

est _____ né _____ à Payerne, en Glatigny N° 2 _____

Giger Georges Auguste _____ fils _____ légitime _____

de Giger Auguste _____ Profession : cordonnier _____

de Illhart (Thurgovie) _____ domicilié à Payerne _____

et de Senny Lionie née Charbon _____

de Freytorrens _____

Inscrit au présent registre le onze Novembre _____

mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Giger

Auguste _____

Confirmé après lecture faite :

Giger Auguste

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S: Malther Rapiin

Communiqué à l'officier de l'état

civil de Wigoltingen.

N° 114
Grüber Robert

Le dix novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ à minuit heure _____ quinze minutes du _____

est _____ né - à Payerne, rue d'Yverdon N° 12 _____
Grüber Robert _____ fil 5 _____ légitime _____

de Grüber Franz Gottlieb _____ Profession : agriculteur

de Bätterkinden (Berne) - domicilié à Payerne _____

et de Marguerite dite Elise née Clot _____

de Sillers le Comte _____


Inscrit au présent registre le onze novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père, Grüber
Franz Gottlieb. _____

Confirmé après lecture faite :

Grüber Gottlieb

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Bätterkinden _____

S. Mather. Rapin


N° 115
Willommet Berthe

Le quatorze novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ à une heure _____ minutes du Soir _____

est _____ née - à Payerne, en Quary N° 30 _____

Willommet Berthe _____ fille - légitime _____

de Willommet Louis _____ Profession : employé à la Condenserie

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

et de Albertine née Zahnd _____

de Guggisberg (Berne) _____


Inscrit au présent registre le quatorze novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Willommet
Louis. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Willommet Zahnd.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

S. Mather. Rapin


N° 116

Schmann Louis
ErnestLe quinze Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à huit heures _____ minutes du matinest _____ né _____ à Payerne, Villa Stoumbert _____
Schmann Louis Ernest _____ fils _____ légitime _____

de Schmann Gottlieb _____ Profession : charpentier _____

de Buchillon (Fribourg) domicilié à Payerne _____

et de Marie née Hauser _____

de Schüpfen (Berne) _____

Inscrit au présent registre le quinze Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père, Sch-
mann Gottlieb. _____

Confirmé après lecture faite :

Gottlieb Schmann

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Büschlen. _____L. Maxther-Ropin

N° 117

Fluhmann Emma

Le seize Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à sept heures _____ quinze minutes du matin _____

est _____ née _____ à Payerne, rue à Thomas n° 14 _____

Fluhmann Emma _____ fille _____ légitime _____

de Fluhmann Gottlieb _____ Profession : scieur _____

de Neuenezz (Berne) _____ domicilié à Payerne _____

et de Elisabeth née Flottron _____

de St. Simer (Berne) _____

Inscrit au présent registre le seize Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Fluh-
mann Gottlieb. _____

Confirmé après lecture faite :

Gottlieb Fluhmann

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Neuenezz _____L. Maxther-Ropin

N° 118

Hermann Charles

Le dix neuf novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ à six heures _____ trente minutes du matin est _____ né _____ à Payerne, rue des Blanchisseuses N° 3
Hermann Charles _____ fils il légitime _____

de Hermann Marie _____ Profession : domestique _____ de Payerne _____ domicilié à Payerne _____ et de laquelle est fille elle-même de Henri Samuel Hermann et de Lydie née Groux. _____

Inscrit au présent registre le vingt novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration de Lydie Fel: ler sage femme de Hoflen domiciliée à Payerne. _____

Confirmé après lecture faite :

Lydie Felher Sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'office de Paix de Payerne

S. Malthus Ropin

N° 119

Riser Elvina
Ryser Louise

Le vingt trois novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ à quatre heures _____ trente minutes du soir est _____ née à Payerne, Grande Rue N° 4
Riser Elvina Louise _____ fille légitime _____

de Riser Edouard Frédéric _____ Profession : ferblantier _____ de Lützelflüh (Berne) _____ domicilié à Payerne _____ et de Emma Louise née Perrin _____ de Payerne _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Riser Edouard Frédéric. _____

Confirmé après lecture faite :

E. Riser Perrin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'office de l'état civil de Lützelflüh.

S. Malthus Ropin

Par décision du 11 octobre 1943 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre en ce sens que le nom patronymique orthographe par erreur "Riser" soit orthographié: "Ryser". - Inscrit le 14 octobre 1943. L'officier de l'état civil: Malthus

Communiqué au Département de Justice et Police et à l'état civil de Lützelflüh le 14. 5. 1943.

N° 120
Savary Sara

Le vingt six novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à trois heures _____ minutes du matin
est _____ née à Payerne, Grande Rue N° 14
Savary Sara _____ fille légitime
de Savary Frédéric _____ Profession : cafetier
de Payerne _____ domicilié à Payerne
et de Marie Lucie nie Barbey
de Granges

Inscrit au présent registre le vingt sept novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Sava-
ry Frédéric _____

Confirmé après lecture faite :

Frédéric Savary Barbey

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mathier-Ropin

N° 121
Cornaz Florence

Le vingt neuf novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à deux heures _____ minutes du matin
est _____ née à la Bretonnière rive Payerne N° 91
Cornaz Florence _____ fille légitime
de Cornaz Georges Ferdinand _____ Profession : agriculteur
de Cudrefin, Moudon, Faoug et Venchâtel domicilié à la Bretonnière rive Payerne
et de Rose Valentine nie Chavannes
de Sevey

Inscrit au présent registre le vingt neuf novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Cornaz
Georges Ferdinand _____

Confirmé après lecture faite :

G. Cornaz

Communiqué aux officiers de l'état-civil de

Cudrefin, Avenches, Moudon et Venchâtel

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mathier-Ropin

N° 122
Führer Rosa
Marie

Le vingt neuf novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à sept _____ heures _____ quinze minutes du soir _____
est _____ née à Payerne, Vers la Tuilerie _____
Führer Rosa Marie _____ fille - légitime _____

de Führer Gottfried _____ Profession : cigareur _____
de Langnan (Berne) _____ domicilié à Payerne _____
et de Marie Louise née Nicolas _____
de Santino province de Valenza (Italie) _____

Inscrit au présent registre le premier Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt- treize _____ sur la déclaration du père Führer
Gottfried. _____

Confirmé après lecture faite :

Gottfried Führer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Langnan.

Ls. Moatther. Rapin

N° 123
Brossy Cécile
Eugénie

Le premier Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à cinq _____ heures _____ quarant- minutes du matin _____
est _____ née à Payerne, aux Rammes _____
Brossy Cécile Eugénie _____ fille - légitime _____

de Brossy Jules _____ Profession : cigareur _____
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Eugénie née Desmeules _____
de Ropraz _____

Inscrit au présent registre le premier Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt- treize _____ sur la déclaration du père Brossy
Jules. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Brossy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

Ls. Moatther. Rapin

N° 124
Brunschwig Sylvain

+

Le cinq Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à deux _____ heures _____ minutes du matin _____
est _____ né _____ à Payerne, rue de Lausanne n° 28 _____
Brunschwig Sylvain _____ fils _____ légitime _____
de Brunschwig Philippe _____ Profession : négociant _____
de Kembs (Haut-Rhin, Allemagne) domicilié à Payerne _____
et de Emma née Sey _____
de Heigenheim _____

Inscrit au présent registre le cinq Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père, Bruns-
chwig Philippe. _____

Confirmé après lecture faite :

Ph. Brunschwig

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Maxther-Rapin

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

à Lousanne.

N° 125
Somini Ernest

Le sept Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à neuf _____ heures _____ minutes du soir _____
est _____ né _____ à Ettrabloz, rue Payerne n° 90 _____
Somini Ernest _____ fils _____ légitime _____
de Somini Henri François _____ Profession : agriculteur _____
de Payerne _____ domicilié à Ettrabloz rue Payerne _____
et de Alicia née Crausaz _____
de Frey _____

Inscrit au présent registre le neuf Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Somini
Henri François. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Somini

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Maxther-Rapin

← Communiqué _____

N° 126

Galliker Mathilde

Le quatorze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ à une _____ heure _____ minutes du matin _____ est _____ née à Payerne, rue des Blanchisseuses N° 1 _____
 Galliker Mathilde _____ fille _____ légitime _____
 de Galliker Jean _____ Profession : cordonnier _____
 de Gunzwil (Lucerne) - domicilié à Payerne _____
 et de Elise née Herren _____
 de Mühleberg (Berne) _____

Inscrit au présent registre le quinze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Galliker Jean.

Confirmé après lecture faite :

Jean Galliker

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Gunzwil.

L. Mather Repin

N° 127

Ney Henri Charles

Le dix sept Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ à quatre heures _____ trente minutes du matin _____ est _____ né à Payerne, rue du Berger _____
 Ney Henri Charles _____ fils _____ légitime _____
 de Ney Daniel dit Samuel _____ Profession : couvreur ramonneur _____
 de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
 et de Julie née Gillard _____
 de Montpreveyres _____

Inscrit au présent registre le dix huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Ney Daniel dit Samuel.

Confirmé après lecture faite :

Ney Samuel

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

L. Mather Repin

N° 128

Häberli mort-né

Le vingt un Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ à huit heures _____ minutes du soir _____

est mort-né à Payerne, en Boulex N° 101 _____
Häberli _____ fil le _____ légitime _____de Häberli Samuel _____ Profession : agriculteur _____
de Münchenbuchsee (Berne) domicilié à Boulex mère Payerne _____
et de Marie Rosine née Köhli _____
de Hallnach _____Inscrit au présent registre le vingt trois Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Häberli
Samuel. _____

Confirmé après lecture faite :

S. Häberli

Communiqué

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Ls. Maxime Rapin

N° 129

Wechlin Adeline
Marguerite.

Le vingt quatre Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ à huit heures _____ dix minutes du matin _____

est _____ née à Payerne, rue de la Reine Berthe N° 106 _____

Wechlin Adeline Marguerite _____ fil le _____ légitime _____

de Wechlin Ernest _____ Profession : menuisier _____

de Mülheim (Grand duché de Baden) domicilié à Payerne _____

et de Adeline Anna Oechslin née Guerber _____

de Fraubrunnen (Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt six Décembre _____

mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Wechlin

Ernest. _____

Confirmé après lecture faite :

*Ernest Wechlin*Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Ls. Maxime Rapin

N° 130
 + Iseli Fritz
 Frédéric

Le vingt cinq Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 treize _____ à six _____ heures _____ minutes du matin
 est _____ né _____ à Payerne, rue des Moulins n° 44
Iseli Fritz Frédéric _____ fil s _____ légitime _____
 de Iseli Frédéric _____ Profession : cordonnier _____
 de Mühleberg (Beme) _____ domicilié à Payerne _____
 et de Elise née Fuchs _____
 de Xenenegg (Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt six Décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt- treize _____ sur la déclaration du père Iseli-
Fuchs Frédéric _____

Confirmé après lecture faite :

Iseli

Communiqué à l'officier de l'état civil
 de Mühleberg

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathier Repin

N° 131
 Gilliard Julie

Le vingt six Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 treize _____ à huit _____ heures _____ minutes du soir _____
 est _____ née _____ à Payerne, en Gruyère n° 41
Gilliard Julie _____ fil le _____ légitime _____
 de Gilliard Louis _____ Profession : agriculteur _____
 de Combremont le Grand _____ domicilié à Payerne _____
 et de Julie Amélie née Brache _____
 de Payerne _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt- treize _____ sur la déclaration du père, Gilliard
Louis _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Gilliard

Communiqué à l'officier de l'état
 civil de Combremont le Grand

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathier Repin

N° 132

Donnez sexe masculin

Le vingt huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à deux heures _____ minutes du Soir _____

est _____ né _____ à Payerne, rue à Thomas N° 19 _____

Donnez _____ fils _____ légitime _____de Donnez Henri Frédéric _____ Profession : agriculteur _____de Yvonand _____ domicilié à Payerne _____et de Pauline Charlotte née Guiguer _____de Sillers sous Champvent _____

Inscrit au présent registre le vingt neuf Décembre _____

mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père, DonnezHenri Frédéric _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Donnez-Guiguer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather-RapinCommuniqué

N° 133

Guissas Ernest
Philippe.

Le vingt huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ à six heures _____ quarante minutes du Soir _____

est _____ né _____ à Payerne, Grande Rue N° 30 _____

Guissas Ernest Philippe _____ fils _____ légitime _____de Guissas Emile Henri _____ Profession : instituteur _____de Sainte Croix _____ domicilié à Payerne _____et de Marie Isabelle née Comte _____de Payerne _____

Inscrit au présent registre le vingt neuf Décembre _____

mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration du père Guissas :Emile Henri _____

Confirmé après lecture faite :

Em. Guissas

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather-Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil

de S^{te} Croix _____

N°

Le Numéro 133 de la page 142 ci-devant est mil huit cent quatre-vingt-celui de la dernière inscription faite dans minutes de l'année 1893. Les deux doubles du présent registre sont conformes.

Ce que nous certifions. fil légitime

L'officier de l'état civil de Payerne
de S^r Mathher Rapiu domicilié à
de Payerne le 31 Décembre 1893



Un double a été remis le 5 Janvier 1894 à l'Autorité

Inscrit au présent registre le Cantonale en exécution de l'article 2 mil huit cent quatre-vingt- de la Loi. sur la déclaration d

L'officier de l'état civil de Payerne : S^r Mathher Rapiu

Confirmé après lecture faite :

Payerne le 5 Janvier 1894.



L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

N°

~~Le mil huit cent quatre-vingt-
à heure minutes du
est né à
fil légitime
de Profession :
de domicilié à
et de
de~~

Inscrit au présent registre le mil huit cent quatre-vingt- sur la déclaration d

Confirmé après lecture faite :

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

N° 1

Goumar Anna
Josephine

Le premier Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à cinq — heures _____ minutes du matin —
est _____ née à Payerne, rue de l'Hôpital N° 95 —

Goumar Anna Josephine — fille légitime —
de Goumar Joseph Sidore — Profession : terrassier —
de Fétigny (Fribourg) domicilié à Payerne —
et de Marie Eugénie née Eugénie —
de Middel (Fribourg) —

Inscrit au présent registre le deux Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration du père Goumar
Joseph Sidore —

Confirmé après lecture faite :

Goumar Sidore

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

+ Communiqué à l'officier de l'état civil
de Fétigny.

S: Mather. Rapin

N° 2

Moerz mort. né

Le deux Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à une — heure _____ minutes du matin —
est morte. née à Payerne, rue des Granges N° 20 —
Moerz _____ fille — légitime —

de Moerz Hermann — Profession : cigareur —
de Beinwyl (Argovie) — domicilié à Payerne —
et de Emma née Bally —
de Buchholterberg (Berne) —

Inscrit au présent registre le trois Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration du père Moerz
Hermann —

Confirmé après lecture faite :

Hermann Moerz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

S: Mather. Rapin

N° 3
 Herman sexe
 masculin.

Le six Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze - à six heures _____ minutes du matin -
 est _____ né - à Payerne, en Glatigny N° 7 _____
 Herman _____ fil 5 - légitime _____
 de Herman Louis _____ Profession : journalier -
 de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
 et de Marie Louise née Ris _____
 de Staffelbach (Argovie) _____
 Inscrit au présent registre le huit Janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze - sur la déclaration du père Herman
 Louis . _____

Confirmé après lecture faite :

Ls Hermann

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Ls Marthe Repin

Communiqué

N° 4
 Durussel Rosine
 Emma

Le neuf Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze - à sept heures _____ minutes du matin -
 est _____ née - à Payerne, rue du Chemin Neuf N° 11 _____
 Durussel Rosine Emma _____ fil le - légitime _____
 de Durussel Charles Louis _____ Profession : journalier -
 de Seigneux _____ domicilié à Payerne _____
 et de Susette née Villommet _____
 de Payerne _____
 Inscrit au présent registre le dix Janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze - sur la déclaration du père, Durus-
 sel Charles Louis . _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Durussel

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Ls Marthe Repin

Communiqué à l'officier de l'état
 civil de Villorzel .

*Na le 10 Janvier 1894
 Emma Durussel*

N° 5
Bonny Louise
Julie Emma.

Le neuf Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze - à trois heures - quarante cinq minutes du matin -
est _____ née à Payerne, Grande Rue N° 16 _____
Bonny Louise Julie Emma _____ fil le - légitime -
de Bonny Jacques Louis _____ Profession : coiffeur _____
de Chevroux _____ domicilié à Payerne _____
et de Méry née Fivaz _____
de Payerne. _____

Inscrit au présent registre le dix Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père Bonny
Jacques Louis. _____

Confirmé après lecture faite :

Jacques Bonny *fili*

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. MATHER. RAPIN

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Grandcour.

N° 6
Tomini Henri
Benjamin

Le neuf Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze - à neuf heures _____ minutes du matin -
est _____ né - à Payerne, Grande Rue N° 58 _____
Tomini Henri Benjamin _____ fils - légitime -
de Tomini Henri Jacques _____ Profession : charcutier _____
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Flore Emma née Doudin _____
de Payerne. _____

Inscrit au présent registre le dix Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père Tomini
Henri Jacques. _____

Confirmé après lecture faite :

M^{rs} Tomini-Doudin.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. MATHER. RAPIN

~~Communiqué~~

N^o 7
Röthlisberger Adolphe

Le dix Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à deux heures _____ du soir _____ minutes du soir _____
est _____ né _____ à Payerne, en Gletigny N^o 27 _____
Röthlisberger Adolphe _____ fil s. légitime _____
de Röthlisberger Simon Gottfried _____ Profession : agriculteur _____
de Lengnau (Berne) _____ domicilié à Payerne _____
et de Anne Marie née Glenser _____
de Münchenrigen _____

Inscrit au présent registre le onze Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père Röthlis-
berger Simon Gottfried _____

Confirmé après lecture faite :

Gottf. Röthlisberger.

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Lengnau.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Manner. Rapin

N^o 8
Bettex Lydia

Le treize Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à midi _____ heure _____ minutes du _____
est _____ née _____ à Payerne, rue du Collège N^o 66 _____
Bettex Lydia _____ fil le légitime _____
de Bettex Henri _____ Profession : _____
de Combremont le petit _____ domicilié à Payerne _____
et de Lucie née Hoffer _____
de Donatyre _____

Inscrit au présent registre le quinze Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père, Bettex
Henri. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Bettex Hoffer

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Combremont le Grand.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Manner. Rapin

N° 9
Caille Rose
Fanny

Le quinze Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à sept heures _____ minutes du soir —
est _____ né e à Payerne, en Suavy N° 25 —
Caille Rose Fanny _____ fille — légitime —
de Caille Henri _____ Profession : agriculteur —
de Payerne _____ domicilié à Payerne —
et de Mathilde Sophie née Givel _____
de Payerne _____

Inscrit au présent registre le seize Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze — sur la déclaration du père Caille
Henri. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Caille

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Maxner Repin

Communiqué _____

N° 10
Mosconi Catherine

Le dix sept Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à quatre heures _____ minutes du matin —
est _____ née — à Payerne, rue des Blanchissenses N° 12 —
Mosconi Catherine _____ fille — légitime —
de Mosconi Giacomo _____ Profession : menuisier —
de Cene (province de Bergamo, Italie) domicilié à Payerne —
et de Eugénie Tiraboschi _____
de Oltr. it. Colle province de Bergamo (Italie) _____

Inscrit au présent registre le dix huit Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze — sur la déclaration du père Mosconi
Giacomo. _____

Confirmé après lecture faite :

Mosconi Giacomo

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Maxner Repin

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

à Louvain.

N° 11
Genton Marc
Benjamin.

Le huit Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à cinq heures _____ trente minutes du matin —
est _____ né — à Payerne, à la Foule n° _____
Genton Marc Benjamin — fils — légitime —
de Genton Aloys _____ Profession : filateur de laine
de Puidoux et Chardonne — domicilié à Payerne _____
et de Thérèse Thélène née Perrin _____
de Payerne _____

Inscrit au présent registre le huit Février _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration du père, Genton
Aloys. _____

Confirmé après lecture faite :

Genton

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux officiers de l'état civil
de Corsier et St-Japhorin à Chexbres.

S. Mathier Ropin

N° 12
Gillieron Rose

Le huit Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à quatre heures _____ minutes du soir —
est _____ née — à Payerne, rue de Lausanne n° 68 —
Gillieron Rose — fille — légitime —
de Gillieron Ulysse _____ Profession : ouvrier à la Condenserie
de Ropraz _____ domicilié à Payerne _____
et de Adèle née Cuanoud _____
de Oppens _____

Inscrit au présent registre le neuf Février _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration du père Gillieron
Ulysse. _____

Confirmé après lecture faite :

Gillieron Ulysse

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
à Corcelles le Jorat

S. Mathier Ropin

N° 13
Moser Marie
Madeleine

Le huit Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze - à trois - heures _____ minutes du Soir -
est _____ née à Payerne, Grande Rue N° 32 _____
Moser Marie Madeleine _____ fille - légitime _____
de Moser Jean Ulrich _____ Profession : cafetier _____
de Langnau (Berne) - domicilié à Payerne _____
et de Marie née Wenger _____
de Röttenbach (Berne) _____

Inscrit au présent registre le neuf Février _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze - sur la déclaration du père Moser
Jean _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Moser

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Langnau _____

L. Mather. Kapin

N° 14
Alpstäg Olga
Ida.

Le douze Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze - à trois - heures _____ trente minutes du Soir -
est _____ née à Payerne, au Chemin Neuf _____
Alpstäg Olga Ida _____ fille - légitime _____
de Alpstätg Jacob _____ Profession : exportateur de cigares
de Durrenäsch (Argovie) - domicilié à Payerne _____
et de Ida née Hunziker _____
de Stoffelbach (Argovie) _____

Inscrit au présent registre le douze Février _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze - sur la déclaration du père de l'en-
fant Alpstätg Jacob, _____

Confirmé après lecture faite :

J. Alpstätg.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Durrenäsch _____

L. Mather. Kapin

N° 15
 Golay Paul
 Emile
 +

Le treize Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze — à midi-heure _____ minutes du _____
 est _____ né — à Payerne, au Chemin neuf _____
Golay Paul Emile _____ fils — légitime _____
 de Golay César Vincent _____ Profession : ferblantier _____
 de Chent _____ domicilié à Payerne _____
 et de Aimée née Fenthoray _____
 de Dompierre et Seigneux _____
 Inscrit au présent registre le quatorze Février _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration du père Golay
 César Vincent. _____

Confirmé après lecture faite :
 César Golay

Communiqué à l'officier de l'état
 civil du Sentier.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
 S. Mather. Rapin

N° 16
 Germond Marie
 Méry Susanne
 +

Le quatorze Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze — à deux heures _____ minutes du Soir _____
 est _____ née — à Payerne, Grande Rue N° 7 _____
Germond Marie Méry Susanne fille légitime _____
 de Germond Frédéric _____ Profession : sellier _____
 de Sovattens _____ domicilié à Payerne _____
 et de Marie Caille née Groux _____
 de Genève _____
 Inscrit au présent registre le quinze Février _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration du père Ger-
 mond Frédéric. _____

Confirmé après lecture faite :
 J. Germond. Groux

Communiqué à l'officier de l'état civil
 de Lucens.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
 S. Mather. Rapin

N° 12

Siffert Charles
Oscar

Le dix huit Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze - à sept - heures _____ minutes du Soir _____
est _____ né - à Payerne, rue de Guillermaux N° 2 -
Siffert Charles Oscar _____ fil s - légitime _____
de Siffert Joseph Nicolas _____ Profession : employé à la Condensoir
de Neyruz (Fribourg) domicilié à Payerne _____
et de Marie Marguerite née Bongard _____
de Spendes (Fribourg) _____

Inscrit au présent registre le vingt Février _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze - sur la déclaration du père Siffert
Joseph Nicolas. _____

Confirmé après lecture faite :

Siffert Nicolas

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Neyruz (Fribourg) _____Ls. Math. Ropin

N° 18

Magnin Marguerite

Le vingt six Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze - à dix - heures _____ minutes du Soir _____
est _____ née à Payerne, en Quary N° 27 _____
Magnin Marguerite _____ fil le - légitime _____
de Magnin Auguste Philippe _____ Profession : couvreur _____
de Cudrefin _____ domicilié à Payerne _____
et de Julie Caroline née Scannin _____
de Montagny _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Février _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze - sur la déclaration du père, Magnin
Auguste Philippe. _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Magnin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Cudrefin. _____Ls. Math. Ropin

N° 19
Walter Héléne
Marguerite

Le trois Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze - à onze heures _____ minutes du soir -

est _____ née à Payerne, rue des Granges N° 60 -

Walter Héléne Marguerite - fille - légitime -

de Walter Emmanuel Joseph - Profession : tailleur d'habits

de Payerne - domicilié à Payerne -

et de Marie Victorine née Fingely -

de Pont la Ville (Fribourg) -

Inscrit au présent registre le cinq Mars _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze - sur la déclaration du père Walter

Emmanuel Joseph. _____

Confirmé après lecture faite :

E. Walter

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mather Repin

Communiqué _____

N° 20
Pointet Jeanne
Elisa.

Le cinq Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à quatre heures _____ minutes du matin -

est _____ née à Payerne, Chemin de la Gare N° 23 -

Pointet Jeanne Elisa - fille - légitime -

de Pointet Charles Albert - Profession : employé au chemin de fer

de Saumarcus-Serniaz domicilié à Payerne -

et de Elisabeth Kirth (ou Kureth) -

de Attiswyl (Berne) -

Inscrit au présent registre le cinq Mars _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze - sur la déclaration du père Pointet

Charles Albert _____

Confirmé après lecture faite :

Pointet Charles Albert

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mather Repin

Communiqué à l'officier de l'état

Civil de St. Aubin, _____

N° 21

Deprez Susanne

Le quatre Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à deux heures _____ minutes du Soir —

est _____ née à Payerne, Derrière la Tour _____

Deprez Susanne _____ fille — légitime _____

de Deprez Jules Isaac François Louis — Profession : employé postal

de Lutry et Forel — domicilié à Payerne _____

et de Marie Valentine née Renaud _____

de Cortaillod _____

Inscrit au présent registre le six Mars _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration du père Deprez
Jules Isaac François Louis. _____

Confirmé après lecture faite :

J. Deprez

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux officiers de Lutry et
Forel. _____*L. Mather. Ropin*

N° 22

Bücher Adèle
MarianneLe neuf Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à onze heures _____ trente minutes du Soir —

est _____ née à Payerne, rue d'Yverdon N° 16 _____

Bücher Adèle Marianne _____ fille — légitime _____

de Bücher Gustave Adolphe — Profession : journalier —

de Hallnach (Berne) — domicilié à Payerne _____

et de Marguerite Catherine née Aegeter _____

de Röttenbach (Berne) _____

Inscrit au présent registre le dix Mars _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration du père Bücher
Gustave Adolphe. _____

Confirmé après lecture faite :

Gustave Bücher

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Hallnach. _____*L. Mather. Ropin*

N° 23
Thiébaud Camille
Henri

Le treize mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze - à neuf heures _____ minutes du soir -
est _____ né - à Strablor, rière Payerne _____
Thiébaud Camille Henri _____ fils - légitime _____

de Thiébaud Fritz Emile _____ Profession : employé à la Condenserie
des Ponts de Martel et Prot. dessous domicilié à Strablor rière Payerne -
et de Elise née Ramseyer _____
de Signau _____

Inscrit au présent registre le quatorze mars _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze - sur la déclaration du père, Thiébaud
Fritz Emile. _____

Confirmé après lecture faite :

Fritz Thiébaud _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
des Ponts de Martel.

L. Nothher. Rapin

N° 24
Willommet Elisa
Ida

Le dix huit mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze - à cinq heures _____ minutes du matin -
est _____ né - à Payerne, en Suavy n° 54 _____
Willommet Elisa Ida _____ fille - légitime _____

de Willommet Emile _____ Profession : employé au chemin de fer
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Lorisie née Meillard _____
de Sullicns _____

Inscrit au présent registre le vingt mars _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze - sur la déclaration du père Willom-
met Emile _____

Confirmé après lecture faite :

Willommet Emile _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

L. Nothher. Rapin

N° 25

Jaqueroud Heu

François
Overney Henri François
Overney - Franerz Henri Fr

L'enfant désigné ci-contre a été suivant acte notarié En. Denis Payerne, le 21 Février 1912, par Julien Overney, originaire de Gny les Mants (Fribourg), employé Confiserie à Payerne, né le 21 Jan et sa femme Marie Josephine Jaqueroud née le 14 Juin 186, conséquence cet enfant prend le Overney, mais conserve sa vie actuelle de Promasens s. lettre du Département de Justice et Payerne le 24 Février 1912.

L'officier de l'état civil.

L. Mather. Rapin

Communiqué à l'officier de l'état de Promasens et au Département Justice et Police.

from extrait voir ~~art 138~~
ordonnance art 138.

N° 26

Millet Jeanne
Berthe

Folio 156

N° 25.

Overney, Henri-François
Changeement de nom en Overney-FranerzPar décision du Conseil d'Etat du Canton de Fribourg, en date du 29 Décembre 1939, Overney Henri-François, désigné ci-contre, a été autorisé à changer son nom patronymique de Overney en celui de Overney-Franerz.

Inscrit le 16 Janvier 1940.

L'officier de l'état civil

Mather



Communiqué au Département de Justice et Police à Lausanne le 16 Janvier 1940.

Le dix neuf Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze - à sept heures _____ trente minutes du soir
est _____ née à Payerne, rue des Granges N° 60
Millet Jeanne Berthe - fille - légitime
de Millet Jean Lucien - Profession : boulanger
de Montbrelloz - domicilié à Payerne
et de Marie née Fallent
de BegninsInscrit au présent registre le vingt un Mars _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze - sur la déclaration du père Millet
Jean Lucien.

Confirmé après lecture faite :

Millet Jean LucienCommuniqué à l'officier de l'état civil
de Montbrelloz.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT-CIVIL :

L. Mather. Rapin

N° 25

Jaquenoud Henri

François
Overney Henri François
Overney - Franerz Henri François

L'enfant désigné ci-contre a été adopté suivant acte notarié en. desier fils à Payerne, le 21 Février 1912 par François Julien Overney, originaire de Montagny les Monts (Fribourg), employé à la Confiserie à Payerne, né le 21 Janvier 1862 et sa femme Marie Josephine née Jaquenoud, née le 14 Juin 1869. En conséquence cet enfant prend le nom de Overney, mais conserve sa bourgeoisie actuelle de Promasens suivant lettre du Département de Justice et Police. Payerne le 24 Février 1912
L'officier de l'état civil.
S. Mathier-Rapin
Communiqué à l'officier de l'état civil de Promasens et au Département de Justice et Police.

from extrait voir exemples
et 78 des Instructions page 172 de Promasens et au Juge de Paix de Payerne
ordonnance art 138.

N° 26

Millet Jeanne
BertheLe vingt Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à sept _____ heures _____ trente minutes du matin

est _____ né _____ à Payerne, rue de la Reine Berthe N° ? _____

Jaquenoud Henri François _____ fils _____ il légitime _____

de Jaquenoud Marie Adélaïde _____ Profession : ménagère _____

de Promasens _____ domicilié à Payerne _____

et de laquelle est fille elle-même de Joseph Laurent Jaquenoud et

de Françoise Louise née Auguet _____

Inscrit au présent registre le vingt Mars _____

mil huit cent quatre-vingt- quatorze _____ sur la déclaration de Lydie Feller

Sage-femme de Hoffen domiciliée à Payerne. _____

Confirmé après lecture faite :

Lydie Feller Sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathier-Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil

de Promasens et au Juge de Paix de Payerne

Le dix neuf Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à sept _____ heures _____ trente minutes du soir _____

est _____ née _____ à Payerne, rue des Granges N° 60 _____

Millet Jeanne Berthe _____ fille _____ légitime _____

de Millet Jean Lucien _____ Profession : boulanger _____

de Montbrelloz _____ domicilié à Payerne _____

et de Marie née Tallent _____

de Begnins _____

Inscrit au présent registre le vingt un Mars _____

mil huit cent quatre-vingt- quatorze _____ sur la déclaration du père Millet

Jean Lucien. _____

Confirmé après lecture faite :

Millet Jean Lucien

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathier-Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil

de Montbrelloz.

N° 27
Vulliemoz Philippe
Henri

+

Le vingt cinq Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à cinq — heures — quinze — minutes du soir —
est _____ né — à Payerne, Place du Marché N° 113 —
Vulliemoz Philippe Henri _____ fil 5 — légitime —
de Vulliemoz Henri Charles _____ Profession : intendant du matériel de guerre fédéral
de Vuarens _____ domicilié à Payerne _____
et de Elise Marie née Hoffer _____
de Donatye _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration du père Vulliemoz
Henri Charles. _____

Confirmé après lecture faite :

Vulliemoz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Vuarens.

L. Maxner Repin

N° 28
Somini Antoine

Le vingt cinq Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à six — heures _____ minutes du matin —
est _____ né — à Payerne, Derrière la Tour N° 15 —
Somini Antoine _____ fil 5 — légitime —
de Somini Jules François _____ Profession : agriculteur —
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Marie née Steinmann _____
de Gempenach _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration du père Somini
Jules François. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Somini Steinmann

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

L. Maxner Repin

N° 29
Savary Ida
Fanny

Le vingt six Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze - à quatre heures _____ minutes du matin -
est _____ née à Payerne, rue de la Reine Berthe N° 66 -
Savary Ida Fanny _____ fille - légitime _____
de Savary Auguste _____ Profession : *carpentier*
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Julie Louise née Delacour _____
de Missy _____

Inscrit au présent registre le vingt huit Mars _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze - sur la déclaration du père Savary
Auguste. _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Savary Delacour

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

J. Mauthier-Rapin

Communiqué _____

N° 30
Deriaz Marguerite
Isabelle.

Le trente Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze - à sept - heures _____ minutes du matin -
est _____ née - à Payerne, Grande Rue N° 20 _____
Deriaz Marguerite Isabelle _____ fille - légitime _____
de Deriaz Frédéric _____ Profession : *instituteur*
de Baulmes _____ domicilié à Payerne _____
et de Cécile Emma née Perrin _____
de Payerne _____

Inscrit au présent registre le trente Mars _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze - sur la déclaration du père Deriaz
Frédéric _____

Confirmé après lecture faite :

F. Deriaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

J. Mauthier-Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Baulmes _____

N° 31

*Penseyres Alfred
Louis*

Le vingt neuf Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à deux heures _____ trente minutes du soir —

est _____ né — à Payerne à la Blancherie n° 35 —

Penseyres Alfred Louis _____ fils — légitime _____

de *Penseyres Charles Louis* _____ Profession : *agriculteur* —

de *Corcelles le Jorat* — domicilié à *Payerne* _____

et de *Isabelle nie Fivaz* _____

de *Payerne* _____

Inscrit au présent registre le *trente Mars* _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration du père *Penseyres*

Charles Louis . _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Penseyres

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathher Repin

Communiqué à l'officier de l'état civil
de *Corcelles le Jorat* . _____

Mathher Repin

N° 32

*Perrin Alpinula
Hélène*

Le deux Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à une heure _____ trente minutes du matin —

est _____ née à Payerne, rue à Thomas n° 15 —

Perrin Alpinula Hélène _____ fil le — légitime _____

de *Perrin Charles Constant* _____ Profession : *menuisier* —

de *Payerne* _____ domicilié à *Payerne* _____

et de *Marie nie Buache* _____

de *Payerne* _____

Inscrit au présent registre le *trois Avril* _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration du père *Perrin*

Charles Constant _____

Confirmé après lecture faite :

Constant Perrin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathher Repin

~~Communiqué~~ _____

Mathher Repin

N° 33

Crausaz mort-né

Le six avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à une heure _____ minutes du matin —

est mort-né — à Payerne, rue des Blanchisseuses N° 2 —

Crausaz _____ fil S — légitime _____

de Crausaz Jean _____ Profession : journalier —

de Frey _____ domicilié à Payerne _____

et de Scenne Louise née Biboux _____

de Cully et Lutry _____

Inscrit au présent registre le sept avril _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration du père, Crausaz

Jean _____

Confirmé après lecture faite :

Crausaz Jean

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Marthe Repin

N° 34

Saccoud mort-née

Le huit avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à dix heures _____ trente minutes du soir —

est mort-née — à Payerne, Grande Rue N° 45 —

Saccoud _____ fille — légitime _____

de Louis Daniel Saccoud _____ Profession : charpentier —

de Guidoux _____ domicilié à Payerne _____

et de Aloïse Eugénie Bron née Grobity _____

de Saint-Saphorin (Lavaux) _____

Inscrit au présent registre le dix avril _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration du père Saccoud

Louis Daniel _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Saccoud

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Marthe Repin

N° 35
Rittener Hélène

Le onze Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à six heures _____ quinze minutes du Soir _____

est _____ née à Payerne, Grande Rue N° 45 _____

Rittener Hélène _____ fille légitime _____

de Rittener Louis Jules _____ Profession : Négociant _____

de Vevay et Château d'Oex domicilié à Payerne _____

et de Anna Marie née Hürzi _____

de Obermyl près Büren (Bern) _____

Inscrit au présent registre le douze Avril _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père Rittener
Louis Jules.

Confirmé après lecture faite :

L. Rittener

Communiqué au officier de l'état civil
de Vevay et Château d'Oex

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mathier-Rapin

N° 36
Bise Charles
Fernand.

Le onze Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à six heures _____ minutes du Soir _____

est _____ né à Payerne, en Glatigny N° 4 _____

Bise Charles Fernand _____ fils légitime _____

de Bise Félicien _____ Profession : menuisier _____

de Murist (Triboung) - domicilié à Payerne _____

et de Philomène Joséphine née Brouty _____

de Bottens _____

Inscrit au présent registre le douze Avril _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père Bise
Félicien.

Confirmé après lecture faite :

Bise Félicien

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Murist

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mathier-Rapin

N° 37
Schmid Jules
Albert

Le quatorze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze - à sept heures _____ minutes du matin
est _____ né - à Payerne, Chemin de la Gare N° 52.
Schmid Jules Albert _____ fils - légitime _____
de Schmid Joseph _____ Profession : cigeur -
de Herznech (Argovie) domicilié à ? _____
et de Elise Julie née Maillard _____
de Chesalles sur Oron, domiciliée à Payerne. _____

Inscrit au présent registre le dix sept avril _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze - sur la déclaration de Comte Elise
Sage-femme de Payerne y domiciliée qui a assisté à l'accouchement

Confirmé après lecture faite :

Elise Comte Sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Herznech

L. Maxner-Rapin

N° 38
Rossier Albert

Le seize avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze - à deux heures _____ minutes du matin -
est _____ né - à Payerne, rue de Lausanne N° 77 -
Rossier Albert _____ fils - légitime _____
de Rossier Jules _____ Profession : boulanger -
de Villarzel _____ domicilié à Payerne _____
et de Marie Louise née Estoppey _____
de Granges _____

Inscrit au présent registre le dix sept avril _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze - sur la déclaration du père, Rossier
Jules. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Rossier Boul.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Villarzel.

L. Maxner-Rapin

N° 39
Dennler Alfred

Le seize avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à onze heures _____ minutes du soir —

est _____ né — à Payerne, rue des Moulins N° 33 —

Dennler Alfred — fil s — légitime —

de Dennler Alfred — Profession : tonnelier —

de Langenthal (Berne) — domicilié à Payerne —

et de Rosa née Mestral —

de Payerne —

Inscrit au présent registre le dix sept avril _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration du père Dennler
Alfred. _____

Confirmé après lecture faite :

Dennler Alfred.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Langenthal.

J. Mather. Reppin

N° 40
Mathys Blanche
Rose

+

Le dix sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à dix heures _____ trente minutes du soir —

est _____ née — à Payerne, place du Berger N° 74 —

Mathys Blanche Rose — fil le — légitime —

de Mathys Frédéric Louis — Profession : cordonnier —

de Wynigen (Berne) — domicilié à Payerne —

et de Elvire Augustine née Favre —

de Silers (Aeschâtel) —

Inscrit au présent registre le dix huit avril _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration du père Mathys
Frédéric Louis. _____

Confirmé après lecture faite :

Fredric Matthys Favre

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Wynigen.

J. Mather. Reppin

N° 41
Guggi Charles

Le vingt avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à midi _____ heure _____ minutes du _____
est _____ né à Payerne, rue de Sausanne n° 22 _____
Guggi Charles _____ fils _____ légitime _____
de Guggi Mrs Adolphe _____ Profession : médecin vétérinaire
de Grenchen (Soleure) _____ domicilié à Payerne _____
et de Emma née Bonnez _____
de Yvonand _____

Inscrit au présent registre le vingt avril _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père Guggi
Mrs Adolphe. _____

Confirmé après lecture faite :

A. Guggi

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Marthe Ropin

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Grenchen.

N° 42
Oquey Lina
Louise

Le vingt avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à sept _____ heures _____ quinze minutes du soir _____
est _____ née à Payerne, Grande Rue n° 46 _____
Oquey Lina Louise _____ fille _____ légitime _____
de Oquey Aimé Alexandre _____ Profession : employé de Commerce
de Ormont dessous _____ domicilié à Payerne _____
et de Lucie Adeline dite Adèle née Gris _____
de Cernier et Seigneux _____

Inscrit au présent registre le vingt un avril _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père, Oquey
Aimé Alexandre _____

Confirmé après lecture faite :

A. Oquey

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Marthe Ropin

Communiqué à l'officier de l'état
civil d'Ormont dessous.

N° 43
 Ney Marcel
 Emile
 +

Le vingt sept Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze — à sept heures _____ minutes du matin —
 est _____ né à Payerne, en Quary N° 60 —
 Ney Marcel Emile _____ fils — légitime —
 de Ney Emile Louis _____ Profession : agriculteur —
 de Payerne _____ domicilié à Payerne —
 et de Lina née Hofer —
 de Donatye _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration du père, Ney
 Emile Louis. _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Ney

~~Communiqué~~

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Maxther Repin

N° 44
 Somini Rachel

Le vingt neuf Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze — à sept heures _____ minutes du Soir —
 est _____ née à Strabloz rive Payerne, N° 94 —
 Somini Rachel _____ fille — légitime —
 de Somini Samuel Henri _____ Profession : cordonnier —
 de Payerne _____ domicilié à Strabloz rive Payerne —
 et de Elise née Estoppey —
 de Frey _____

Inscrit au présent registre le premier Mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration du père Somini
 Samuel Henri. _____

Confirmé après lecture faite :

L. Henri Somini Estoppey

~~Communiqué~~

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Maxther Repin

N° 45
Nobs Elisabeth

Le trente avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à huit heures _____ trente minutes du matin
est _____ née à Payerne, Grande Rue N° 43 —
Nobs Elisabeth _____ fille légitime _____
de Nobs Louis Michel _____ Profession : ferblantier —
de Sedorf (Berne) _____ domicilié à Payerne _____
et de Céline née Band _____
de Genève _____

Inscrit au présent registre le deux mai _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration du père Nobs
Louis Michel _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Nobs

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Sedorf

L. Mauthner Rapin

N° 46
Barth Alfred
Ernest

Le quatre mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à midi heure _____ minutes du _____
est _____ né à Payerne, Grande Rue N° 35 —
Barth Alfred Ernest _____ fils légitime _____
de Barth Emmanuel _____ Profession : ouvrier sur les instruments de
de Silberbach (Bohême, Autriche) — domicilié à Payerne _____
et de Marie née Turbrigg _____
de Fritigen (Berne) _____

Inscrit au présent registre le quatre mai _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration du père Barth
Emmanuel _____

Confirmé après lecture faite :

Emmanuel Barth

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la chancellerie d'Etat
à Lensenne

L. Mauthner Rapin

N° 47
Doudin Bertha
Martha

Le quatre mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à onze heures _____ trente minutes du Soir —
est _____ né e. à Payerne, rue Grande n° 12 —
Doudin Bertha Martha — fille — légitime —
de Doudin Jean Louis — Profession : employé à la Condenserie
de Payerne — domicilié à Payerne —
et de Ida Bertha nie Rüttsche —
de Kirchberg (St. Gall) —
Inscrit au présent registre le cinq mai _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze — sur la déclaration du père, Doudin
Jean Louis.

Confirmé après lecture faite :

Jean Doudin Rüttsche

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

J. Mather. Rapin

Communiqué

N° 48
Chevalley Héli
Eugène

Le sept mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à neuf heures _____ minutes du Soir —
est _____ né à Payerne, au Favaz —
Chevalley Héli Eugène — fils — légitime —
de Chevalley Héli — Profession : négociant —
de Denezzy — domicilié à Payerne —
et de Charlotte Rosine nie Cuany —
de Chevroux —
Inscrit au présent registre le huit mai _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze — sur la déclaration du père, Chevalley
Héli.

Confirmé après lecture faite :

Héli Chevalley

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

J. Mather. Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Denezzy à Payerne

N° 49

Perrin Henri
Louis

Le neuf mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à cinq heures _____ quinze minutes du matin
est _____ né à la Toule vièrre Payerne _____
Perrin Henri Louis _____ fils _____ légitime _____

de Perrin Armand _____ Profession : agriculteur -
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Louise Adèle Iscomette née DeDompierre _____
de Payerne _____

Inscrit au présent registre le neuf mai _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père Perrin
Armand. _____

Confirmé après lecture faite :

A. Perrin
[Signature]

Communiqué

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Moatther. Repin
[Signature]

N° 50

Quidort Alfred
Robert

Le neuf mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à huit heures _____ minutes du matin
est _____ né à Payerne, rue de Sausanne N° 80 _____
Quidort Alfred Robert _____ fils _____ légitime _____

de Quidort Frédéric Charles _____ Profession : ouvrier des instruments
de Chevroux _____ domicilié à Payerne _____
et de Henriette née Tommez _____
de Yvonand _____

Inscrit au présent registre le dix mai _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père Quidort
Frédéric Charles. _____

Confirmé après lecture faite :

Frédéric Quidort Tommez
[Signature]

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Grandson.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Moatther. Repin
[Signature]

N° 51
Ischi Oscar

Le neuf mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze - à dix heures _____ minutes du matin -

est _____ né - à Payerne, Grande Rue n° 48 _____
Ischi Oscar _____ fil s - légitime _____

de Ischi Louis Reinhardt _____ Profession : coutelier -
de Rümisberg (Berne) domicilié à Payerne _____
et de Fanny, née Savary _____
de Payerne _____

Inscrit au présent registre le onze mai _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze - sur la déclaration du père, Ischi
Louis Reinhardt _____

Confirmé après lecture faite :

L. Ischi

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil d'Oberbipp.

S. Mather. Rapin

N° 52
Parex Alice
Louise

Le douze mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze - à dix heures _____ minutes du soir -

est _____ née à Payerne, rue des Deux Tours n° 93 _____
Parex Alice Louise _____ fil le - légitime _____

de Parex Charles Louis _____ Profession : ouvrier à la Condensation
de Sainte Croix _____ domicilié à Payerne _____
et de Jenny Jacot-Parel _____
de Genève _____

Inscrit au présent registre le quatorze mai _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze - sur la déclaration du père Parex
Charles Louis. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Pusi

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Ste. Croix.

S. Mather. Rapin

Le dix neuf Juillet mil neuf
cent sept, le Conseil d'Etat
a ordonné la rectification de
l'acte ci. contre, en ce sens
que le nom de famille Parex
soit écrit Pusi.

Inscrit le 23 Juillet 1907 par
ordre du Département de Justice
et Police.

L'officier de l'état civil
S. Mather. Rapin

Communiqué à l'état civil de
Ste. Croix et au Département de
Justice et Police.

N° 53
 Ney Henri
 Rudolph Henri

Par acte de légitimation de ce jour,
 signé devant l'officier de l'état civil
 sous signé, Rudolph Henri Louis
 de Belmont industriel domicilié à Pa-
 yerne et son épouse Louise Ney née
 Immos dont le mariage a eu lieu le
 deux Décembre mil huit cent quatre-vingt
 dix huit, ont reconnu Ney Henri
 comme étant leur enfant légitime par
 leur mariage. En conséquence l'enfant
 Ney Henri, prend le nom de Rudolph
 Henri, fils légitime des sus mentionnés.
 Payerne le deux Décembre mil huit
 cent quatre-vingt dix huit
 L'officier de l'état civil
 St. Maximer. Repin

Communiqué à l'officier de l'état
 civil de Pully et à la Municipalité
 de Belmont.

Le treize Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze — à une — heure _____ minutes du matin —
 est _____ né — à Payerne, rue des Blanchisseuses N° 2 —

Ney Henri _____ fil s'il légitime _____
 de Ney Louise née Immos _____ Profession : cigareuse _____
 de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
 et de laquelle est veuve de Jules François Ney dès le quinze Janvier
 de mil huit cent nonante. _____

Inscrit au présent registre le quatorze Mai _____
 mil huit cent quatre-vingt- quatorze — sur la déclaration de Quinche Mariem
 sage femme de Dombresson qui a assisté à l'accouchement. _____

Confirmé après lecture faite :

Mariann Quinche

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'office de Paix de
 Payerne.

St. Maximer. Repin

N° 54
 Schüpbach Emma

Le treize Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze — à dix — heures _____ trente — minutes du soir —
 est _____ née — à Payerne, Place du Marché N° 109 —

Schüpbach Emma _____ fil le — légitime _____
 de Schüpbach Louis _____ Profession : coupe maître cigare
 de Sandiswyl (Berne) — domicilié à Payerne _____
 et de Emma née Wägnier _____
 de Ebnet près Cappel (St. Gall) _____

Inscrit au présent registre le quatorze Mai _____
 mil huit cent quatre-vingt- quatorze — sur la déclaration d u père Schüpbach
 Louis. _____

Confirmé après lecture faite :

Schüpbach Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
 de Bigley.

St. Maximer. Repin

N° 55
Graf mort-né

Le vingt Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze - à dix heures _____ minutes du soir _____

est mort-né - à Payerne, en Chaux N° 5 _____

Graf _____ fille - légitime _____

de Graf Christian _____ Profession : laitier _____

de Lauterbrunnen (Berne) domicilié à Payerne _____

et de Marie Lucie nie Robatel _____

de Prez vers Noiaz (Fribourg) _____

Inscrit au présent registre le vingt trois Mai _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze - sur la déclaration du père, Graf

Christien _____

Confirmé après lecture faite :

Christian Graf.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathier. Rapin

Communiqué

N° 56
Cherbuin Elisa

Le vingt deux Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze - à trois heures _____ minutes du soir _____

est _____ née - à Payerne, rue de Lousanne N° 110 _____

Cherbuin Elisa _____ fille - légitime _____

de Louis Cherbuin _____ Profession : journalier _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

et de Marguerite Adeline nie Scheracter _____

de Fétigny (Fribourg) _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre Mai _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze - sur la déclaration du père, Cherbuin

Louis. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Cherbuin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathier. Rapin

Communiqué

N° 57

Mognin Oscar

Le vingt six mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à deux — heures _____ minutes du matin —

est _____ né — à Payerne, rue de la Boverie N° 1 —

Mognin Oscar _____ fils — légitime —de Mognin Emile _____ Profession : journelier —de Cudrefin _____ domicilié à Payerne —et de Marie Ernestine née Segner _____de La Magne (Fribourg) _____Inscrit au présent registre le vingt six mai _____mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration du père Mognin
Emile _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Mognin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Moatther. RapinCommuniqué à l'officier de l'état civil
de Cudrefin.

N° 58

Licchti Elisa +

Le vingt huit mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à dix — heures _____ minutes du matin —

est _____ née — à Payerne, rue des Granges N° 68 —

Licchti Elisa _____ fille — légitime —de Licchti Ulrich _____ Profession : domestique agriculteurde Signau (Berne) _____ domicilié à Payerne —et de Anna Elisabeth née Oeberhard _____de Urtenen (Berne) _____Inscrit au présent registre le vingt huit mai _____mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration du père Licchti
Ulrich _____

Confirmé après lecture faite :

Ulrich Licchti

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Moatther. RapinCommuniqué à l'officier de l'état
civil de Signau.

N° 59
Moser Anna
Marie

Le vingt sept mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à huit heures _____ trente minutes du matin
est _____ né à Payerne, Avenue de la Gare _____
Moser Anna Marie _____ fille légitime _____
de Moser Henri _____ Profession : emballer-expéditeur
de Neuhausen (Schaffhouse) domicilié à Payerne _____
et de Anna Catherine Elisabeth née Schmid _____
de Worb (Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt huit mai _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père Moser
Henri . _____

Confirmé après lecture faite :

M. Moser

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Neuhausen . _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Manner. Ropin

N° 60
Logoz Anna
Juliette

Le vingt neuf mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à midi _____ heures _____ minutes du
est _____ née à Payerne, Grande Rue N° 20 _____
Logoz Anna Juliette _____ fille légitime _____
de Logoz Vincent Elie _____ Profession : ouvrier à la Condenserie
de Gormöns la Ville _____ domicilié à Payerne _____
et de Marie Marguerite Berthe née Guignier _____
de Villers sous Champvent _____

Inscrit au présent registre le trente mai _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père Logoz
Vincent Elie . _____

Confirmé après lecture faite :

Logoz Vincent

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Schellenens . _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Manner. Ropin

N° 61

Sullimoz Yvonne
Caroline.

Le trente mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à une — heure _____ minutes du matin —
est _____ née — à Payerne, rue du Temple N° 105 —
Sullimoz Yvonne Caroline — fille — légitime —
de Sullimoz Alfred _____ Profession : inspecteur forestier —
de Quarrens _____ domicilié à Payerne _____
et de Marie Fanny née Schümacher _____
de Kuchstel _____

Inscrit au présent registre le trente mai _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration du père, Sullimoz Alfred .

Confirmé après lecture faite :

A. Sullimoz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Quarrens.L. Maxner Repin

N° 62

Carminati Sino
Benedetto

Le trente un mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à une — heure _____ minutes du soir —
est _____ né — à Payerne, rue de l'Hôpital N° 95 —
Carminati Sino Benedetto — fils — légitime —
de Carminati Antonio Sino _____ Profession : maçon _____
de Brembilla province de Bergamo (Italie) domicilié à Payerne _____
et de Rosina née Hausmann _____
de Wohlen (Berne) _____

Inscrit au présent registre le trente un mai _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration du père Carminati Antonio Sino .

Confirmé après lecture faite :

Carminati Sino

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à
Louvain.L. Maxner Repin

N° 63
 Pidoux Jeanne
 Susanne

Le deux Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze - à six heures _____ minutes du matin -
 est _____ née à Payerne, Rue du Temple _____
 Pidoux Jeanne Susanne _____ fille légitime _____
 de Pidoux Emile _____ Profession : Notaire _____
 de Villars le Comte _____ domicilié à Payerne _____
 et de Cécile Louisa née Motter _____
 de Syens _____

Inscrit au présent registre le deux Juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze - sur la déclaration du père, Pidoux
 Emile _____

Confirmé après lecture faite :

Em. Pidoux
 notaire

Communiqué à l'officier de l'état
 civil de Denesy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mathier-Ropin

N° 64
 Seresche Robert
 Samuel

Le six Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze - à cinq heures _____ minutes du matin -
 est _____ né à Payerne, Grande Rue N° 27 _____
 Seresche Robert Samuel _____ fils légitime _____
 de Seresche Jules Emile _____ Profession : horloger _____
 de Ballaigues _____ domicilié à Payerne _____
 et de Louise née Chevalley _____
 de Champtauraz _____

Inscrit au présent registre le sept Juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze - sur la déclaration du père Seresche
 Jules Emile _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Seresche

Communiqué à l'officier de l'état civil
 de Ballaigues.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mathier-Ropin

N° 65
Hanni Ernest

Le dix Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à six _____ heures _____ minutes du matin —
est _____ né — à Payerne, rue de l'Hôpital N° 98 —
Hanni Ernest _____ fils _____ légitime _____
de Hanni Jean _____ Profession : terrassier _____
de Toffen (Berne) _____ domicilié à Payerne _____
et de Emma nie Güttnacht _____
de Gempenach (Fribourg) _____
Inscrit au présent registre le douze Juin _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration du père Hanni
Jean . _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Hanni

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Maxther. Rapin

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Belp.



N° 66
Saccoud Germaine
Martha +

Le douze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à dix _____ heures _____ minutes du soir —
est _____ née — à Payerne, rue à Thomas N° 14 —
Saccoud Germaine Martha _____ fille _____ légitime _____
de Auguste Emile Saccoud _____ Profession : cigareur _____
de Puidoux _____ domicilié à Payerne _____
et de Cécile nie Scheidegger _____
de Escholzmatt (Lucerne) _____
Inscrit au présent registre le treize Juin _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration du père Saccoud
Auguste Emile . _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Saccoud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Maxther. Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil
de S. Saphorin à Chexbres.



N° 67
Mottaz Henri
Robert

Le quinze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze - à huit-heure 5 _____ minutes du Soir _____
est _____ né - à Payerne, rue à Thomas N° 18 _____

Mottaz Henri Robert _____ fils _____ légitime _____
de Mottaz Edouard Louis _____ Profession : Sellier _____
de Gyens et Montpreveyres domicilié à Payerne _____
et de Emma Miry nie Savary _____
de Payerne _____

Inscrit au présent registre le seize Juin _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze - sur la déclaration du père Mottaz
Edouard Louis . _____

Confirmé après lecture faite :
Ed. Mottaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Sp. Mathur. Repin

Communiqué aux officiers de l'état civil
de Moudon et Corcelle le Jorat

N° 68
Lanz Victorine

Le quinze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze - à trois-heure 5 _____ minutes du matin _____
est _____ née - à Payerne, rue des Blanchisseuses N° _____

Lanz Victorine _____ fille _____ légitime _____
de Lanz Frédéric _____ Profession : marichal _____
de Walterswyl (Berne) - domicilié à Payerne _____
et de Sophie Victorine nie Boeuf _____
de Marnand _____

Inscrit au présent registre le seize Juin _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze - sur la déclaration du père Lanz
Frédéric . _____

Confirmé après lecture faite :
Frédéric Lanz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Sp. Mathur. Repin

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Walterswyl . _____

N^o 60
Weber Rosa

Le dix sept Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à cinq heures _____ minutes du matin

est _____ né à Payerne, rue de Lausanne _____
Weber Rosa _____ fille - légitime _____

de Weber Gottlieb _____ Profession : fabricant de cigares

de Beinwyl (Argovie) _____ domicilié à Payerne _____

et de Marie Thylie née Fivaz _____

de Montagny les Monts (Fribourg) _____

Inscrit au présent registre le dix-huit Juin _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père, Weber

Gottlieb _____

Confirmé après lecture faite :

G. Weber

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Beinwyl _____

L. Maurer - Repin

N^o 20
Tschopp Jean

Le dix huit Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à deux heures _____ minutes du soir _____

est _____ né à Payerne, en Quay N^o 35 _____

Tschopp Jean _____ fils - légitime _____

de Tschopp Jean Joseph _____ Profession : cordonnier _____

de Willisau (Lucerne) _____ domicilié à Payerne _____

et de Lina née Schümacher _____

de Wängen (Soleure) _____

Inscrit au présent registre le vingt Juin _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père Tschopp

Jean Joseph _____

Confirmé après lecture faite :

Tschopp Joseph

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Willisau - Lend. _____

L. Maurer - Repin

N° 71
 Passini Varista
 Marguerite

Le vingt un Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze — à onze heures _____ quinze minutes du matin —
 est _____ né — à Payerne, en Evry _____
Passini Varista Marguerite — fille — légitime —
 de Passini Attilio Leopoldo _____ Profession : terrassier —
 de Montese, province de Modène, Italie domicilié à Payerne _____
 et de Méry née Rapin _____
 de Corcelles _____

Inscrit au présent registre le vingt deux Juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration du père Passini
 Attilio Leopoldo. _____

Confirmé après lecture faite :

Passini Leopoldo

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Meunier Rapin

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
 à Lensenne _____

N° 72
 Champion Elise
 Anna.

Le vingt quatre Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze — à quatre heures _____ vingt minutes du soir —
 est _____ née — à Payerne, rue de l'Hôpital N° 89 —
Champion Elise Anna — fille — légitime —
 de Champion Henri Jules _____ Profession : menuisier —
 de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
 et de Julie née Frick _____
 de Oberutzwyl (St. Gall) _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq Juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration du père Cham-
 pion Henri Jules. _____

Confirmé après lecture faite :

*H. Champion
 Menuisier*

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Meunier Rapin

Communiqué _____

N° 73
Borel Flora
Marquerite

Le vingt cinq Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à midi heure _____ trente minutes du _____
est _____ née à Payerne, bâtiment de la Gare _____
Borel Flora Marquerite _____ fille _____ légitime _____
de Borel Gustave _____ Profession : employé au chemin de fer
de Moudon _____ domicilié à Payerne _____
et de Fanny Louise née Sakud _____
de Oyens. _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Juin _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père Borel
Gustave _____

Confirmé après lecture faite :

J. M.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Moudon _____

L. Mathier-Rapin

B. 8.7.94

N° 74
Nicod Berthe
Adèle

Le sept Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à une heure _____ trente minutes du matin _____
est _____ née à Payerne, en Glatigny St _____
Nicod Berthe Adèle _____ fille _____ légitime _____
de Nicod Emile _____ Profession : serrurier-pieusiste-
de Granges, district de Payerne - domicilié à Payerne _____
et de Victorine Louise née Tomini _____
de Payerne _____

Inscrit au présent registre le sept Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père Nicod
Emile _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Nicod Tomini

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Granges. _____

L. Mathier-Rapin

N° 15
Grognez Bertha
Marie

Le huit Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à neuf heures _____ minutes du Soir _____

est _____ née à Payerne, rue du Collège N° 66 _____

Grognez Bertha Marie _____ fille _____ légitime _____

de Grognez Felix Constant _____ Profession : boisselier _____

de Foliez-Pittet _____ domicilié à Payerne _____

et de Célestine Céline née Pittet _____

de Montet (Fribourg) _____

Inscrit au présent registre le neuf Juillet _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père, Grognez

Felix Constant _____

Confirmé après lecture faite :

Constant Grognez

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil

de Bottens à Foliez-le-Grand.

S. Mathier-Rapin

N° 16
Ringier Thiophile

Le neuf Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à onze heures _____ minutes du matin _____

est _____ né à Payerne, rue des Moulins N° 31 _____

Ringier Thiophile _____ fils _____ légitime _____

de Ringier Jacob Gottlieb, ouvrier sur les (Profession : instruments de musique

de Zofingen (Argovie, — domicilié à Payerne _____

et de Elise née Heuzel _____

de Grossaffoltern (Berne) _____

Inscrit au présent registre le neuf Juillet _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père, Ringier

Jacob Gottlieb. _____

Confirmé après lecture faite :

Ringier Gottl.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil

de Zofingen.

S. Mathier-Rapin

N° 77
Savary Oscar
Alfred

Le huit Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à six heures _____ minutes du matin
est _____ né à Payerne, Vers la Tuilerie No 40 _____
Savary Oscar Alfred _____ fils — légitime _____
de Savary Alfred _____ Profession : Charpentier —
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Bertha née Pittet _____
de Seigneux _____
Inscrit au présent registre le dix Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration du père Savary
Alfred.

Confirmé après lecture faite :

Savary Alfred

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather. Rapin

Communiqué à _____

N° 78
Ochsenbein Louise

Le dix huit Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à neuf heures _____ minutes du matin —
est _____ née à Bonlex rière Payerne _____
Ochsenbein Louise _____ fille — légitime _____
de Ochsenbein Christian _____ Profession : agriculteur —
de Fahrni (Berne) _____ domicilié à Bonlex rière Payerne —
et de Anna Louise née Wütrich _____
de Triib (Berne) _____
Inscrit au présent registre le vingt Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration du père, Ochsenbein
Christian.

Confirmé après lecture faite :

Chr. Ochsenbein

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather. Rapin

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Steffisburg.

N° 79.
Pilet Charles
Henri

Le vingt un Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à neuf heures _____ quinze minutes du soir _____
est né à Payerne, en Gruyère _____
Pilet Charles Henri _____ fils _____ légitime _____

de Pilet Constant Henri Auguste _____ Profession : ouvrier à la Condenserie
de Château d'Oex _____ domicilié à Payerne _____
et de Marie Louise Anastasie Yenni née Mottet _____
de Zäzisy (Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt trois Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père Pilet
Constant Henri Auguste. _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Pilet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather. Rapin

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Château d'Oex.

N° 80
Maret Edouard
+

Le vingt deux Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à huit heures _____ minutes du soir _____
est né au Champ de la Planchette à Payerne _____
Maret Edouard _____ fils _____ légitime _____

de Charles Henri Maret _____ Profession : ? _____
de Payerne _____ domicilié à ? _____
et de Marie née Badoux _____
de Moudon, domiciliée à Payerne _____

Inscrit au présent registre le vingt trois Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration de Louise Varidel
née Pahud, sage-femme de Pralin, domiciliée à Payerne. _____

Confirmé après lecture faite :

Louise Varidel

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather. Rapin

Communiqué _____

N° 81

Weber Gustave

Le vingt quatre Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à neuf — heures _____ minutes du soir —

est _____ né — à Sayeme, Grande Rue N° 4 _____

Weber Gustave _____ fils — légitime _____

de Weber Gustave _____ Profession : cigareur _____

de Menziken (Argovie) _____ domicilié à Sayeme _____

et de Christine Marie Schenpp _____

de Schöndorf (Wurtemberg) _____

Inscrit au présent registre le vingt six Juillet (Juillet) _____

mil huit cent quatre-vingt- quatorze — sur la déclaration d'un père Weber
Gustave. _____

Confirmé après lecture faite :

Gustave Weber

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather. Rapin

Communiqué à l'officier de l'état-civil

de Menziken

N° 82

Marrel Marcel
Jules.

Le vingt sept Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à quatre — heures _____ minutes du matin —

est _____ né — à Sayeme, rue des Granges N° 59 _____

Marrel Marcel Jules _____ fils — légitime _____

de Marrel Jules Ami _____ Profession : assortisseur de cigares

de Yvonand _____ domicilié à Sayeme _____

et de Marie née Rey _____

de Sayeme _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Juillet _____

mil huit cent quatre-vingt- quatorze — sur la déclaration d'un père Marrel
Jules Ami. _____

Confirmé après lecture faite :

Marrel Jules Ami

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather. Rapin

Communiqué à l'officier de l'état-civil

d'Yvonand

N° 83
Buttet Charles
Félix

Le vingt cinq Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à huit heures _____ minutes du soir _____
est _____ né à Payerne, rue des Granges N° 68 _____
Buttet Charles Félix _____ fils _____ légitime _____
de Buttet Emile _____ Profession : charpentier _____
de Ferlens _____ domicilié à Payerne _____
et de Susanne Augustine née Martin _____
de Cossonay _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père, Buttet
Emile _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Buttet

Communiqué à l'officier de l'état civil
d'Oron la Ville.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathur. Repin



N° 84
Béranek Jean
Robert

Le vingt sept Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à sept heures _____ minutes du soir _____
est _____ né à Payerne, rue des Blanchiosenses N° 6 _____
Béranek Jean Robert _____ fils _____ légitime _____
de Béranek Georges Léopold _____ Profession : socquier _____
de Donatye _____ domicilié à Payerne _____
et de Lydia née Bize _____
de Villarzel _____

Inscrit au présent registre le vingt huit Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père Béranek
Georges Léopold. _____

Confirmé après lecture faite :

Béranek Georges Léopold

Communiqué à l'officier de l'état civil
d'Arenches.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathur. Repin



N° 85
 Perrin Augusta
 Elisa.

Le huit août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze — à deux — heures _____ minutes du matin —
 est _____ née à Payerne, en Drury N° 32 _____
 Perrin Augusta Elisa _____ fille — légitime _____
 de Perrin Auguste _____ Profession : boulanger —
 de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
 et de Jenny Elise née Lador _____
 de Bullet _____

Inscrit au présent registre le huit août _____
 mil huit cent quatre-vingt- quatorze — sur la déclaration du père, Perrin
 Auguste. _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Perrin boulanger

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Maxner Repin

N° 86
 Givcl Emilie
 Elisa

Le treize août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze — à cinq — heures _____ trente — minutes du matin —
 est _____ née — à Payerne, rue des Moulins N° 34 _____
 Givcl Emilie Elisa _____ fille — légitime _____
 de Givcl François _____ Profession : boucher —
 de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
 et de Marie Rosalie née Pury (Pury) _____
 de Middel (Triboung) _____

Inscrit au présent registre le quatorze août _____
 mil huit cent quatre-vingt- quatorze — sur la déclaration du père, Givcl
 François _____

Confirmé après lecture faite :

Givcl François

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Maxner . Repin

N° 87
 Plumettaz Fernand
 Paul

Le quatorze Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze — à six — heures _____ trente minutes du matin —
 est né à Payerne, Grande Rue N° 40 —
 Plumettaz Fernand Paul — fils — légitime —
 de Plumettaz François Paul — Profession : horloger —
 de Payerne — domicilié à Payerne —
 et de Louise Ernestine née Hinderling —
 de Schlatt (Zurich) —

Inscrit au présent registre le quinze Août _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration du père Plumettaz François Paul .

Confirmé après lecture faite :
 Paul Plumettaz

~~Communiqué~~

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
 L. Maucher-Rapin

N° 88
 Key Berthe
 Marguerite

Le seize Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze — à minuit heure _____ minutes du _____
 est née à Strablor, rue Payerne N° 86 —
 Key Berthe Marguerite — fille — légitime —
 de Key Frédéric Henri — Profession : agriculteur —
 de Payerne — domicilié à Strablor rue Payerne —
 et de Elise née Sommer —
 de Yvonand —

Inscrit au présent registre le dix huit Août _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration du père Key Frédéric Henri

Confirmé après lecture faite :
 Henri Key Sommer

~~Communiqué~~

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
 L. Maucher-Rapin

N° 89
 Lerch Louise
 Hélène

Le dix huit août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze — à une _____ heure _____ trente _____ minutes du Soir —
 est _____ née à Payerne, rue de Guillermonx N° 4 —
 Lerch Louise Hélène _____ fille _____ légitime _____
 de Lerch Frédéric _____ Profession : charron _____
 de Brittnau (Argovie) _____ domicilié à Payerne _____
 et de Sina nie Forster _____
 de Bugelshofen (Thurgovie) _____
 Inscrit au présent registre le dix huit août _____
 mil huit cent quatre-vingt- quatorze — sur la déclaration du père Lerch
 Frédéric _____

Confirmé après lecture faite :

Fried. Lerch

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather. Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil
 de Brittnau.

N° 90
 Mayor Selma
 Marie

Le dix huit août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze — à deux _____ heures _____ minutes du Soir —
 est _____ née à Payerne, rue de Lausanne N° 77 —
 Mayor Selma Marie _____ fille _____ légitime _____
 de Mayor Alfred Louis _____ Profession : agriculteur _____
 de Grandcom _____ domicilié à Payerne _____
 et de Marie Ulic nie Ruffieux _____
 de Charney (Fribourg) _____
 Inscrit au présent registre le vingt août _____
 mil huit cent quatre-vingt- quatorze — sur la déclaration du père Mayor
 Alfred Louis _____

Confirmé après lecture faite :

A. Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather. Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil
 de Grandcom

N° 91
Hofer Gottfried

+

Le seize Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à midi heure _____ minutes du _____

est _____ né — à Payerne, rue de Lousanne N° 73 _____

Hofer Gottfried _____ fils — légitime _____

de Hofer Gottfried _____ Profession : boulanger _____

de Kennigkofen (Soleure) — domicilié à Payerne _____

et de Marie Elisabeth nie Eichacker _____

de Kleinkems (Lorrach, Baden) _____

Inscrit au présent registre le vingt août _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père Hofer

Gottfried. _____

Confirmé après lecture faite :

Gottfried Hofer _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mathur. Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Kennigkofen.

(Signature)

N° 92
Bauer Germaine
Frída

Le vingt quatre Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à une — heure _____ dix minutes du soir _____

est _____ née à Payerne, rue des Granges N° 57 _____

Bauer Germaine Frída _____ fille — légitime _____

de Bauer Frédéric _____ Profession : teinturier _____

de Fauffelen et Galesingen (Bern) — domicilié à Payerne _____

et de Lina Rosalie nie Contesse _____

de Rances _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq août _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père, Bauer

Frédéric. _____

Confirmé après lecture faite :

Fritzy Bauer _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mathur. Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Fauffelen

(Signature)

N° 93

Seyre Marcel

Le vingt-cinq août _____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze - à cinq heures _____ minutes du matin

est _____ né - au Pied du Moulin, rière Payerne N° 21

Seyre Marcel _____ fils - légitime _____

de Seyre Jules _____ Profession : employé au chemin de fer

de Chapelles sur Mondon domicilié à Payerne _____

et de Louise née Crausaz _____

de Trey _____

Inscrit au présent registre le vingt sept août _____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père Seyre Jules.

Confirmé après lecture faite :

Seyres Jules

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Maucher-Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil de St. Cierges.

[Signature]

N° 94

Seyre Fernand +

Le vingt cinq août _____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze - à cinq heures _____ trente minutes du matin

est _____ né - au Pied du Moulin, rière Payerne N° 21

Seyre Fernand _____ fils - légitime _____

de Seyre Jules _____ Profession : employé au chemin de fer

de Chapelles sur Mondon domicilié à Payerne _____

et de Louise née Crausaz _____

de Trey _____

Inscrit au présent registre le vingt sept août _____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration du père Seyre Jules.

Confirmé après lecture faite :

Seyres Jules

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Maucher-Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil de St. Cierges.

[Signature]

N^o 95
Rapin Emma

Le vingt six Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à six — heures _____ minutes du matin —
est _____ née à Payerne, Grande Rue N^o 1 _____
Rapin Emma _____ fil le — légitime _____
de Rapin Henri _____ Profession : cafetier _____
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Marie Louise née Sommerer _____
de Sainte Croix _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Août _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration du père, Rapin
Henri. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Rapin.

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mathier-Rapin

N^o 96
Hartmann Jules

Le vingt neuf Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à midi heure quarante-cinq — minutes de _____
est _____ né — à Payerne, rue de Lousanne N^o 68. _____
Hartmann Jules _____ fil s — légitime _____
de Hartmann Julius _____ Profession : ouvrier des instruments de musique
de Silberbach (district de Graslitz, Bohême) domicilié à Payerne _____
et de Rosa née Dick _____
de Etzelkofen (Berne) _____

Inscrit au présent registre le trente un Août _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration du père Hart-
mann Julius. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Hartmann

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lousanne.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mathier-Rapin

N° 97
Spicher Emma
Hélène

Le quatre Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à ~~une~~ heures _____ cinquante minutes du soir _____

est _____ née à Payerne, aux Moulins de Glatigny N° _____
Spicher Emma Hélène _____ fille — légitime _____

de Spicher Joseph Henri _____ Profession : menuisier _____

de Ueberstorf (Fribourg) domicilié à Payerne _____

et de Marie née Haussener _____

de Rueggisberg (Berne) _____

Inscrit au présent registre le cinq Septembre _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration du père, Spicher

Joseph Henri. _____

Confirmé après lecture faite :

Spicher

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Maxher. Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil

de Ueberstorf.

N° 98
Savary mort-né

Le six Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à dix — heures _____ minutes du matin _____

est mort-né — à Payerne, Grande Rue N° 30 _____
Savary _____ fille — légitime _____

de Savary Paul dit Alfred _____ Profession : gypseur _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

et de Augustine Stéphanie née Overney _____

de Charney (Fribourg) _____

Inscrit au présent registre le huit Septembre _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration du père, Savary

Paul dit Alfred. _____

Confirmé après lecture faite :

Paul Alfred Savary

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Maxher. Rapin

Communiqué

N° 99
Cornu Rose

Le quinze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze - à huit heures _____ minutes du Soir _____

est _____ née à Payerne, rue des Moulins N° 38 -

Cornu Rose _____ fille - légitime _____

de Cornu Arnold _____ Profession : terrassier _____

de Gorgier (Neuchâtel) - domicilié à Payerne _____

et de Marie Rosine née Ser _____

de Sivy (Fribourg) _____

Inscrit au présent registre le dix sept Septembre _____

mil huit cent quatre-vingt- quatorze - sur la déclaration du père Cornu

Arnold . _____

Confirmé après lecture faite :

Arnold Cornu

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathier-Rapin

Communiqué à l'officier de l'état
civil de St. Aubin .

N° 100
Willommet Marthe
Emma

Le quinze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze - à dix heures _____ minutes du Soir _____

est _____ née à Payerne, rue de l'Hôpital N° 91 -

Willommet Marthe Emma - fille - légitime _____

de Willommet Emile _____ Profession : journalier -

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

et de Lina Joséphine née Brossy _____

de Payerne _____

Inscrit au présent registre le dix huit Septembre _____

mil huit cent quatre-vingt- quatorze - sur la déclaration du père Emile

Willommet . _____

Confirmé après lecture faite :

Willommet Emile

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathier-Rapin

Communiqué _____

N° 101.

Givel Pierre Louis
EdouardLe dix neuf Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à deux heures _____ trente minutes du matin —

est _____ né — à Payerne, Grande Rue N° 17 —

Givel Pierre Louis Edouard — fils — légitime —

de Givel Louis Henri Edouard — Profession : _____

de Payerne — domicilié à Payerne —

et de Jeanne Marie née Frossard —

de Moudon et Breules —

Inscrit au présent registre le dix neuf Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration du père Givel
Louis Henri Edouard. _____

Confirmé après lecture faite :

Ed. Givel. Frossard

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mauthner. Rapiin

N° 102

Bieri Ernest

Le vingt six Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à midi heures _____ cinquante minutes du _____

est _____ né — à Payerne, rue de Lousanne N° 112 —

Bieri Ernest — fils — légitime —

de Bieri Ulrich — Profession : agriculteur —

de Schangnan (Berne) — domicilié à Payerne —

et de Caroline née Siechti —

de Sandiswyl (Berne) —

Inscrit au présent registre le vingt huit Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration du père Bieri
Ulrich. _____

Confirmé après lecture faite :

Ulrich Bieri

Communiqué à l'officier de l'état civil

de Schangnan _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mauthner. Rapiin

N° 103
Lagniaz René
Aloïs

Le trois Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à trois — heures _____ minutes du matin —
est né à Payerne, rue du Marché _____
Lagniaz René Aloïs _____ fils _____ légitime _____
de Lagniaz Constant _____ Profession : agriculteur _____
de Neyruz _____ domicilié à Mondou, _____
et de Marie née Trolicet _____
de Hocunier, domiciliée à Payerne. _____

Inscrit au présent registre le trois Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration de Elisa Comte
sage femme de Payerne y domiciliée, qui a assisté à l'accouchement.

Confirmé après lecture faite :

Elisa Comte sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Neyruz et Mondou

S. Marthe Ropin

N° 104
Chassot Marie
Alphonsine

Le trois Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à dix — heures — quarante — minutes du matin —
est née à Tri Perrin rière Payerne _____
Chassot Marie Alphonsine _____ fil le _____ légitime _____
de Chassot Louis Michel _____ Profession : employé au chemin de fer
de Bussy (Triboung) _____ domicilié à Tri Perrin rière Payerne
et de Marie Alphonsine née Brunet _____
de Dondidier _____

Inscrit au présent registre le cinq Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration du père Chassot
Louis Michel. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Chassot.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Bussy.

S. Marthe Ropin

N° 105

Rapin Emile
Henri

Le neuf Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à deux heures _____ minutes du matin _____
est _____ né - à Payerne, rue de Lausanne N° 113 _____
Rapin Emile Henri _____ fils _____ légitime _____
de Rapin Albert _____ Profession : laitier _____
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Sophie née Savary _____
de Payerne _____

Inscrit au présent registre le neuf Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père Rapin
Albert. _____

Confirmé après lecture faite :

Albert Rapin Savary.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather Rapin

Communiqué _____

N° 106

Ryser Marthe
Augusta

Le neuf Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à six heures _____ minutes du matin _____
est _____ née à Payerne, rue de la Tuilerie N° 2 _____
Ryser Marthe Augusta _____ fille _____ légitime _____
de Ryser Alfred _____ Profession : ouvrier à la Condenserie
de Lützelflüh (Berne) _____ domicilié à Payerne _____
et de Marie Louise née Borgognon _____
de Desin _____

Inscrit au présent registre le dix Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père Ryser
Alfred _____

Confirmé après lecture faite :

Ryser Alfred

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather Rapin

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Lützelflüh

Brossy Gustave
Alois

+ Vervey 1911 N° 102

Ribotel Gustave
Alois

Par acte de légitimation de ce
jour, signé devant l'officier de l'état
civil soussigné, Brossy Paul de
Payerne y domicilié et son épouse
Marie Léonie Ribotel, dont le mariage
a eu lieu le dix huit Février mil huit
cent quatre vingt seize, ont reconnu
Ribotel Gustave Alois, comme étant
leur enfant, légitimé par leur mariage.
En conséquence l'enfant Ribotel Gustave
Alois prend le nom de Brossy
Gustave Alois fils légitime des sus-
mentionnés
Payerne le dix huit Février mil huit
cent quatre vingt seize.
L'officier de l'état civil
S. Mether. Rapin

Communiqué à l'officier de l'état civil de
Sichelles, au Département de Justice et Police
et à la Municipalité de Payerne.

N° 108
Jennet Oda
Lucie

Le quinze Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze - à cinq - heure 5 _____ minutes du matin -
est _____ né - à Payerne, aux Rammes N° 46 _____

Ribotel Gustave Alois _____ fils - légitime _____
de Ribotel Marie Léonie _____ Profession : cigareuse _____
de Sichelles (Fribourg) - domicilié à Payerne _____
et de laquelle est fille elle-même de Antoine Ribotel et de Marie
de nie Anderset _____

Inscrit au présent registre le dix sept Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze - sur la déclaration de Jenny Cher:
brun nie Brossy, sage femme de Payerne y domiciliée qui a assisté à l'accouchement.

Confirmé après lecture faite :

Jenny Cher brun Brossy sage femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Sichelles et au Juge de
Paix de Payerne.

S. Mether. Rapin

Le vingt huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze - à neuf - heure 5 _____ minutes du matin -
est _____ née - à Payerne, rue d'Yverdon N° 65 _____
Jennet Oda Lucie _____ fille - légitime _____

de Jennet Luc Auguste _____ Profession : cigareur _____
de Toucine le Haut (département du Jura, France) domicilié à Payerne _____
et de Emma nie Aubert _____
de Savagner (Vaud) _____

Inscrit au présent registre le vingt neuf Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze - sur la déclaration du père Jennet
Luc Auguste . _____

Confirmé après lecture faite :

Luc Jennet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne.

S. Mether. Rapin

N° 109

Clot Armand

Le vingt sept Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze - à sept - heures _____ minutes du matin -

est _____ né - à Payerne, rue d'Yverdon N° 12 -

Clot Armand _____ fil 5 - légitime _____

de Clot Jules _____ Profession : comptable -

de Sillers le Comte - domicilié à Payerne _____

et de Emma née Hänni _____

de Salvinach (Fribourg) _____

Inscrit au présent registre le vingt neuf Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze - sur la déclaration du père Clot

Jules. _____

Confirmé après lecture faite :

Julio Clot

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather. Repin

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Densy.

N° 110

Schafroth Lina

Le trente Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze - à quatre heures _____ minutes du matin -

est _____ née - à la Bretonnière rive Payerne N° 99 -

Schafroth Lina _____ fille - légitime _____

de Schafroth Frédéric _____ Profession : agriculteur -

de Bröthenbach (district de Signon, Berne) domicilié à la Bretonnière rive Payerne

et de Marie Elisabeth Minger née Gutter _____

de Wöhlen (Berne) _____

Inscrit au présent registre le premier Novembre _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze - sur la déclaration du père Schafroth

Frédéric. _____

Confirmé après lecture faite :

Fritz Schafroth

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mather. Repin

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Bröthenbach

N° 111
Roux Marthe
Blanche

Le quatre novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à sept heures _____ minutes du soir _____
est _____ née à Payerne, rue de Guillermaux n° 7 _____
Roux Marthe Blanche _____ fille - légitime _____

de Roux Eugène François Alexandre _____ Profession : comptable _____
de Lausanne _____ domicilié à Payerne, en séjour à Usterien
et de Emma Buache née Germond _____
de Corcelles près Payerne, domiciliée à Payerne _____

Inscrit au présent registre le six novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration de Cherbuis Jenny
Sage femme de Payerne y domiciliée qui a assisté à l'accouchement. _____

Confirmé après lecture faite :

Jenny Cherbuis Sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Lausanne.

S. Maxner-Rapin

N° 112
Bovo Jean

Le huit novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à neuf heures _____ minutes du soir _____
est _____ né à Payerne, rue de Lausanne n° 57 _____
Bovo Jean _____ fils - légitime _____

de Bovo Michel _____ Profession : négociant _____
de Borgofranco (province de Turin, Italie) - domicilié à Payerne _____
et de Marie Angélique née Petti _____
de Borgofranco _____

Inscrit au présent registre le dix novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration du père Bovo
Michel. _____

Confirmé après lecture faite :

Michel Bovo

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne.

S. Maxner-Rapin

N° 113
Gilliand Louis

Le onze novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze - à onze heures _____ minutes du soir

est né - à Payerne, en Suary N° 41

Gilliand Louis _____ fils - légitime

de Gilliand Louis _____ Profession : agriculteur

de Combremont le Grand domicilié à Payerne

et de Julie Amélie née Buache _____

de Payerne _____

Inscrit au présent registre le treize novembre _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze - sur la déclaration du père, Gilliand
Louis.

Confirmé après lecture faite :

Louis Gillian

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Combremont le Grand.

L. Marthe Ropin

N° _____

Le volume se termine par le N° 113 des mil huit cent quatre-vingt-
inscriptions à de heures l'année 1894. - minutes du La suite
est se trouve dans le volume commençant par le N° 114.

Ce que nous certifions. _____ fil _____ légitime

de L'officier de l'état civil _____ Profession :

de L. Marthe Ropin domicilié à _____

et de Payerne le 13 novembre 1894.

de

Inscrit au présent registre le

mil huit cent quatre-vingt _____ sur la déclaration d-



Confirmé après lecture faite :

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

N° 113
Gilliand Louis

Le onze novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze - à onze heures _____ minutes du soir

est né - à Payerne, en Suary N° 41

Gilliand Louis _____ fil s - légitime

de Gilliand Louis _____ Profession : agriculteur

de Combremont le Grand domicilié à Payerne

et de Julie Amélie née Buache

de Payerne

Inscrit au présent registre le treize novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze - sur la déclaration du père, Gilliand
Louis.

Confirmé après lecture faite :

Louis Gillian

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Combremont le Grand.

L. Marthe Ropin

N°

Ce volume se termine par le N° 113 des mil huit cent quatre-vingt-
inscriptions à de heures l'année 1894. - minutes du La suite
est se trouve dans le volume commençant par le N° 114.

Ce que nous certifions. _____ fil _____ légitime

de L'officier de l'état civil _____ Profession :

de L. Marthe Ropin domicilié à _____

et de Payerne le 13 novembre 1894.

Inscrit au présent registre le _____
mil huit cent quatre-vingt _____ sur la déclaration d-



Confirmé après lecture faite :

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

1893
94

Albier
alpstät

Charles
Olge Ida

de Hiesebach
Durenäsch

79
150

A

B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Repertoire collationné

19

4

1892

Bischoff Marie Alice
 Bettex Marguerite
 Bise Marie Lina
 Bieri Caroline Emma
 Buttet Edmond Jules
 Bonny Ernest Robert
 Böpplé Paul
 Brocard Julien François
 Bucher Emile Aimé
 * Binggeli ^{Paul 37} Marguerite
 Brossy mort. né
 Biraneck Edmond
 Berquer Mathilde
 Bossy Emile Frédéric
 Bonny Charles
 Brüggemann Elise Augusta Wilhelmine

T
 -
 F

1893

Baccini Julie
 Bettex Elisa
 Besson Ida
 Bischoff Marcel Emile
 Barth Emmanuel
 Biraneck Germeil
 Buache Oscar
 Blankart Paul Jean
 Bercher Ernest
 Berger Estelle
 " Thérèse
 Bossy Oscar
 Brossy ^{Paul} Cécile Eugénie
 # " Paul

I
 I
 I

1894

Brunschwig Sylvain
 Bonny Louise Julie Emma
 Bettex Lydia
 Bucher Adèle Marianne
 Bise Charles Fernand
 Barth Alfred Ernest
 Borel Flora Marguerite
 Buttet Charles Félix
 Biraneck Jean Robert
 Bieri Ernest
 Bovo Jean
 Brossy Gustave Alois ^{de Paul}
 Bauer Germaine Trida

I

Spiez 6
 Combremont le Petit 12
 Muist 21
 Schenquan 23
 Ferlens 27
 Chevroux 28
 Bâle 33
 Dixy 34
 Hallnech 36
 Wahlery T 43
 Payerne 47
 Donatye 48
 Wengi 49
 Payerne 57
 Chevroux 57
 Hambourg 60
 Gurone 80
 Combremont le Petit 81
 Chapelles 83
 Spiez 88
 Silberbach 102
 Donatye 114
 Payerne 118
 Galikton 118
 Combremont le Grand 120
 Langnan 122
 " 123
 Payerne 124
 " T 132
 " T = 32
 " 138
 Hembo (Allemagne) 146
 Chevroux 146
 Combremont le Petit 147
 Hallnech 154
 Muist 161
 Silberbach 166
 Mondon 180
 Ferlens 185
 Donatye 185
 Schenquan 194
 Borgofranco (Italie) 198
 Payerne 197
 Sauffelen & Gerlafingen 189

199

B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z

10/15/23

10/15/23

10/15/23

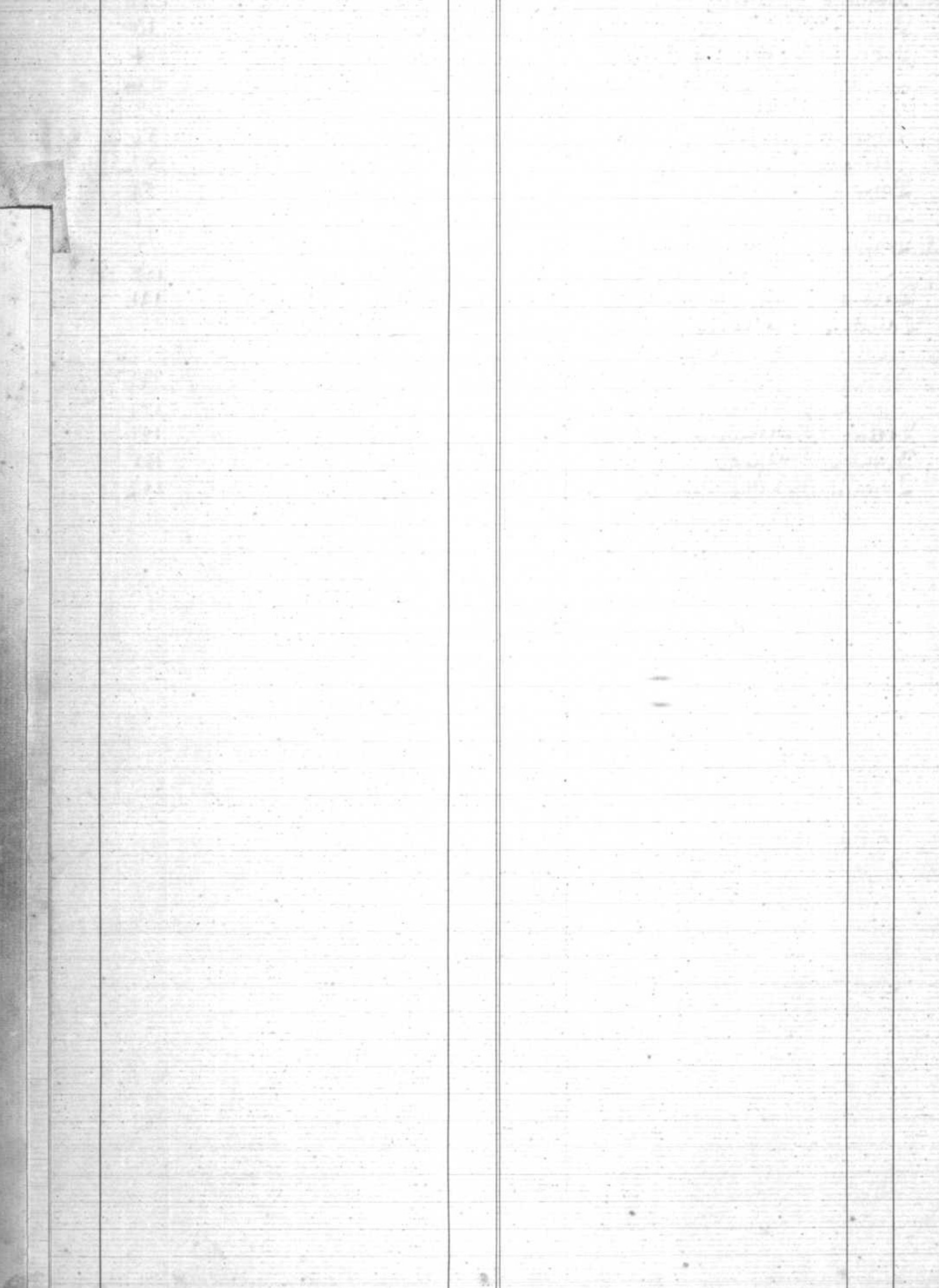
1892	Cherboin	Jeune Susanne + ^{de Jules} de Jules		Payerne	9
	Chiesa	Marie		Bedonia (Italie)	16
	Caille	mort. né	-	Payerne	19
	Chevalier	Hélène		Belmont et Ependes	23
	Comte	Lucie	1	Payerne	25
	Cerf	Berthe Jeanne		Orbe	26
	Crisinel	Oscar Fédéric		Denezey	30
	Comte	Hocni		Chexbres	31
	Christen	Rosa Julia		Durenroth	34
	Chiappone	Georges Antonin Marie		Vareo (Italie)	44
	Clot	Ernest Emile		Villars le Comte	51
	Caille	Blanche Marguerite	1	Payerne	50
	Chatton	Berthe Louise		Romont	63
	Champion	Julia Marguerite	1	Payerne	72
1893	Crauser	Emile Maurice		Frey	86
	Comte	Jacques Fédéric	1	Payerne	87
	"	Louis	1	"	82
	Cherboin	Hélène Marguerite ^{de Jules} de Jules		"	89
	Amard	Eylentine		Corcelles	92
	Clot	Eugène		Villars le Comte	96
	Cherboin	Paul	1	Payerne	98
	"	mort. né	-	"	"
	Caille	Alfred Alphonse +	-	"	94
x	^{Carminati} Crauser	Marguerite Rose		Frey	107
	Christen	Hocni Fritz		Durenroth	115
	Chiesa	Emile Joseph François		Bedonia (Italie)	116.
	Chiappone	Albertine Marie		Vareo (")	121
	Comte	Hocni		Chexbres	122
	Crisinel	Jules François		Denezey	130
	Cornaz	Florence		Cudrefin, Mondon, Faoug et Nanchetel	136
+	Carminati	Virginie Lina Rosa		Brembilla (Italie)	107
1894	Caille	Rose Fanny	1	Payerne	148
	Crauser	mort. né		Frey	160
	Chevalley	Héli Eugène		Denezey	167
	Cherboin	Elisa ^{de Louis} de Louis		Payerne	171
	Carminati	Sino Benedetto		Brembilla	174
	Champion	Elise Anna	1	Payerne	179
	Cornu	Rose		Gorgier	192
	Chessot	Marie Alphonse		Bussy	195
	Clot	Armand		Villars le Comte	198

193

C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1892	Doudin	Emile		Peyere	F	4
	Dietrich	Alfred		König		13
	DeDompierre	Augusta Marie	F	Peyere	F	14
	Doudin	Elie Vincent		"	F	22
	"	Alfred		"		33
	Desmeules	Paul		Ropraz		37
	Delorme	Cornelie Caroline		Hallemand		52
	Doudin	mort . re		Peyere	-	54
	Decorges	Charles Emile		"	1	71
1893	Doudin	Ernest Louis		"	F	77
	"	Richard Henri		"	F	108
	Despond	Augusta Lionie		Dondidier		121
	Doudin	Marie Louise		Peyere	1	123
	"	Sexe masculin		"	-	131
1894	Durussel	Rosine Emma		Seigneur		145
	Deprez	Susanne		Lutry et Forel		154
	Deriaz	Marguerite Isabelle		Baulmes		158
	Demler	Alfred		Sengenthal		163
	Doudin	Berthe Martine		Peyere	1	167

D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

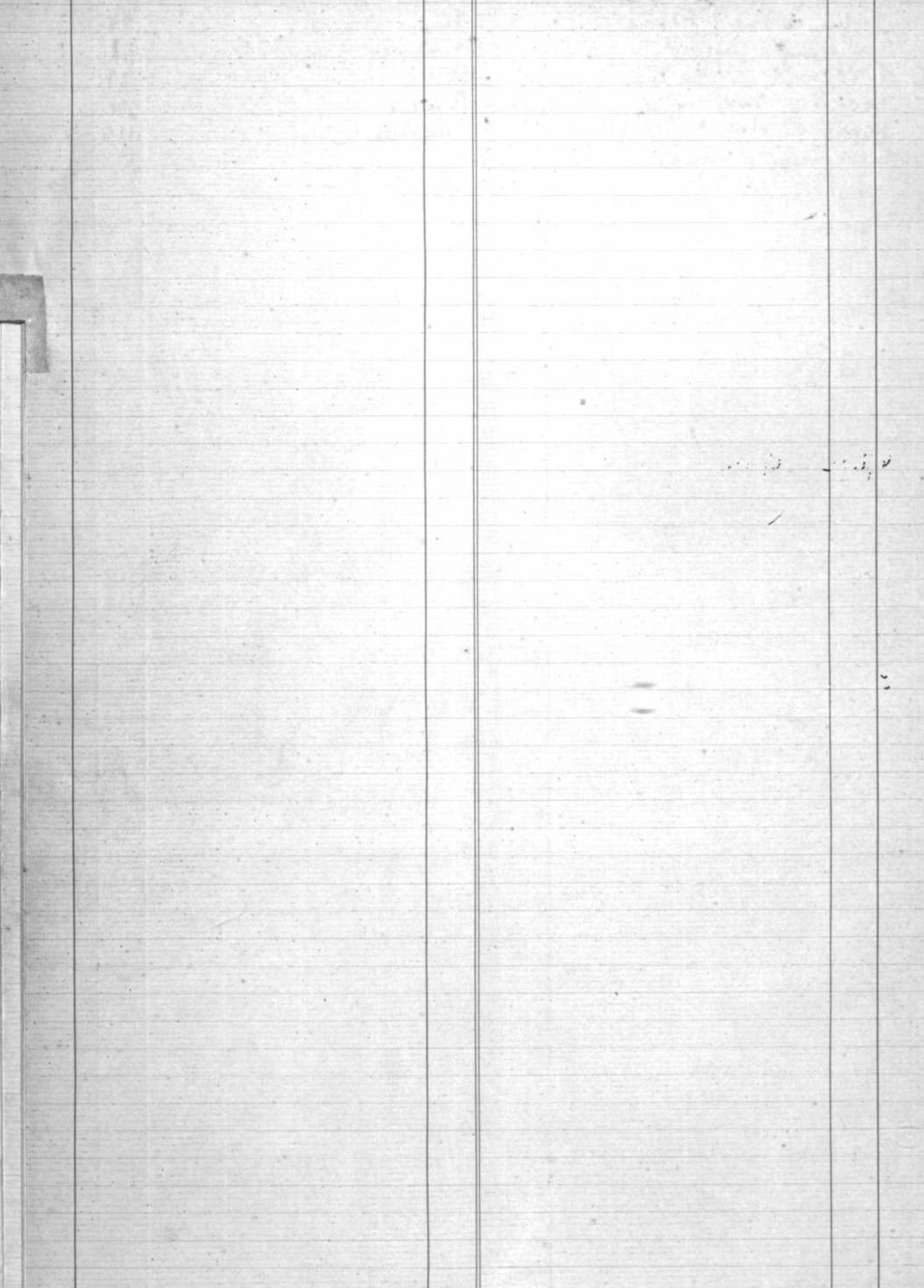


E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

101

1892	Feller, Lydia Frida	Woflen	10
	Foagne, Fritz Frederic	Frey	24
	Fluhmann Elise	Veneuegg	41
1893	Finsternwald Bertha Elise	Stilli	79
	Fave Emile Henri	Thierens	91
	Fuchs Robert Ernest	Zinsiedeln	116
	Fluhmann Emma	Veneuegg	134
	Fuhrer Rosa Marie	Sengweil	137

F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1892	Gautschi	Adolphe		Reinach	3
	Golliez	Georges	F	Payerne et Lutry	17
	Givcl	Justine Marie	1	"	31
	Gerber	mort. né		Saugnan	44
	Givcl	Théline Rose	1	Payerne	46
	Givaz	Marthe	f.	"	51
	Genton	Gustave Aloïs		Puidoux et Chardonne	59
	Grives	Blanche Thérèse	1	Payerne	62
	Goutte	Emile Antoine		Losmont (Frêne)	75
1893	Galliker	Marthe		Gunzwil	77
	Guggi	Eusèbe		Grenchen	84
	Groux	Emile	1	Payerne	85
	Gillieron	Albert		Ropraz	86
	Graf	mort. né		Lauterbrunnen	94
	Givcl	sexe féminin	-	Payerne	95
	"	Mercat Abram	1	"	112
	Golar	Armand Alfred		L. Abbaye	125
	Giger	Georges Auguste		Illhart	132
	Griber	Robert		Bätterkinden	133
	Galliker	Mathilde		Gunzwil	139
	Gilliend	Julie		Combremont le Grand	141
	Gneiss	Ernest Philippe		Ernest Philippe	142
1894	Goumaz	Anna Joséphine		Fétiqny	144
	Genton	Marc Benjamin		Puidoux et Chardonne	149
	Gillieron	Rose		Ropraz	149
	Golay	Paul Emile		Cherit	151
	Germont	Marie Méry Joséphine		Sorattens	151
	Guggi	Charles		Grenchen	164
	Graf	mort né		Lauterbrunnen	176
	Grongus	Bertha Marie		Poliez Pittet	181
	Givcl	Emilie Elisa	1	Payerne	186
	"	Pierre Louis Edouard	1	"	194
	Gilliend	Louis		Combremont le Grand	199

200



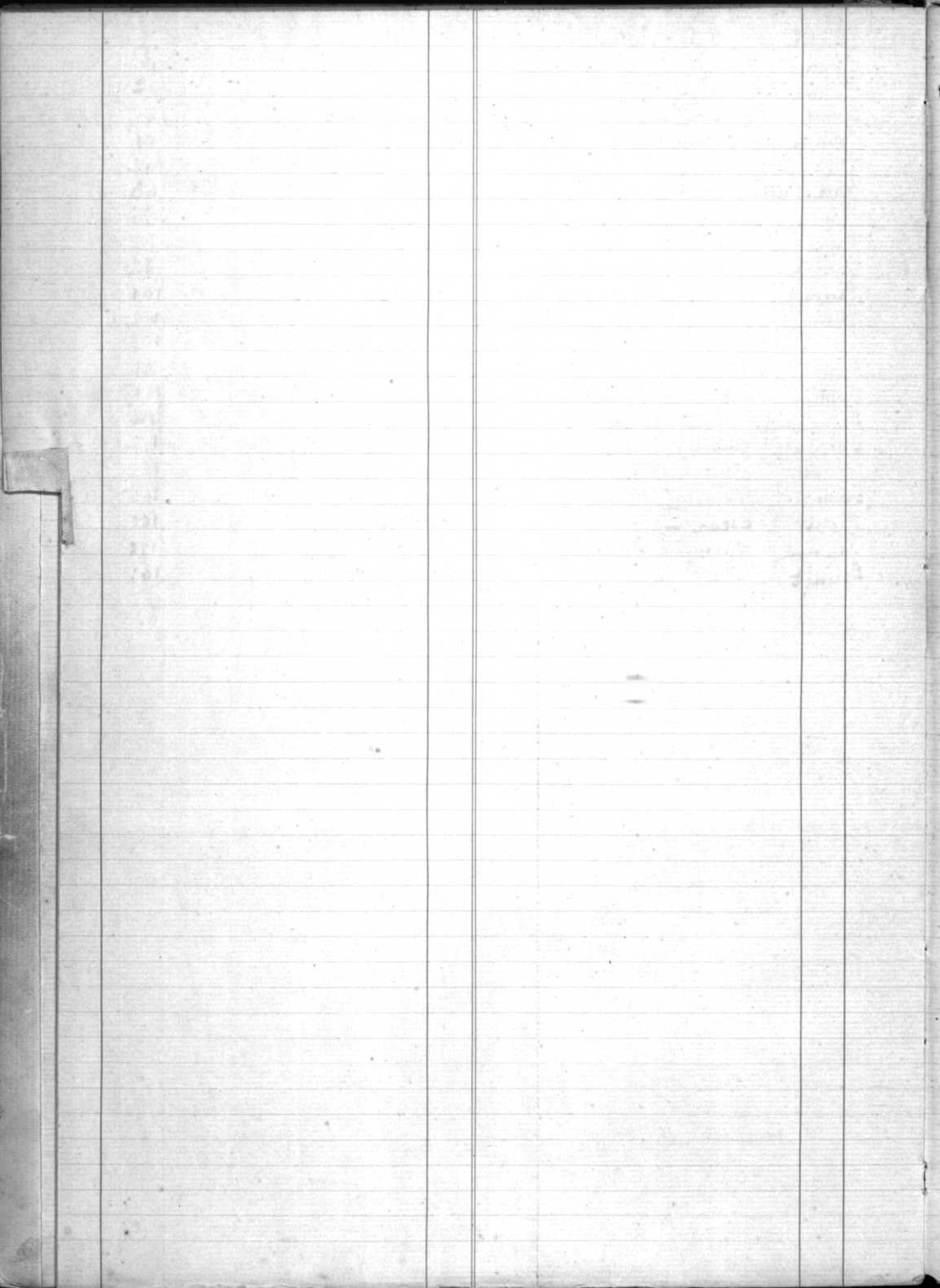
1892	Hubler	Julia Susanne		Bätterkinden	8	
	Housson	Lise Alfred +	Hennidoux	Payerne	11	
	Hänni	Alfred		Toffen	60	
	Hoeriz	Louise		Reinbeck	64	
	Hermann	Mort. ne	-	Payerne	64	
		Rose Augusta	d'angle. bels		65	
	Häberli	Emile		Münchenbüschle	66	67
1893	Housson	Susanne	Hennidoux	Payerne	105	
	Hubler	Oscar Alfred		Bätterkinden	106	
	Hausammann	Virginie Lina Rosa		Wöhler	107	
	Henrioud	Henri Emile		Gullens	125	
	Heer	Marie Lea		Comsins	126	
	Hochmuth	Ernest Charles		Zibenberg (Bohème)	128	128
	Hermann	Charles de Marie	F	Payerne	135	
	Häberli	Mort. ne		Münchenbüschle	140	
1894	Herrman	Lise mesaulin	-	Payerne	145	
	Hänni	Ernest		Toffen	176	
	Hofer	Gottlieb		Vennigkofen	189	
	Hartmann	Jules		Silberbach	191	
	Herren	Frida Emma		Sutigen or Merbach	128	#

H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150
151
152
153
154
155
156
157
158
159
160
161
162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200

1892	Ischi	Jules Robert	Rümisberg	7
	Jomini	Robert Henri	# Payerne	11
	Junod	Marie Julia	St. Croix	42
	Jennet	Rose Eugénie	Foncine le Haut	45
	Jomini	Mathilde	Payerne	61
		Marie Anna		62
	San. Duchêne	Berthe	Corcelles	63
	Jomini	Emilie	Payerne	66
	Jennet	Emma	Foncine le Haut	74
1893	Jomini	Isabelle	F Payerne	82
	Jaccoud	Genevieve	Puidoux	101
	Jomini	Berthe Jenny	F Payerne	112
		Ernest		138
	Ischi	Frits Frédéric	Mühleberg	141
1894	Jomini	Henri Benjamin F.	# Payerne	146
	Jacquenoud	Henri François	Promasens	156
	Jomini	Antoine	F Payerne	157
	Jaccoud	mort. née	Puidoux	160
	Jomini	Rachel	Payerne	165
	Ischi	Oscar	Rümisberg	169
	Jaccoud	Genevieve Martha	Puidoux	176
	Jennet	Ode Lucie	Foncine le Haut	197

I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1893

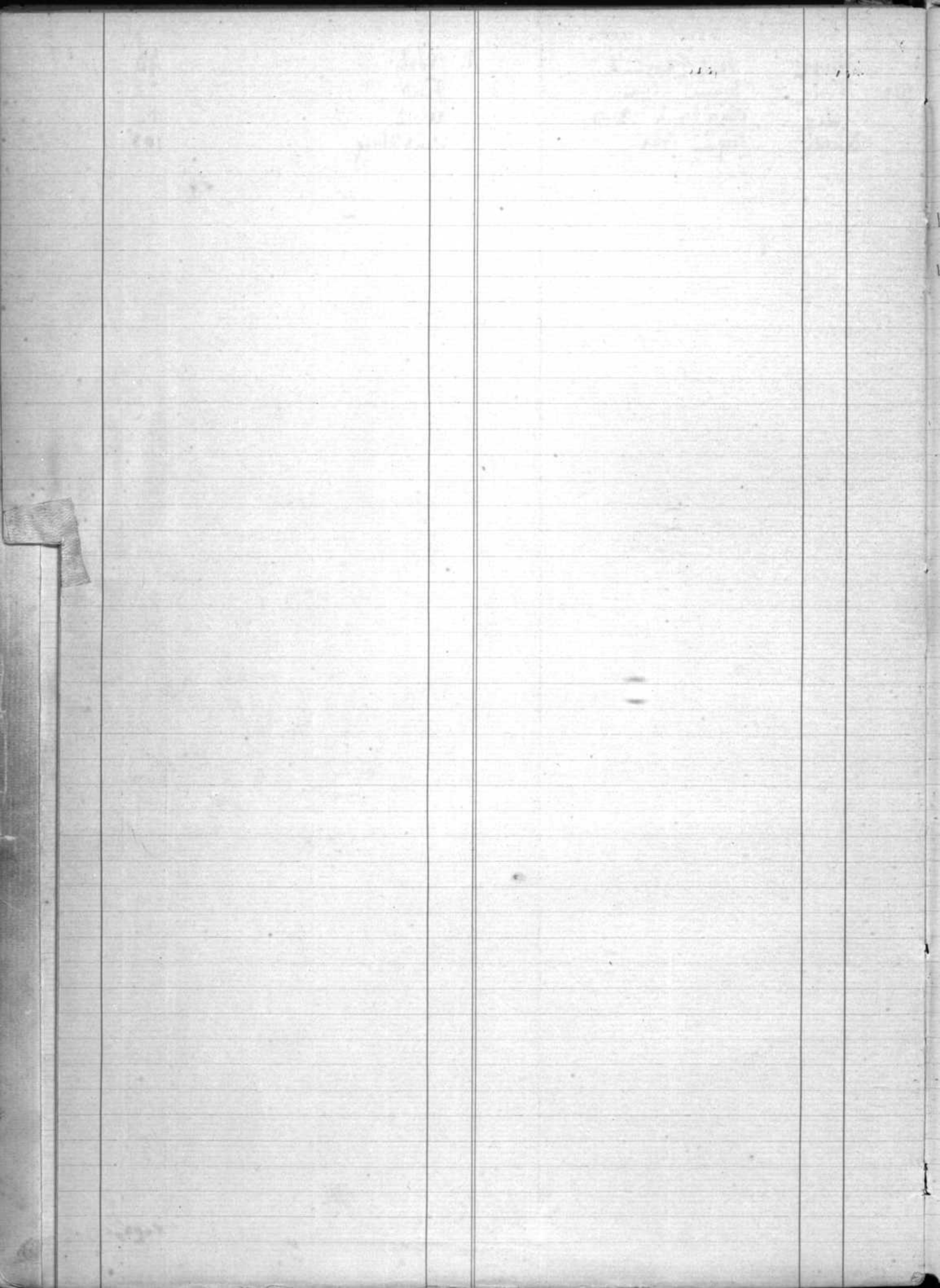
Hurz
Hurz
Hurz
Höchli

Paul Edouard
Emma Lina
Olga Emma Bertha
Eugene John

de Worb
- Trub
- Worb
- Mühleberg

40
78
106
103

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1892	Luthey	Albert Theophile	Saugnan	3
	Sersche	Andrie Jules	Belleignes	15
	Levy	Germaine	Aussersuhl	32
	Liaudet	Marthe	Montpreveyres	4
	Licenti	Albert	Sendiswyl	56
		Marie	Signau	66
	Lehmann	Hermaun	Mexiker Buchillon	76
	Luthey	Julia Alice	Saugnan	88
1893	Luginbühl	Mort. ne		134
	Lehmann	Louis Ernest	Buchillon	172
1894	Licenti	Elisa	Signau	173
	Logoz	Anne Juliette	Gommons la Ville	175
	Sersche	Robert Samuel	Belleignes	177
	Sanz	Victorine	Wollerswyl	188
	Serch	Louise Helene	Brittenau	195
	Segnier	Henri Alois	Neyruz	

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

1101.

1892	Monney	Jules Henri
	Moser	Madeline
	Monney	Rose Marguerite
	Norattel	Max Benjamin
	Meillard	Lucie Helene
	Mayor	Charles Henri
	Magnin	Marthe
	Marlet	Jean Louis
	Millet	Jeanne Berthe
	Morgenegg	Albert Theophile
	Nivelas	Marthe Marguerite
	Nichel	Clotilde Emma
	Mayor	mort. ne
	Nalan	Marguerite
	Ners	mort. ne
61	Nathans	Henri
	Natther	Henri
	Nestral	Louis Cesar
1893	Mayor	Elisa
	Mien	Rosa de 10 ls.
	Maier	mort. ne
	Magnin	Ernest
	Mottet	Berthe Louise
	Marmoud	mort. ne
1894	Noerg	mort. ne
	Mosconi	Catherine
	Moser	Marie Madeleine
	Magnin	Marguerite
	Millet	Jeanne Berthe
	Nemys	Blanche Rose
	Magnin	Oscar
	Moser	Anna Marie
	Mottaz	Henri Robert
	Marlet	Edouard
	Marrel	Marcel Jules
	Meyr	Helma Marie

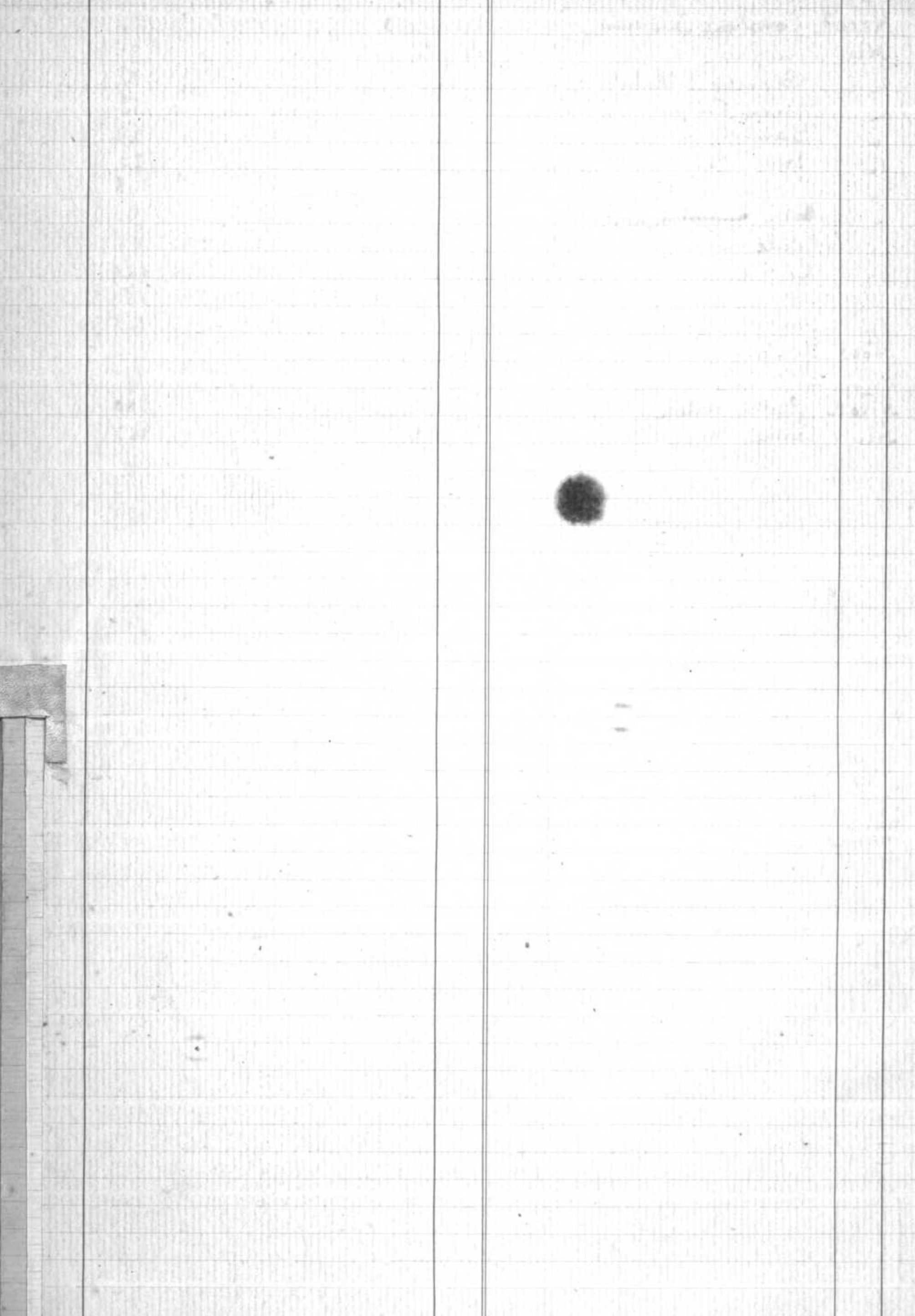
	Villers le Grand	7
	Saugnan	8
	Villers le Grand	25
1	Payerne	28
	Vulliens	29
	Oron le Châtel	30
	Cudrefin	35
1	Payerne	38
	Montbelloz	45
	Horiz	46
	Poliz. Pittet	49
	Chepres	53
	Oron le Châtel	56
	Torre Pellice (Italie)	57
	Beinwyl	58
	Payerne	72
1		73
F	Grandcour	73
	Payerne	84
1	Redwitz	93
	Cudrefin	100
	Hocnicz	128
	Itaux (France)	130
	Beinwyl	144
	Cere (Italie)	148
	Saugnan	150
	Cudrefin	152
	Montbelloz	156
	Wynigen	163
	Cudrefin	172
	Neuhem	173
	Syens & Montpreveyres	177
1	Payerne	183
	Yvonand	184
	Grandcour	188

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

1892	Nicod Constant Benjamin	-	Granges	21
	Ney mort né	-	Peyeme	35
	" Blanche Elisabeth		"	38
	" Ernest Frédéric	+	" le Jqs de Gentilles	58
	" Samuel Louis		"	60
	" Ernest Frédéric		"	73
1893	" François André		"	78
	" Mathe Augustina Lina		" 1/2 Louis Louis = Hoffer.	91
	" Cécile Louise		" F	96
	" Cécile		" F	129
	" Henri Charles		"	139
1894	" Marcel Emile	+	" 1/2 Louis Louis = Hoffer.	165
	Nobs Elisabeth		Siedorf	166
	Ney Henri		Peyeme légitime Randolph -	170
	Nicod Berthe Adèle		Granges	180
	Ney Berthe Marguerite		Peyeme	187

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



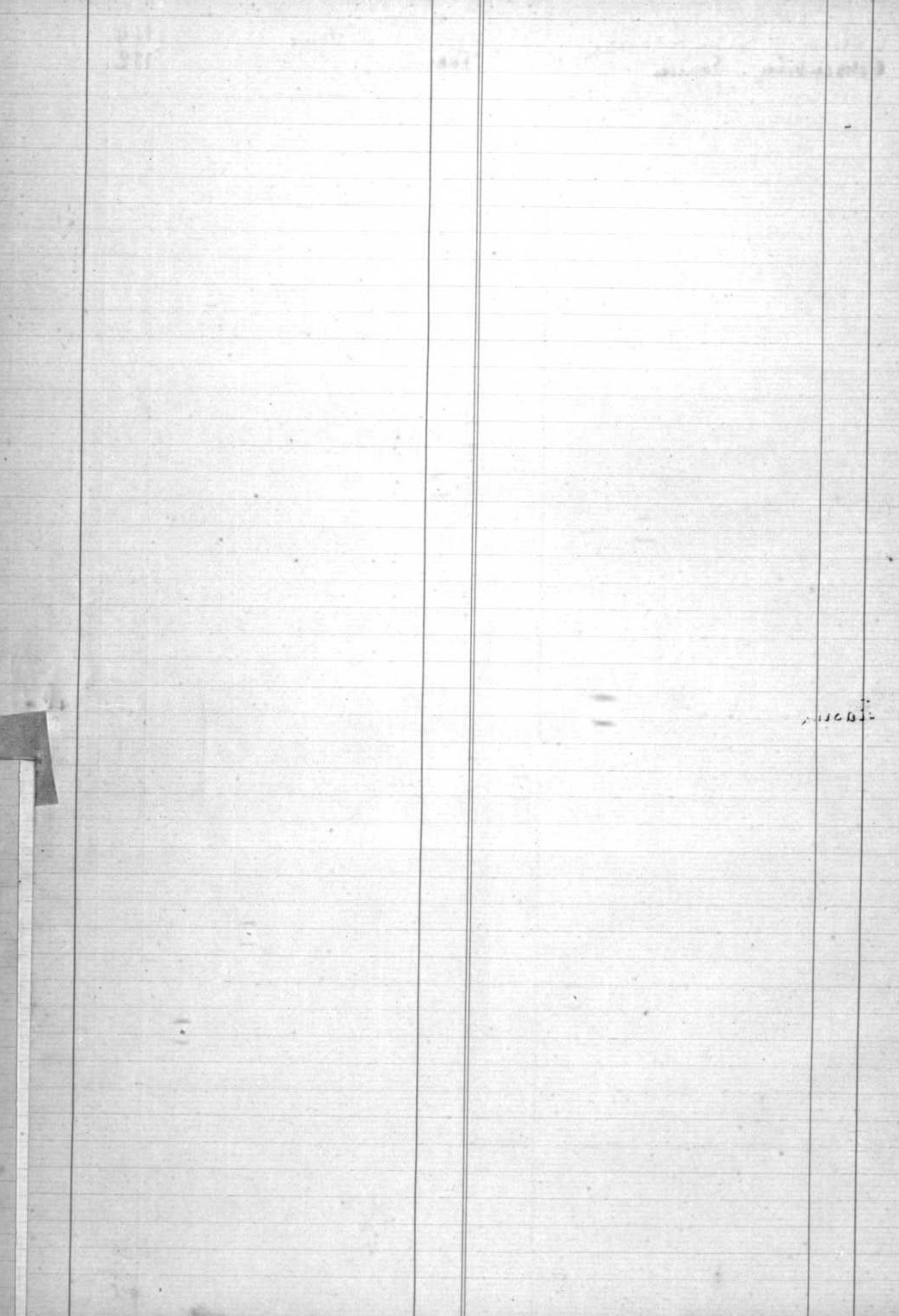
1844

Orney Line Louise
 Ochsenbein Louise
 Overney Henri François
 Overney - France " "

Ormont dessous
 Fabri
 (Henri) Tromasens
 " "

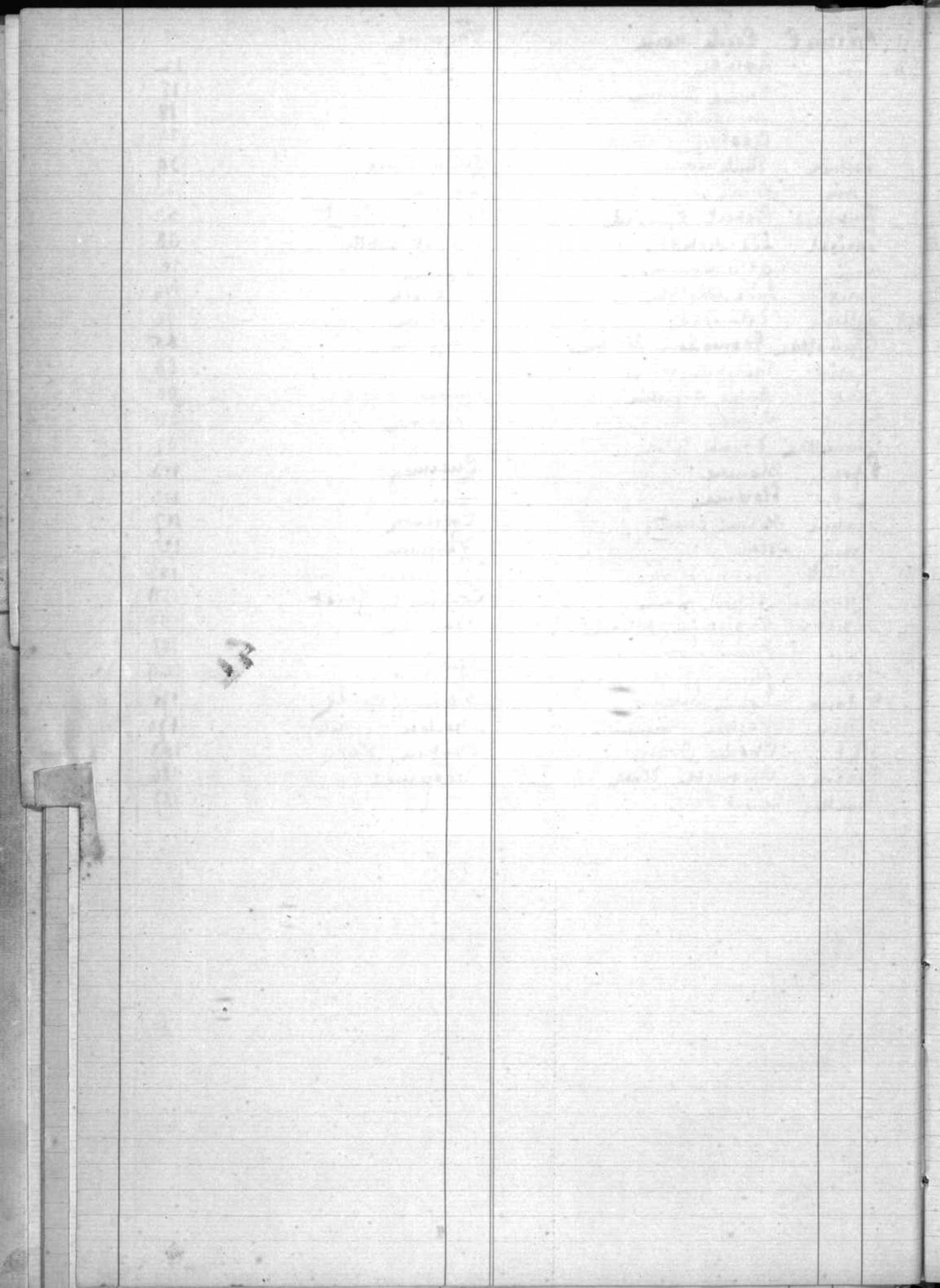
164
 182
 156
 "





1891	Perrin C.	Cécile Marie		Payerne	1	1
1892	"	Louise		"	1	12
	"	Emma Jeanne		"	1 angte. au Lador - manie	18
	"	Armand		"	F	18
	"	Gaston Robert		"	1	24
	Pasteur	Emile Louis		Sainte Croix		39
	Perrin	Henri		Payerne	1	43
	Penseyres	Robert Gerard		Corcelles le Joret		53
	Parisod	Léa Mathilde		Suby et Villette		68
	Perrin	Alice Louise		Payerne	1	70
	Parex	Jules Adolphe		St. Croix		74
1893	Pollien	Edouard		Meillerie		76
	Plumettaz	Jacques Louis Jérôme	+	Payerne	F.	85
	Perrin	Théophile Alois		"	1	89
	Pilet	Berthe Augustine		Château d'Oex		90
	Perrin	Alois		Payerne	F	94
	Plumettaz	Emma Julia		"	1	97
	Pipoz	Blanche		Charmey		113
	"	Florence		"		113
	Pratin	Henri Charles		Correvon		117
	Perrin	Oscar		Payerne	1	127
1894	Pointet	Jeanne Elise		Saumarcens. Sernier		153
	Penseyres	Alfred Louis		Corcelles le Joret	#	159
	Perrin	Alpimula Héline		Payerne	1	159
	"	Henri Louis		"	F	168
	Parex	Alice Louise		St. Croix		169
	Pidoux	Jeanne Susanne		Villars le Comte		175
	Pessini	Parista Marguerite		Montese (Hôte)		179
	Pilet	Charles Henri		Château d'Oex		183
	Perrin	Augusta Elise		Payerne	1 ang. au Lador - manie	186
	Plumettaz	Fernand Paul		"	1	187

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



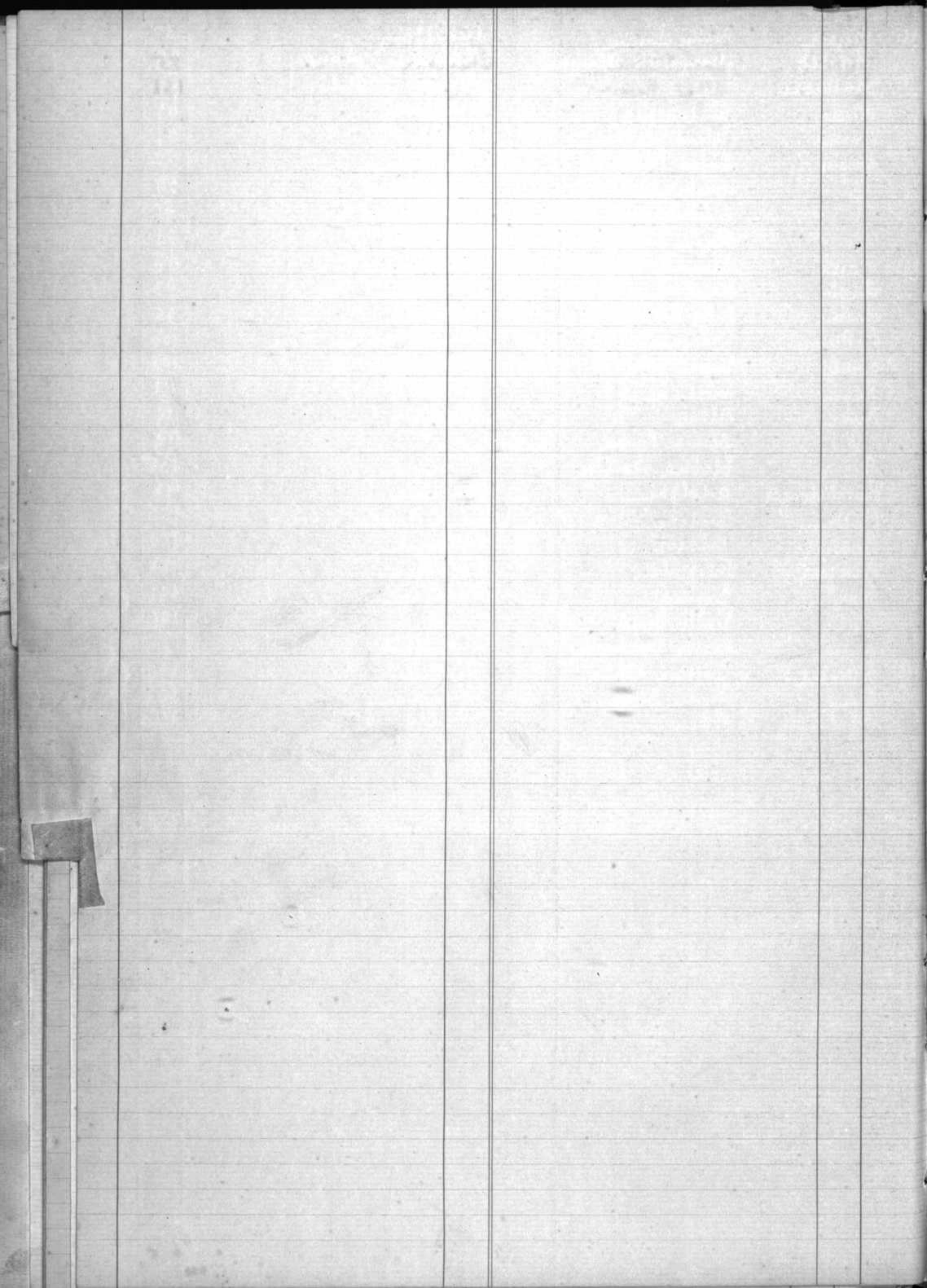
Quidort .
"

Louis Frederic
Alfred Robert

Chevroux
"

55
168

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1892	Ryser	Berthe Louise	Litzelflihk	5
	Rosset	Marguerite Blanche	Peyre Loney	29
	Rattazzi		Guna (Holie)	37
	Riesen	Paul Alfred	Guggisberg	41
	Rossier	Eglantine	Villazel	41
	Rapin	Jules Frederic	Peyre	52
	"	Martha	Coralles	59
	"	Jules Daniel	Peyre	60
	"	Henri Emile	Coralles	71
1893	Roux	Edmond Florian	Sausanne	99
	Rapin	Marc Auguste	Peyre	93
	Rossier	Jules Cesar	Villazel	95
	Rittener	Marguerite	Vevay et Chateau d'ox	100
K	Kochli	Eugene John	Mühleberg	103
	Rapin	Mort - ne	Coralles	111
	Ryser	Aline	Litzelflihk	119
	"	Blanche Fanny	"	119
	Riser Ryser	Elvina Louise	"	135
1894	Röthlisberger	Adolphe	Saugnan	146
	Rittener	Helene	Vevay et Chateau d'ox	161
	Rossier	Albert	Villazel	162
	Ringier	Thiophile	Zofingen	181
	Rapin	Emma	Peyre	191
	"	Emile Henri	& Henri Sommer - maire	196
	Ryser	Merthe Augusta	Litzelflihk	"
	Ribotel	Gustave Elais	Leichelles	197
	Roux	Merthe Blanche	Sausanne	199
	Rudolph	Henri	Belmont	170

R
S
T
U
V
X
Y
Z

10
14
18
22
26
30
34
38
42
46
50
54
58
62
66
70
74
78
82
86
90
94
98
102
106
110
114
118
122
126
130
134
138
142
146
150
154
158
162
166
170
174
178
182
186
190
194
198
202
206
210
214
218
222
226
230
234
238
242
246
250
254
258
262
266
270
274
278
282
286
290
294
298
302
306
310
314
318
322
326
330
334
338
342
346
350
354
358
362
366
370
374
378
382
386
390
394
398
402
406
410
414
418
422
426
430
434
438
442
446
450
454
458
462
466
470
474
478
482
486
490
494
498
502
506
510
514
518
522
526
530
534
538
542
546
550
554
558
562
566
570
574
578
582
586
590
594
598
602
606
610
614
618
622
626
630
634
638
642
646
650
654
658
662
666
670
674
678
682
686
690
694
698
702
706
710
714
718
722
726
730
734
738
742
746
750
754
758
762
766
770
774
778
782
786
790
794
798
802
806
810
814
818
822
826
830
834
838
842
846
850
854
858
862
866
870
874
878
882
886
890
894
898
902
906
910
914
918
922
926
930
934
938
942
946
950
954
958
962
966
970
974
978
982
986
990
994
998
1002

1891	Savary	Ulysse	1	Payerne	2
1892	Savary	sexu féminin	-	Payerne	4
	Schafroth	Tink		Röthenbach	13
	Savary	Rose	1	Payerne	15
		Blanche	1	Payerne	16
	Schmidt	Hermann		Soalfeld	20
		Robert		is	20
	Savary	" 7 Emile	F	Payerne	22
	Stoss	Bertha		Nenneyg	26
	Schmidt	Emma		Wahlern	36
	Savary	Oscar Henri	1	Payerne	40
		Blanche Emma	1		48
	Spicher	consisting of 3 children		Ueberstorf	68
	Giffert	Leon Joseph		Neyruz	68
1893	Schmidt	Joseph Vincent Marie Elise		Hergnach	80
	Schafroth	Ernest		Röthenbach	97
	Spicher	Bertha		Ueberstorf	99
	Schüpbach	Louis		Lendiswyl	101
	Schorpp	Jusenne Berthe		Nenchâtel	102
	Stauffiger	Rose Ida		Haimenhansen	104
	Savary	Louise de Jules	1	Payerne	102
	Schiffer	Marguerite Frida		Herswil - Mettmunsteren	110
	Savary	Emma	1	Payerne	110
	Schmidt	Auguste Hermann		Soalfeld	114
	Schiesser	Elise Rosine		Eaux Vives	115
	Savary	Mathilde Genevieve	1	Payerne	117
		Blanche Berthe	1		120
		Jeanne Louise	1		124
	Schwalb	Gérard Alfred Jean		Oberwyl	127
	Schaumer	Frida Emma		Leufenbourg	128
	Savary	Blanche	1	Payerne	131
		Sara	1		136
1894	Giffert	Charles Oscar		Neyruz	152
	Savary	Ida Fanny	1	Payerne	158
	Schmid	Jules Albert		Hergnach	162
	Schüpbach	Emma		Lendiswyl	170
	Savary	Oscar Alfred	1	Payerne	182
	Spicher	Emma Genevieve		Ueberstorf	192
	Savary	not in	-	Payerne	192
	Schafroth	Lina		Röthenbach	198

S
T
U
V
X
Y
Z

100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120

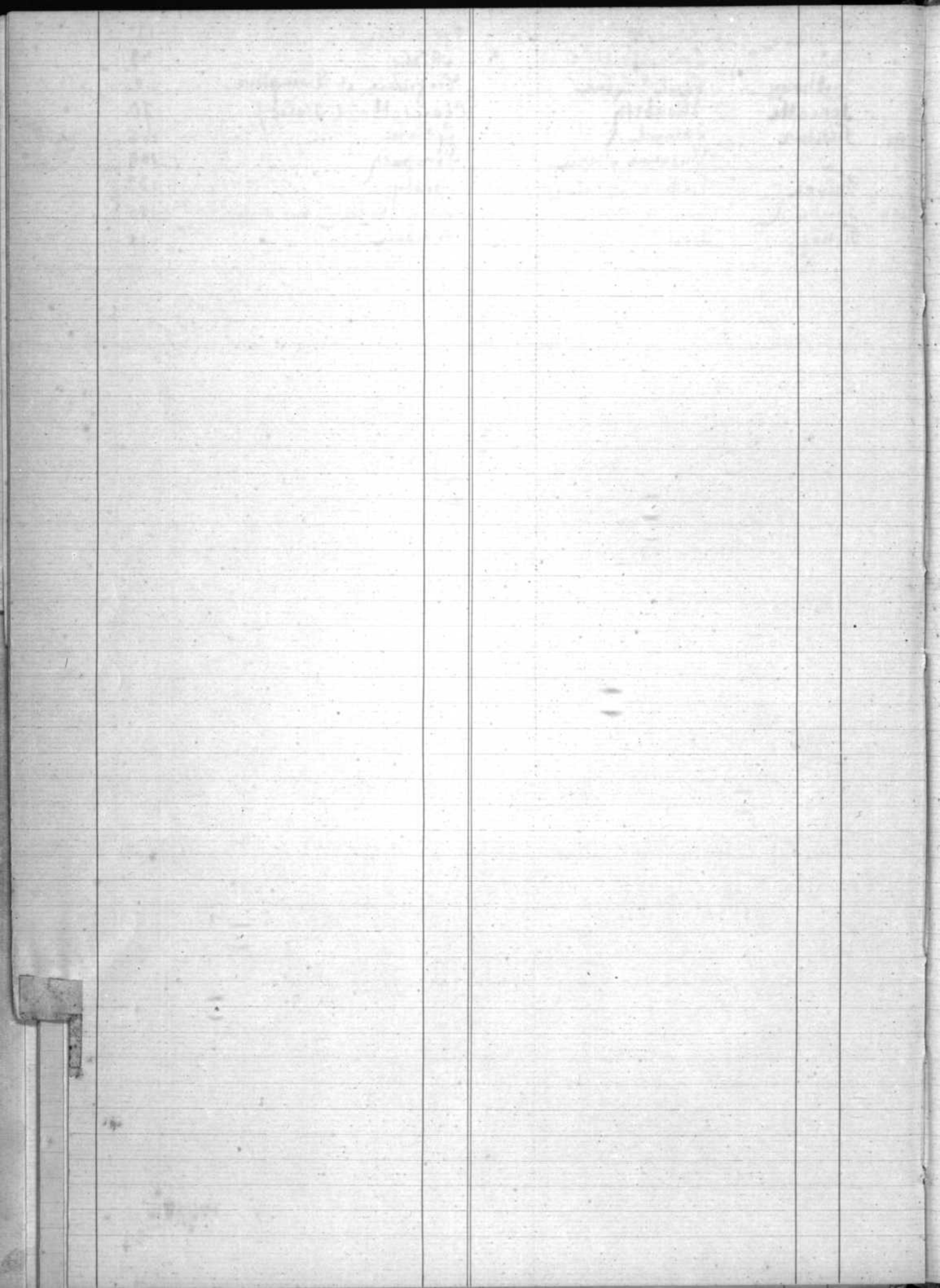
100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120

100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120



1892	Fischer	Ernest	Colaten	17
	Thévoz	Louis Albert	Missy	39
	Fenthorey	Paul Eugène	Seigneur et Dompierre	42
	Foneatti	Elisabeth	Clauzetta (Helie) <small>provincie de Udine</small>	70
1893	Fischer	Samuel	Colaten	104
	"	Guseune Marie	Limpach	109
	Thévoz	Frédéric Daniel	Missy	132
1894	Friebeud	Camille Henri	Pont de Martel et Brot dessous	155
	Fschopp	Isen	Willisan	178

T
U
V
X
Y
Z



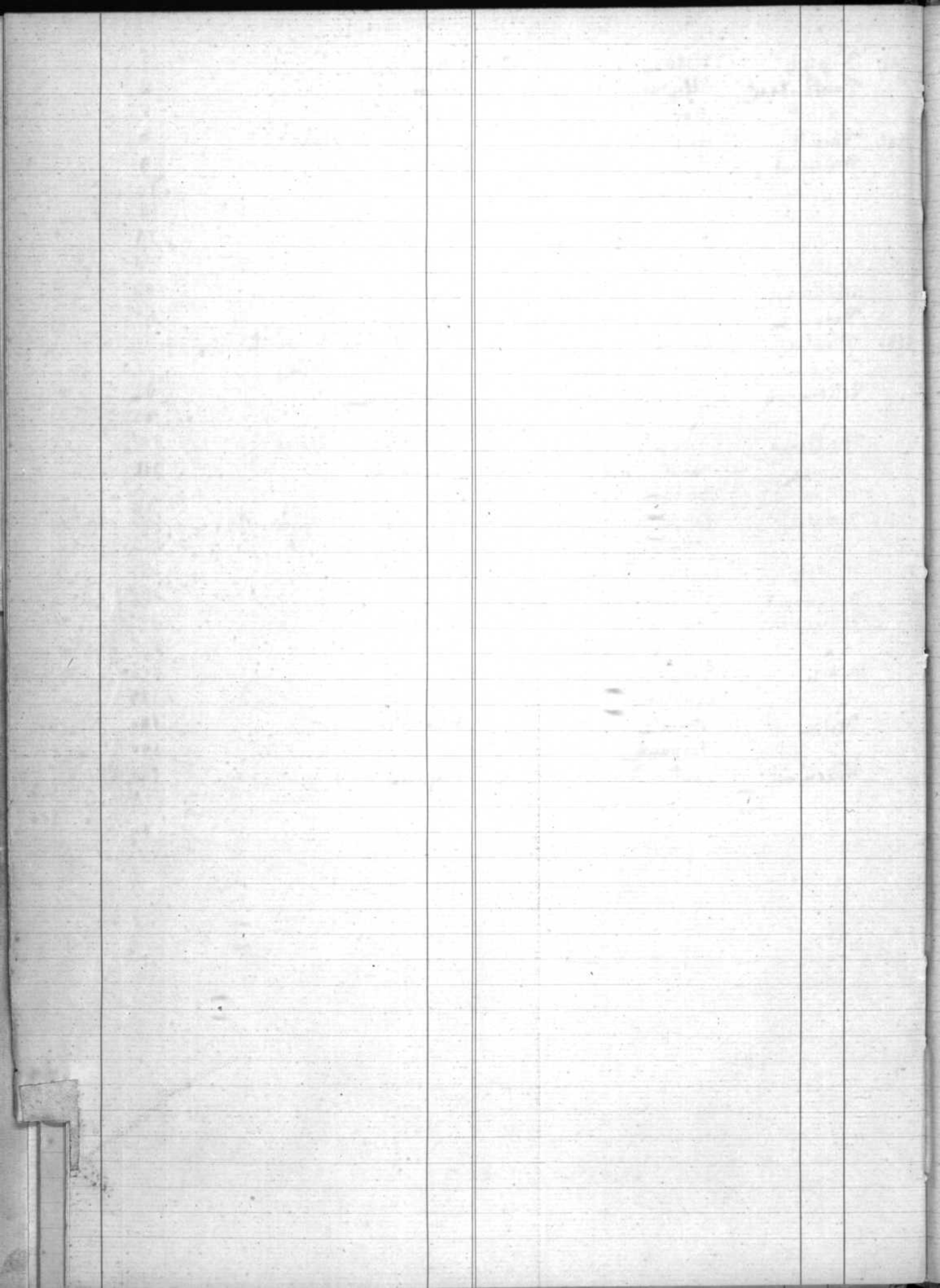
U
V
X
Y
Z



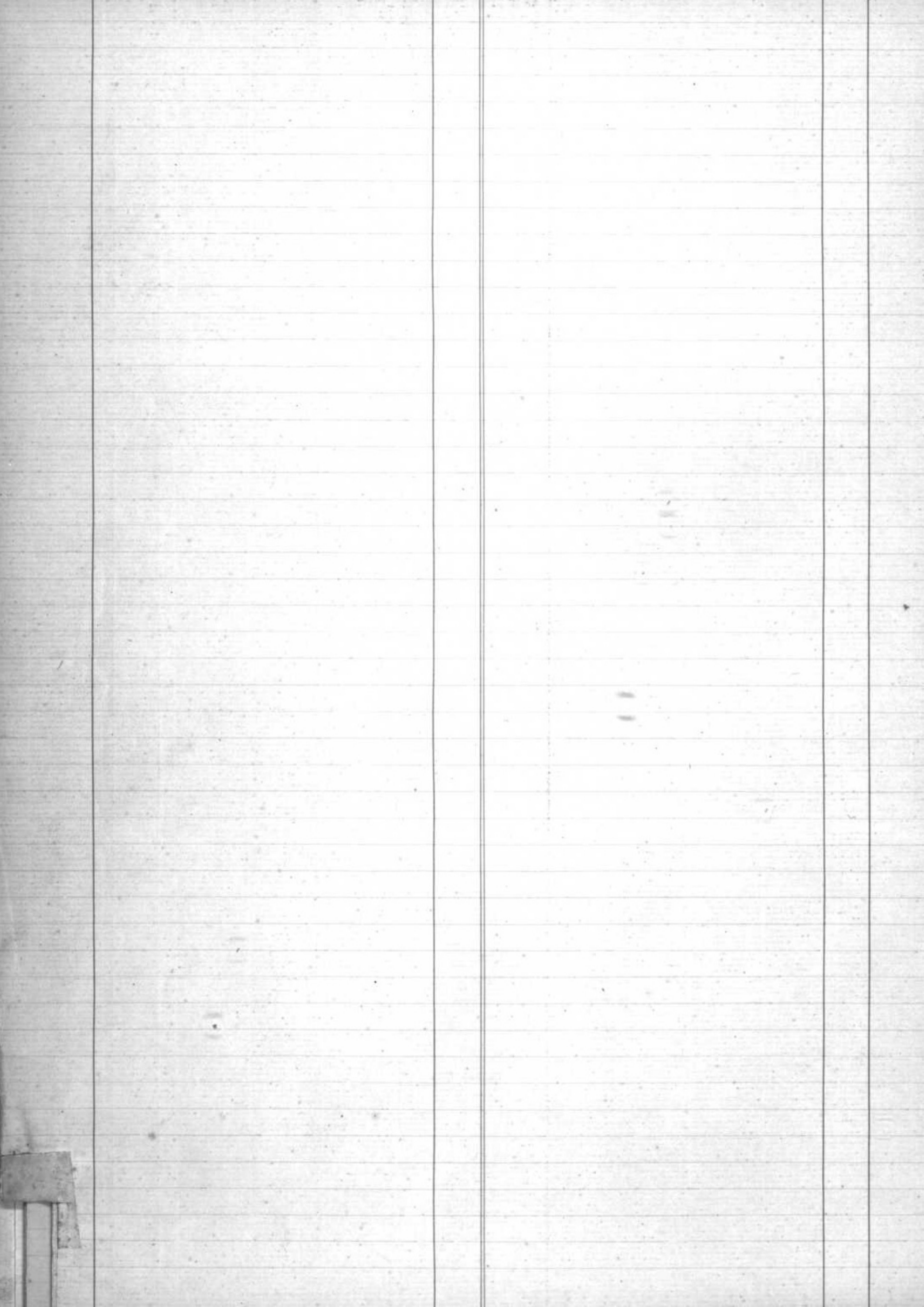
1891	Sipret	Oscar	de	Wallenried	1
	Sonlenten	Ulysse soit Javary		Dudingem	2
	Gallon	Marie		Nollondins	5
1892	Sanetti	Auguste Alexandine		Querona (Italie)	6
	Willommet	Robert Emile	F.	Peyeme	9
	"	Blanche	-	" de la Sabots maiee	10
	"	Marie Louise	1	"	14
	Wagner	Jeanne Rosa		Elvat	19
	Weber	Marie		Menziken	50
	Williemoz	Gebrille Julia Fanny		Vuerrens	54
	Sommer	Alice		Yvonand	65
1893	Walter	Berthe Anna		(Combremont le Petit) Payerne	81
	Sanetti	Edouard Emile		Querona (Italie)	82
	Willommet	Paul de Jeanne Maria		Payerne	92
	"	de Louis Marie	1	"	105
	Gallino	Francois		Gallugia (Italie)	108
	Sommer	Marcel Charles		Yvonand	111
	Willommet	Berthe	-	Payerne de la Sabots maiee	133
	Wecklin	Adeline Marguerite		Mullheim (G. duche de Baden)	140
	Sommer	Sexe masculin		Yvonand	142
1894	Walter	Helene Marguerite	1	Payerne	153
	Willommet	Elisa Ida	F	"	155
	Vulliemoz	Philippe Henri		Vuerrens	157
	"	Yvonne Caroline		"	174
	Weber	Rosa		Beinwyl	178
	"	Gustave		Menziken	184
	Veyre	Marcel		Cherelles	190
	"	Fernand		"	190
	Willommet	Marthe Emma	F.	Payerne	193

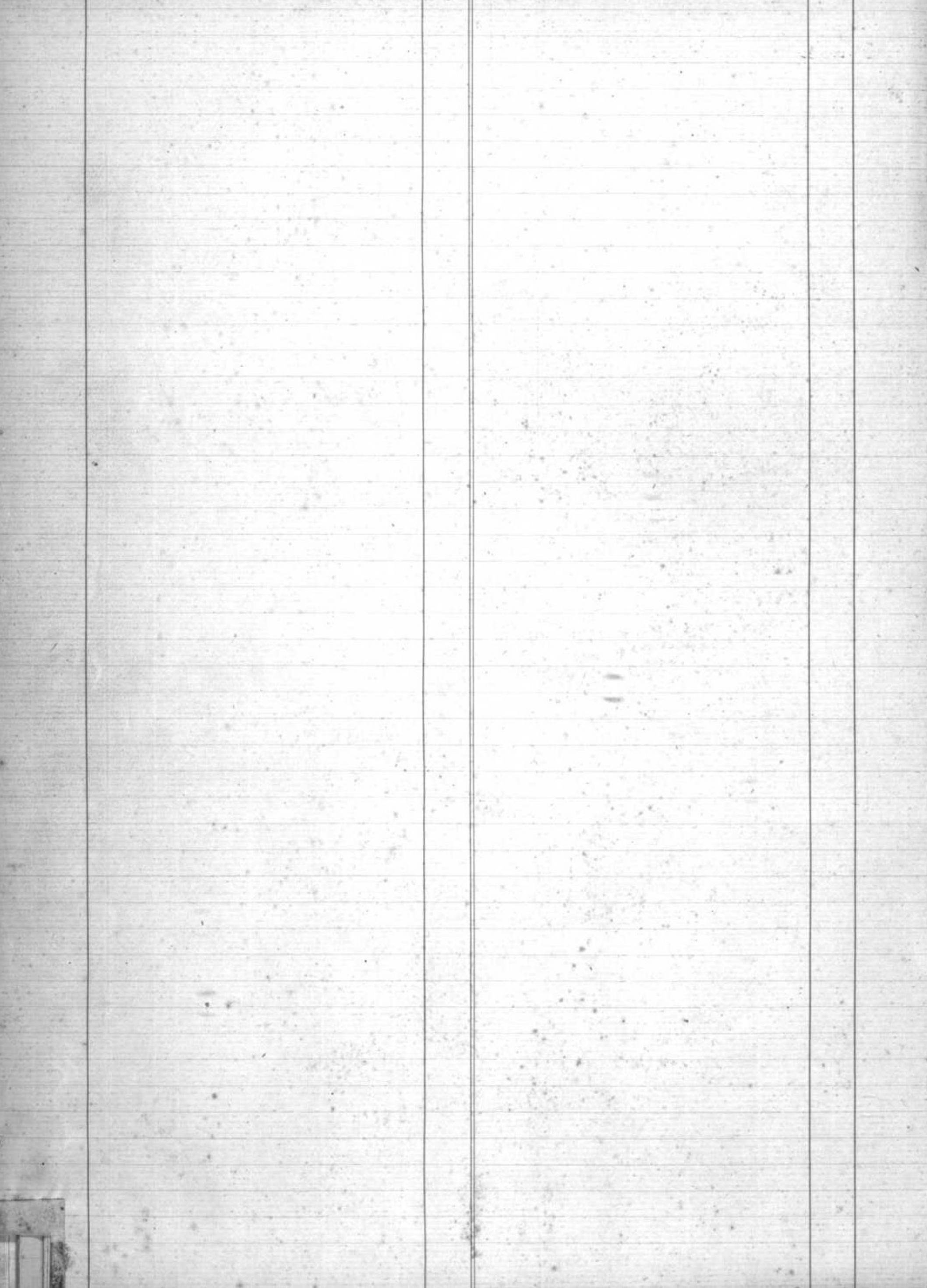
193





X
Y
Z



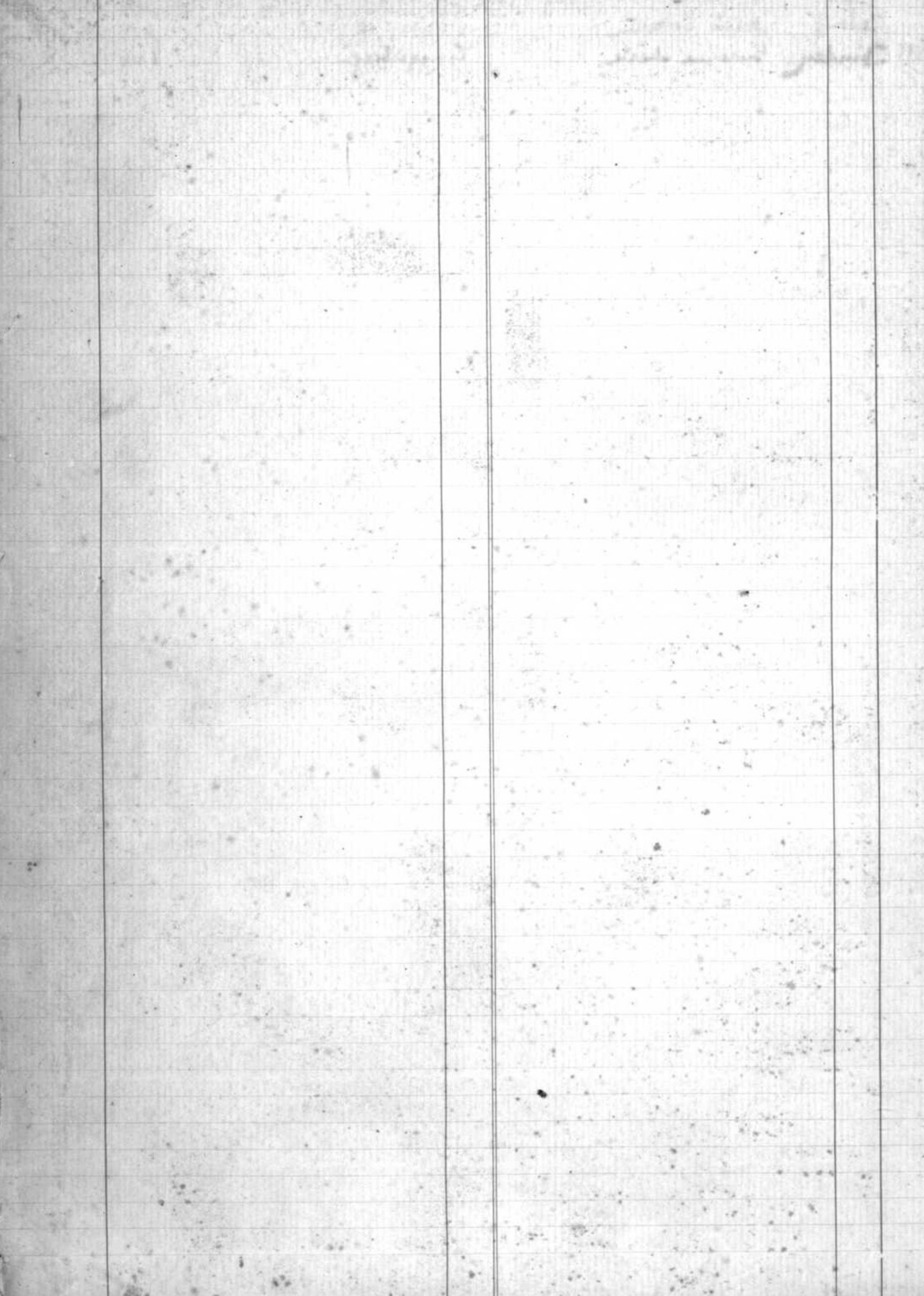


1893 Zulauf Marie Catherine
Zbinden Susanne Marie

Schürnach
Guggisberg

103

126



In. 395. e. o.